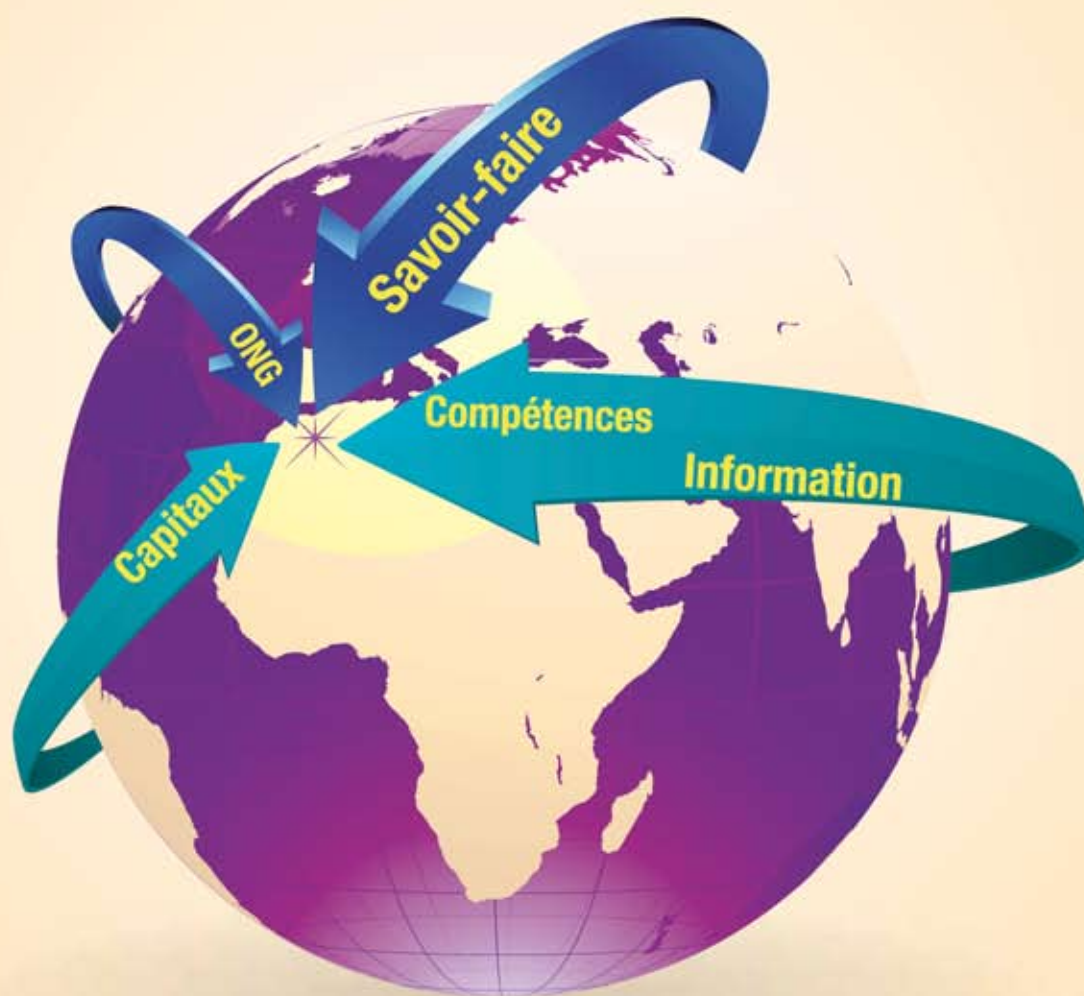


DIASPORAS, CAPITAUX ET RESSOURCES HUMAINES

Quels apports au développement des Régions d'origine ?

Constats et prospective pour l'Oriental.



Le point



La Fondation Hassan II
pour les Marocains
Résident à l'Etranger

Omar AZZIMAN
Président délégué de la Fondation Hassan II

6

La diaspora chinoise, acteur économique et culturel majeur

Son Excellence Xu JINGHU
Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Maroc

19

DIASPORA DE L'ORIENTAL

Une contribution déterminante au développement régional

Taoufiq BOUDCHICHE - Directeur du Pôle Coopération Internationale
et Promotion Economique - Agence de l'Oriental

40

Pour bien vivre et bien se développer ensemble

Philippe MOUREAUX - Ministre d'État, Sénateur - Royaume de Belgique

21

SOMMAIRE

Interview

AVEC NOOR,
LE RUGBY CONDUIT
AU MONDE
ASSOCIATIF

32

ÉDITORIAL

Oriental et occidental à la fois

2

LE POINT

Stratégie gouvernementale
pour la mobilisation des MRE

Mohamed AMEUR

Ministre chargé de la Communauté
Marocaine Résidant à l'Etranger

3

La Fondation Hassan II pour
les Marocains Résidant à l'Etranger

Omar AZZIMAN

Président délégué de la Fondation Hassan II

6

FEMMES ET MIGRATIONS MAROCAINES

Une révolution douce

Driss EL YAZAMI

Président du Conseil de la Communauté
Marocaine à l'Etranger

Président du Conseil National des Droits
de l'Homme

9

ÉCLAIRAGES

L'Initiative Conjointe UE – NU sur
la Migration et le Développement

Ester ZAPPATA

Point Focal Initiative Conjointe Migration
et Développement

11

Les flux financiers des MRE au cœur
d'une contribution plurielle
au développement

Pr. M. CHAFIKI

Direction des Etudes et des Prévisions
Financières

Ministère de l'Economie et des Finances

14

Le point

LA FONDATION HASSAN II
POUR LES MAROCAINS
RÉSIDENT À L'ETRANGER

6



LA DIASPORA CHINOISE
ACTEUR ÉCONOMIQUE
ET CULTUREL MAJEUR

19



DIASPORA DE L'ORIENTAL
UNE CONTRIBUTION DÉTERMINANTE
AU DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL

40

LA DIASPORA CHINOISE

Acteur économique et culturel majeur

Son Excellence XU JINGHU

Ambassadeur de Chine au Maroc

19

Pour bien vivre et bien
se développer ensemble

Philippe MOUREAUX

Ministre d'Etat, Sénateur, Bourgmestre de la
Commune de Molenbeek-Saint-Jean, Belgique

21

Césam cultive l'amitié
franco-marocaine

Philippe KLEINHENTZ

Journaliste à l'Est Républicain

34

Fonds d'Investissement
de l'Oriental & Success
Stories de la Diaspora

Abdelkrim MEHDI

Directeur Général de FIROGEST

37

Diaspora de l'Oriental
une contribution déterminante
au développement régional

Taoufiq BOUDCHICHE

Économiste, Directeur du Pôle
Coopération Internationale
et Promotion Économique
Agence de l'Oriental

40

Diaspora et retour,
entre mythes et réalités

Jamal BELAHRACH

Directeur Général de MANPOWER
Président de la Commission Sociale
de la CGEM

46

APPORT DES MAROCAINS
DE FRANCE AU DÉVELOPPEMENT
DU MAROC

Cas de l'Oriental

Zouhir BAHAMMOU

Chercheur associé à la Chaire
de Recherche en Immigration,
Ethnicité et Citoyenneté (CRIEC)

Université du Québec à Montréal (UQAM)

48

REPÈRES

MIGRATION ET DEVELOPPEMENT
DANS L'ORIENTAL

Etat des lieux

Abdesslam EL FTOUH

Directeur du Pôle Promotion Economique
Fondation Hassan II pour les MRE

24

Dissymétries régionales et migrations

Pr. Mohamed LEGSSYER

Responsable du Centre d'Études des
Mouvements Migratoires Maghrébins

Université Mohammed Ier d'Oujda

28

INTERVIEW

Abdelatif BENAZZI

Rugbyman international de notoriété
mondiale, Président de l'Association Noor
Avec Noor,

le rugby conduit au monde associatif

32

Oriental.ma

Directeur de Publication : Mohamed MBARKI • Directeur de Rédaction : Taoufiq BOUDCHICHE

Secrétaires de Rédaction : Meryem NAOUI, Majda SLAOUI • Traduction vers l'arabe : Abadr EL MRINI

Conception : MPCOM • Dépôt légal : 24/07 • ISSN : en cours • Agence de l'Oriental : 12, rue Mekki
Bitauri, Souissi - Rabat • Tél. : (+212) 5 37 63 35 80 • Fax : (+212) 5 37 75 30 20

Site web : www.oriental.ma

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs.



Éditorial

Oriental et occidental à la fois



Les migrants de toutes nationalités, citoyens ou non des pays d'accueil, seraient aujourd'hui plus de 600 millions à travers le monde, soit près de 10% de la population mondiale.

Ils ne forment pas un groupe homogène, différenciés par leur Région d'origine, leur formation, les pays d'accueil, les secteurs où ils exercent, le niveau de leur emploi ou bien leur statut d'entrepreneur, la génération à laquelle ils appartiennent aussi : leur diversité est semblable à celle des concitoyens restés au pays. Pour nous, au Maroc, ce sont les marocains du monde. On en parle presque comme d'un groupe qui constituerait en quelque sorte une nouvelle Région du Royaume, un peu vaste (quasi-mondiale en fait) et polyglotte en sus.

Ils font rêver les uns (surtout lorsque la réussite est là) et parfois inquiètent, car l'émigration n'est jamais chose facile et porte en soi ses déchirements. Au final, il advenait que Oriental.ma se penche sur ce dossier, car tous les observateurs estiment que près du tiers de l'émigration marocaine proviendrait de notre Région.

Alors, entre fantasme et réalité, vrai espoir et attente réaliste : quelle est déjà et quelle pourrait être demain la contribution volontaire et motivée de nos Marocains du monde au développement régional de l'Oriental ? Comment mieux les associer à la dynamique créée par l'Initiative Royale pour le Développement de l'Oriental, faire qu'ils contribuent à l'élan nouveau et bénéficient en retour de ses bienfaits ? C'est notre question centrale dans ce numéro et la réponse est un pré-requis à l'intelligence des actions à mener pour la mobilisation de ces concitoyens d'ailleurs.

Classiquement, nous revenons sur le poids économique de la diaspora et la façon dont ses décisions d'investissement influencent déjà notre économie. Mais cette approche comptable n'est pas réductrice, car nous la replaçons dans une lecture globale où les dimensions sociales, sociétales, et religieuses sont également intégrées, notamment par la présence active sur le terrain et auprès des personnes, de la Fondation Mohammed V et de la Fondation Hassan II, présidée par Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem.

Les aspects pratiques du rapport au pays y trouvent aussi des facilitations diverses et des soutiens. La Fondation Mohammed V se consacre également chaque année à la saison estivale. Le Département ministériel en charge, avec dynamisme, des politiques migratoires et le CCME complètent notre dispositif national public par une réflexion et des initiatives innovantes.

Nombre d'initiatives relèvent de la société civile, de personnalités marocaines de grand renom (comme le sportif international Abdellatif Benazzi) ou de simples citoyens qui manifestent eux aussi leur attachement à la Région d'origine (à l'exemple de Mohammed Marrakchi, natif d'Oujda) ou encore d'ONG marocaines et étrangères, dont les partenariats sont souvent accompagnés par les coopérations décentralisées. Face à l'évolution des stratégies migratoires et de co-développement, notamment européennes, nos institutions sont dynamiques. Les exemples de «migrations circulaires», bien maîtrisées, montrent que les intérêts des pays d'accueil et du Royaume sont conciliables : les fameux, et parfois mythiques, accords gagnant-gagnant peuvent exister en ce domaine et trouver un cadre, comme l'Initiative Conjointe Nations Unies / Union Européenne.

Plus ce dossier est devenu sensible, mieux il a été pris en charge. La stratégie gouvernementale s'est affinée, appuyée sur des études fines où la richesse, la complexité, les potentialités de la diaspora (nous parlons ici de compétences, ou de contenu technologique, ou encore de savoir managérial, autant que de fonds à investir) sont beaucoup mieux identifiées, ainsi que les modalités pour faciliter leur mobilisation au bénéfice du développement régional.

Diaspora - Région : un duo qui doit s'affirmer lui aussi gagnant-gagnant.

Merci aux auteurs qui nous restituent ici toute la pertinence de leurs études ou illustrent par l'exemple les initiatives heureusement abouties. Merci également à ceux qui nous permettent de jeter un regard intéressant venu de l'étranger, sur notre diaspora ou d'autres. Dans l'Oriental, une nouvelle ère commence et notre Région, via Internet notamment, entre progressivement en résonance, en temps réel, avec le reste du monde. Alors merci aussi à notre belle diaspora.

M. Mohamed MBARKI
Directeur Général de l'Agence de l'Oriental



Stratégie gouvernementale pour la mobilisation des MRE

Mohamed AMEUR
Ministre chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Etranger

« *Il n'est de richesse que d'Hommes* » : la phrase a traversé cinq siècles pour s'ancrer dans les préoccupations gestionnaires.

Gérer le développement, c'est d'abord s'assurer de ses ressources. Pour un gouvernement, comment ignorer le gisement des qualifications de ses concitoyens, même hors frontières ? Au Maroc, on travaille à rapprocher la connaissance fine de l'émigration qualifiée d'avec les besoins des secteurs les plus dynamiques, donc les plus demandeurs de compétences. On apprécie un potentiel : de développement pour le pays, d'épanouissement pour les personnes. A elles de franchir le pas : bien plus qu'une frontière.

Les marocains résidant à l'étranger sont aujourd'hui considérés, pour la partie des migrants qualifiés, à la fois comme des agents de développement dans les pays d'origine et de changements positifs dans les sociétés d'accueil. Ils jouent un rôle important dans le renforcement de la coopération entre les sociétés d'origine et les sociétés d'accueil. Ils y apportent des contributions positives. À l'heure de la mondialisation, les migrants qualifiés représentent un potentiel inexploité pour la croissance de leur pays d'origine, à laquelle ils sont disposés à participer. Dans des pays comme le Maroc, cette diaspora de migrants qualifiés, est fort peu explorée. Les pouvoirs publics des pays émetteurs ont pris conscience que le nombre élevé d'expatriés et le changement de statut économique représentent un potentiel de développement. Ils mettent en

place des stratégies et des programmes visant à inverser la fuite des cerveaux et à retenir les professionnels qualifiés, ou du moins leur permettre de contribuer au développement de leur pays.

Le Maroc ne fait pas exception en matière de mobilisation de compétences, puisqu'il est victime d'un exode massif des cerveaux marocains vers l'étranger.



M. Mohamed Ameur, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, préside le 1^{er} forum belgo-marocain des compétences

Ces dernières années le Maroc affiche sa volonté de mobiliser les ressources de sa diaspora, plus particulièrement, celles qui sont relatives aux compétences à mobiliser au service du développement du pays. Cette nouvelle approche « traduit le nouveau regard porté par le gouvernement aux ressortissants marocains résidant à l'étranger qui ne sont plus considérés comme simples pourvoyeurs de fonds pour le pays d'origine, mais comme de véritables acteurs du développement économique et social. Cette mobilisation repose sur la mise en réseau des compétences ».

Aussi, pour le Maroc, la communauté des Marocains résidant à l'étranger constitue une richesse fondamentale. Cette richesse est d'abord et avant tout humaine, car c'est de l'enrichissement mutuel des différentes cultures et des différentes expériences que participe aussi le développement humain. Au delà des contributions fortement positives que les MRE ont déjà apportées et qu'ils continuent d'apporter, il s'agit de mettre à contribution leurs expertises pour la concrétisation des programmes de développement du Maroc.

Fort de ces constats, le Ministère Chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger, a choisi de faire de la mobilisation des compétences l'un des axes prioritaires de son plan quinquennal 2008-2012. Les ressources financières, le potentiel d'investissement et les compétences des 3 300 000 ressortissants Marocains à l'étranger, représentent un potentiel qui nécessite de mettre en place une stratégie nationale avantageuse à la fois pour les MRE et le Maroc. En effet, l'expertise riche et diversifiée, accumulée par les compétences marocaines résidant à l'étranger, peut avantageusement s'impliquer dans le processus de développement du pays. Comment alors tirer le meilleur profit de nos MRE ? Comment établir les liens entre les compétences marocaines depuis leur pays d'accueil et les organismes nationaux demandeurs d'expertise, de manière efficace et transparente ? Comment les faire contribuer, les impliquer davantage dans la prise de décision stratégique au niveau des grands chantiers ... ?



Jeunes compétences marocaines à l'étranger : mobilisées pour le pays

Stratégie de mobilisation des compétences

Dans cette optique, et sur la base d'une étude achevée en juin 2009, le Ministère Chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger a engagé la relance de sa stratégie de mobilisation des compétences marocaines à l'étranger. Celle-ci a pour but de promouvoir le rôle de la diaspora marocaine dans le développement économique et social du pays. Elle s'appuie sur l'élaboration d'un plan d'action visant à mobiliser les compétences nationales émigrées et à valoriser leur savoir-faire et leurs expériences professionnelles, au profit du Maroc.

La première Université d'automne des compétences marocaines en Allemagne, tenue les 20 et 21 novembre 2009, a marqué le lancement officiel de cette stratégie qui vise à impliquer de manière concrète, durable et efficace, les compétences marocaines à l'étranger dans le processus de développement du Royaume. Cette rencontre a eu pour objectif de tirer profit de l'expérience et du savoir des compétences marocaines installées en Allemagne, notamment dans les technologies de pointe telles les technologies de l'information, l'aéronautique, l'automobile, les énergies renouvelables et l'environnement, la médecine, le développement social et économique durable.

Organisée en ateliers de travail, l'Université a été l'occasion de présenter les projets de partenariat soumis par les compétences maroco-allemandes et de mobiliser de façon opérationnelle les différents acteurs nationaux, publics et privés. Différents bailleurs, notamment la coopération allemande, ont participé à cette rencontre afin de s'impliquer dans le montage financier du programme de projets qui sera retenu.

Ainsi, étant persuadés que les transferts d'expertise peuvent devenir plus efficaces s'ils s'insèrent dans une vision globale d'intégration dans le développement - comme c'est le cas en Chine où l'implication de la diaspora chinoise apparaît explicitement dans les programmes de développement quinquennaux du pays - nous pensons que la participation de la diaspora et des compétences expatriées peut prendre plusieurs formes et qu'il faudrait essayer de diversifier les modalités des transferts et éviter de les canaliser en une seule voie institutionnelle.

La nouvelle stratégie se veut nationale et transversale. Elle ne doit pas seulement être l'affaire du Ministère en charge de la communauté marocaine, mais doit impliquer et responsabiliser, dans le cadre d'un partenariat opérationnel, l'ensemble des acteurs publics et privés qui œuvrent dans le domaine du développement économique et social du Royaume. C'est le postulat de

départ de notre stratégie ; partant de là, et pour rendre opérationnelle cette stratégie, nous en avons défini la forme, l'approche et les outils.

Modes concertés d'intégration des compétences expatriées

Une première forme possible d'intégration des compétences expatriées consiste à conclure des alliances avec l'ensemble des associations actives dans les domaines des transferts de compétences, selon les champs de transferts ou le pays de résidence. Cela ne peut se réaliser qu'à travers un engagement à long terme entre les pouvoirs publics chargés de la gestion des questions migratoires et des politiques de développement, par le biais de l'intégration des associations professionnelles dans les différentes phases de formulation des politiques sectorielles de développement. Les agendas de coopération doivent être clairs, afin de créer un climat de confiance entre les pouvoirs publics et les associations indépendantes qui insistent beaucoup sur leur autonomie.

Une seconde forme possible, proche de la première, vise à appuyer les projets et programmes de transferts de savoirs collectifs initiés ou mis en œuvre par les organisations de la diaspora et leurs membres, selon leurs champs de compétences ou leur pays de résidence. Ces actions, une fois répertoriées, peuvent faire l'objet d'un appui institutionnel immédiat. Cela suppose la mise en place d'une politique de communication permanente entre les associations de la diaspora et les institutions marocaines en charge des questions migratoires et des politiques de développement. C'est dans cette optique que s'inscrit cette rencontre.

Une approche sectorielle

L'approche que nous préconisons se veut sectorielle : pour chaque plan sectoriel, des recommandations spécifiques

pourraient être proposées mais des recommandations communes peuvent être identifiées, qui reflètent une approche commune à adopter pour chacun des plans.

La première étape est de répertorier les compétences des MRE par pays de résidence et par secteur. Le travail d'identification peut être fait avec les conseillers économiques des ambassades et les associations professionnelles de la diaspora dans le pays de résidence. Cette cartographie, traduction du « qui est qui », servira de base pour toutes les démarches suivantes.

La deuxième étape consiste à exprimer les besoins en capacités humaines par rapport aux différents secteurs analysés ci-dessus. L'analyse du rôle potentiel des

la vitalité et la haute qualification, de plus en plus avérée, constituent des atouts plaçant pour une meilleure intégration de leurs capacités dans la comptabilisation des ressources sur lesquelles peut et doit compter notre pays.

Diaspora et compétences : ferments du développement

La nature de l'émigration a beaucoup changé ces dernières décennies. La diaspora est de plus en plus formée et qualifiée. Mieux intégrée, elle participe de plus en plus à la vie économique, sociale, culturelle, intellectuelle des pays d'accueil. Désormais, les professions scientifiques, intellectuelles et managériales très qualifiées occupent 17% des

MRE actifs, tandis que 54% s'activent dans des emplois intermédiaires dans des domaines tels que l'enseignement, la santé, la communication, la gestion et le commerce. Les postes sans - ou à basse - qualification ne représentent plus que 28% de l'effectif.

Les compétences scientifiques expatriées participent fortement, ces dernières années aux «transferts inverses» au profit du Maroc, dans les domaines de la formation et de la recherche. De

même que sur le plan de l'investissement et de la création de l'emploi, où l'apport de la diaspora se révèle essentiel.

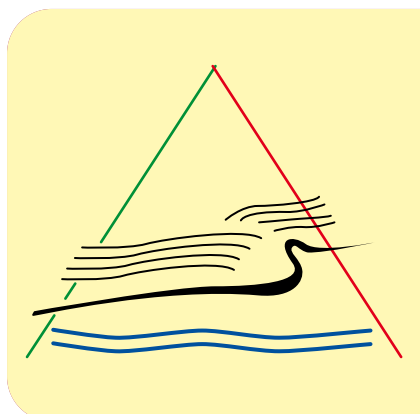
Toutes ces raisons font que nous ne pouvons occulter ce potentiel de savoir-faire, de solidarités, de ressources humaines et d'investissements pour le Maroc. Les réseaux marocains à l'étranger, nombreux et souvent bien organisés, tissent des liens étroits avec leur pays d'origine. Ils constituent un maillage efficace sur lequel doit se baser toute action de mobilisation, ou de réintégration, des compétences de Marocains Résidant à l'Etranger ; chaque Marocain, où qu'il soit, doit pouvoir être informé de l'ensemble de ces programmes et, s'il le souhaite, être associé aux dynamiques économiques et sociales en cours dans son pays.



De nombreuses compétences intellectuelles expatriées

MRE pour chaque secteur, combinée avec l'analyse des compétences disponibles permettra d'identifier les besoins. La plateforme FINCOME s'affirme comme l'outil existant utile pour exprimer les besoins identifiés dans les différents secteurs, puisque sa mission consiste à faire appel aux différentes compétences de la diaspora marocaine, pour accomplir des missions, sur place et / ou à distance, en appui ou dans le cadre des programmes de développement ; le FINCOME peut également servir comme base pour diffuser de l'information concernant tous les plans sectoriels du gouvernement.

En conclusion, il convient de souligner que le Maroc dispose, en la personne de ses ressortissants expatriés, d'un gisement de compétences dont la diversité,



La Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger

Omar AZZIMAN
Président délégué de la Fondation Hassan II

Depuis 1996, sous la présidence éclairée et effective de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, la Fondation Hassan II pour les M.R.E. développe des programmes qui confortent des fondements identitaires, d'une part, et apportent des solutions pratiques, voire utilitaires, à ceux que l'éloignement et la vie sous deux systèmes sociétaux différents ont mis en difficultés. Une démarche évolutive et proche des bénéficiaires.

La migration internationale est incontestablement un élément fondamental de la vie sociale et économique de notre époque. Chaque gouvernement se dote des moyens nécessaires à la maîtrise de la situation migratoire qui lui est propre, pour pouvoir la gérer à son avantage et à l'avantage de ses migrants.

Pour le Maroc, la communauté résidant à l'étranger atteint aujourd'hui le dixième de la population totale. Elle constitue la première communauté non européenne dans plusieurs pays d'Europe, notamment en Belgique, en Espagne et en Italie. Elle est présente dans presque tous les pays du monde et provient à des degrés différents de l'ensemble des Régions du Royaume. Plus de la moitié des ménages marocains comptent en moyenne un membre établi à l'étranger.

C'est dire l'importance de cette communauté et son impact sur la société marocaine ; c'est dire aussi l'importance de l'enjeu qu'elle représente au niveau national et international ; c'est dire enfin l'importance capitale que constitue

une réponse appropriée à ses attentes. Conscients depuis longtemps de cette réalité et de ces enjeux, les pouvoirs publics marocains ont inscrit la question des MRE parmi les premières priorités de la nation. La recherche des meilleurs moyens à mettre en œuvre pour la défense de leurs intérêts est permanente grâce à l'importance qui leur est accordée au plus haut niveau de l'Etat. C'est ainsi qu'au cours des deux der-

nières décennies, le dispositif institutionnel en charge des Marocains de l'extérieur a été régulièrement renforcé. Il mobilise aujourd'hui :

- un Département ministériel pour mettre en œuvre les politiques publiques en matière migratoire ;
- la Fondation Mohammed V, qui leur consacre une part importante de ses activités pendant la saison estivale ;



S.A.R. la Princesse Lalla Meryem en conférence, très attentive à la cause des MRE

- le CCME, qui leur offre une tribune pour s'exprimer et soumet à l'appréciation de Sa Majesté le Roi ses recommandations et ses avis ;
- la Fondation Hassan II qui leur est totalement dédiée.

Cette dernière constitue la véritable clé de voûte de tout ce système au niveau opérationnel. Créée en 1990 par la Loi n° 19-89, elle est placée sous la présidence de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem en 1996. Elle mobilise 671 personnes, dont 551 à l'étranger.

Ses missions sont définies par les textes qui ont fait l'objet de recentrages réguliers sur la base d'orientations ou de directives Royales. Ceci lui a permis d'établir la meilleure adéquation entre ses programmes et les attentes des MRE.

Une recherche menée selon une démarche singulière l'a conduit à prospecter, en pionnière, plusieurs sujets concernant la condition des Marocains de l'extérieur, convaincue qu'il est impératif de toujours mieux les connaître pour mieux les servir. Les travaux menés ou pilotés par son Observatoire ont constitué avec l'aide des meilleurs experts, une précieuse source d'informations ayant permis, dans plusieurs domaines, d'ouvrir de nouveaux chantiers, de suggérer de nouvelles actions ou de mettre en œuvre de nouveaux programmes.

De nouvelles branches se sont ainsi développées à partir du socle que constitue l'article 2 de la Loi 19-89 portant création de la Fondation, lequel stipule notamment qu'elle a pour objet « d'œuvrer pour le maintien des liens fondamentaux que les Marocains de l'extérieur entretiennent avec leur patrie et les aider à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent du fait de leur migration ». L'action qu'elle mène aujourd'hui, s'articule autour de sept grands programmes, développés dans plusieurs domaines : culturel, juridique, économique

et social.

L'enseignement de la Langue Arabe et de la Culture Marocaine (ELCO)

L'enseignement de la langue arabe et de la culture marocaine aux enfants de la communauté marocaine résidant à l'étranger est au centre des préoccupations de la Fondation :

- d'abord en raison des objectifs essentiels qu'il s'assigne pour la préservation de l'identité culturelle des enfants de l'émigration et la consolidation des liens avec la société d'origine ;
- ensuite en raison de l'intérêt que suscite ce programme auprès de nos compatriotes de l'extérieur, qui en demandent toujours davantage.

Ce programme mobilise aujourd'hui 525 enseignants et bénéficie à près de 65 000 apprenants dans huit pays.

Le séjour culturel

Le Séjour Culturel est perçu comme le prolongement naturel du programme ELCO. Il offre aux participants, c'est-à-dire aux enfants d'émigrés de 9 à 14 ans, l'opportunité de découvrir ou redécouvrir les richesses de leur culture d'origine dans ses multiples dimen-

sions. Ce programme, enrichi par une charte de qualité et une croissance remarquable du nombre de participants, a bénéficié cette année à plus de 1 000 d'enfants provenant de 24 pays.

L'animation religieuse

Les questions d'ordre religieux revêtent un intérêt particulier pour la communauté marocaine résidant à l'étranger comme pour la Fondation, l'Islam constituant une composante essentielle de l'identité marocaine.

Cette importance de la question culturelle se décline concrètement par le foisonnement des mosquées, d'associations et de centres culturels appartenant à la communauté marocaine, ce qui en fait, dans plusieurs pays, la principale communauté étrangère en termes de structures organisées dans le domaine du culte. Partant de cette spécificité, la Fondation a veillé à structurer son action dans le domaine religieux autour de deux programmes :

- le programme permanent d'orientation religieuse, confié à des prédicateurs résidents, avec pour mission principale d'encadrer les Imams qui le souhaitent dans les mosquées et centres islamiques relevant de la communauté marocaine ;

- un programme « saisonnier » organisé pendant le mois de Ramadan et à l'occasion de certaines fêtes religieuses, qui consiste à mettre à disposition de la communauté marocaine à l'étranger les compétences requises par l'encadrement et l'animation religieuse.

Le programme 2010 a mobilisé un total de 220 prédicateurs répartis sur 14 pays.

L'assistance juridique

Depuis 1998, la Fondation a toujours été la destination principale des requêtes formulées par les ressortissants marocains de l'étranger. Ce rôle a été élevé au rang de mission prioritaire depuis le



Pour l'ensemble de son œuvre, S.A.R. la Princesse Lalla Meryem reçoit le trophée des « Femmes Leaders Mondiales » des mains de Madame Simone Weill, ex-Présidente du Parlement Européen.

Discours Royal du 20 août 2001, qui a chargé la Fondation d'œuvrer pour le règlement rapide des litiges administratifs et judiciaires concernant les membres de la communauté et de leur apporter l'assistance juridique nécessaire pour préserver leurs droits et protéger leurs biens, et ce, en coordination avec les autorités publiques concernées.

Cette activité connaît un énorme succès auprès de la communauté. Elle a concerné jusqu'à aujourd'hui 54 813 MRE. La banque de données informatisée qui lui est consacrée est une mine d'informations sur les difficultés que rencontrent les MRE au Maroc (administrations, justice, etc.).

L'action sociale

L'action d'assistance sociale de la Fondation cible principalement les personnes démunies (sinistrées, malades ou décédées) et les personnes privées de liberté. Elle est accordée au cas par cas, à la demande des intéressés, de leurs familles, des associations ou des représentations diplomatiques ou consulaires.

Certains grands malades parmi les enfants marocains résidant à l'étranger bénéficient de la haute sollicitude de Sa Majesté le Roi, qui les reçoit au Palais Royal à l'occasion de chaque Fête du Trône.

Cette action peut se résumer en trois types d'interventions :

- le rapatriement des personnes malades ou en difficulté ;
- le rapatriement des dépouilles de personnes démunies décédées ;
- l'aide aux personnes en état de détention, qui consiste à organiser, avec le concours des aumôniers marocains dans certaines prisons ou des associations de MRE, en coordination avec les représentations diplomatiques et consulaires qui le souhaitent, un programme de distribution de corans et de délices de la cuisine marocaine du mois de Ramadan.

La promotion économique

Consciente de la nécessité d'accompagner les MRE désireux de participer au développement économique de leur pays, à travers l'investissement dans les secteurs vitaux et par le transfert de leur épargne, la Fondation a mis en place une structure dédiée à ce sujet.

Sa mission consiste à aider les membres de la communauté marocaine de l'étranger ayant des projets d'investissement au Maroc, à surmonter les difficultés et à les accompagner dans la réalisation de leur projet. Les activités que développe ce Pôle se déclinent comme suit :

- étude économique des demandes d'investissement ;
- accueil et orientation ;
- suivi de l'environnement économique ;
- suivi de l'évolution des transferts des MRE ;

- initiatives pour la promotion de l'investissement ;
- conduite ou participation aux activités de recherche, ou rencontres nationales et internationales sur cette question.

La coopération et partenariat

Le Pôle Coopération et Partenariat a été créé dans le cadre de la restructuration de la Fondation, pour développer les programmes de coopération avec les associations de marocains résidant à l'étranger, les organisations non gouvernementales nationales et étrangères qui s'intéressent à la migration et à l'émigration marocaine en particulier. Ce partenariat est concrétisé notamment en matière d'activités culturelles, sociales, scientifiques et pédagogiques, avec des collectivités ou des personnes physiques. Il rencontre auprès des MRE, un succès sans cesse croissant.

Certains parmi ces programmes désormais « classiques » sont en cours d'extension pour toucher de nouvelles « cibles » de bénéficiaires ou utiliser de nouvelles technologies. Ainsi :

- un programme d'enseignement à distance permettra l'apprentissage de la langue arabe par internet ;
- l'animation religieuse saisonnière s'enrichit par la mise à la disposition des associations qui le souhaitent, de conférenciers ou de madihines à l'occasion des différentes fêtes religieuses ;
- le Pôle économique met en place une nouvelle dynamique pour consolider son leadership dans le domaine de la migration et développement.

Toutes ces questions ont été portées à maturité lors de travaux pilotes aux résultats concluants. D'autres, à différents stades de conception, permettront d'ici peu la mise en œuvre progressive de programmes structurés dans des domaines jusque là encore peu couverts, tels que les personnes âgées, les jeunes, les femmes, les Marocains non musulmans, ainsi que les personnes en situation précaire.



S.A.R. la Princesse Lalla Meryem visite la Fondation Al Maarif pour l'éducation à Amsterdam / Pays-Bas



FEMMES ET MIGRATIONS MAROCAINES Une révolution douce

Driss EL YAZAMI

*Président du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger
Président du Conseil National des Droits de l'Homme*

D'un pays européen l'autre, les femmes représentent désormais souvent entre le tiers à près de la moitié des migrants originaires du Maroc. Cette féminisation en vagues successives a profondément changé la nature de l'émigration marocaine et fortement influé sur ses comportements. Elle porte en elle de nouveaux défis qui n'échappent pas au Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger.

Longtemps polarisée sur quelques pays du Nord-Ouest européen (en particulier la France, mais aussi la Belgique, les Pays-Bas et dans une moindre mesure l'Allemagne), l'émigration marocaine a connu ces dernières décennies une croissance démographique soutenue alors même que les pays d'Europe occidentale suspendaient au milieu des années 1970 l'immigration de travail. Parallèlement, le taux d'instruction et de qualification des émigrants est de plus en plus élevé et la base sociale de cette émigration n'a cessé de s'étendre, touchant aujourd'hui l'ensemble des couches sociales et des Régions du Royaume. Cette généralisation de l'émigration va de pair avec une globalisation en termes de destinations. Généralisée et globalisée, l'immigration connaît un processus de sédentarisation largement avancé. Les Marocains constituent aujourd'hui une des premières communau-

tés immigrées en France, en Belgique, aux Pays-Bas, en Italie et en Espagne. Dans ces deux derniers pays, les Marocains constituent désormais la première communauté étrangère. Mais, de toutes ces mutations radicales, l'émergence des jeunes générations et la féminisation de l'émigration sont probablement les deux lames de fond aux conséquences les plus profondes. C'est de cette deuxième évolution que l'on traitera ici.

Regroupement familial : la première vague de féminisation

Jusqu'à la fin des années 1960 / début des années 1970, les immigrés marocains en Europe sont majoritairement des hommes seuls, jeunes et célibataires. Selon l'Enquête sur les Marocains Résidant à l'Étranger réalisée en 2000, 78% environ des émigrants avaient moins de 30 ans au moment du départ et 65% étaient célibataires. Aujourd'hui, plus de 90% d'entre-eux ont 30 ans et plus, et plus de 86% sont mariés. Alors que 90% partaient seuls à l'étranger, près de 65% vivent aujourd'hui en couple avec enfants.

En raison du développement du regroupement familial, l'immigration connaît des transformations sociales et démographiques avec trois évolutions fondamentales : le vieillissement des premières générations, la féminisation et le rajeunissement, avec l'émergence des générations



Émigration : parfois, un départ dans la joie



Départ d'ouvrières agricole marocaines vers l'Andalousie (anapec)

nées et socialisées ailleurs qu'au Maroc. Conséquence des vagues successives de regroupement familial, la structure par sexe et par âge devient plus équilibrée et le taux d'activité des hommes a tendance à baisser alors que celui des femmes s'affirme, y compris pour les femmes peu qualifiées. En France, en Belgique et aux Pays-Bas, les femmes représentent désormais 47% de la population migrante ; 33% et 30% en Espagne et en Italie. C'est également le cas dans les pays arabes.

Deuxième vague de féminisation

Aujourd'hui encore, et en dépit du durcissement des législations, les migrations familiales continuent d'être la source principale de développement de l'immigration dans les pays européens, aux Etats-Unis et au Canada. Néanmoins, les femmes forment désormais un groupe à part entière et leur émigration n'est plus dépendante du seul mari. Des femmes célibataires, divorcées, voire mariées, partent de plus en plus nombreuses.

Ce phénomène, universel et commun à tous les grands pays d'émigration, n'épargne pas le Maroc. Les Marocaines émigrées sont de plus en plus présentes sur le marché de l'emploi

avec des taux variables, entre 45 % en France et 14% en Espagne pour les femmes âgées de 25 à 50 ans. Ce développement de la migration féminine s'explique bien évidemment par la forte demande des pays riches en emplois réservés traditionnellement aux femmes (travail domestique, nettoyage, soins aux personnes âgées, travaux saisonniers, notamment dans l'agriculture,...) et les expose plus que les autres catégories de migrants aux violences et aux discriminations.

Mais ce ne sont pas là les seuls moteurs du développement de l'émigration féminine. De plus en plus de femmes plus ou moins qualifiées, pourtant insérées dans le marché du travail national, prennent la décision d'émigrer, en exploitant toutes les possibilités offertes par la mondialisation.

Autonomie et changements sociaux

Ces évolutions, encore trop peu étudiées, révèlent les processus d'émancipation qui sont à l'œuvre dans la société marocaine, où de plus en plus de femmes agissent comme des acteurs autonomes de leur projet de vie. Leur parcours migratoire révèle ainsi et renforce la transformation des rôles traditionnellement assignés aux deux sexes : des femmes, de plus en plus nom-

breuses, se retrouvent dans la situation de chefs de familles, émigrant seules et organisant après l'arrivée de leurs familles dans le cadre du regroupement familial, ou prenant en charge celles qui sont restées au Maroc.

Les études menées au niveau international sur les migrations féminines (FNUAP, 2006) montrent que les femmes émigrées envoient généralement plus d'argent aux familles restées au pays, de manière plus régulière et ont une plus grande propension à affecter ces ressources à l'éducation des enfants. Elles sont globalement plus engagées dans le développement local. « Les enquêtes sociologiques qui ont été réalisées au Maroc montrent leur rôle méconnu d'agent social et culturel, qu'il s'agisse de l'évolution des pratiques alimentaires et vestimentaires, de l'usage social de l'espace privé et public, comme des comportements en matière de fécondité » (Gildas Simon, l'Atlas des migrations, 2008).

Ainsi, au sein des populations installées dans les pays de résidence comme au Maroc même, la féminisation de l'émigration démultiplie ses effets directs et indirects et soulève de nouveaux défis ; tout ceci devrait nous pousser à changer de perceptions et de politiques.



Information et formation itinérante d'ouvrières migrantes marocaines



L'Initiative Conjointe UE – NU sur la Migration et le Développement

Ester ZAPPATA

Point Focal Initiative Conjointe Migration et Développement

Les Nations Unies sont bien placées pour observer les migrations à l'échelle mondiale, ainsi que leurs conséquences sur le développement économique et social, notamment des pays émetteurs.

Très concernée, l'Europe s'est associée à une Initiative Conjointe UE-NU, déjà traduite par des projets en cours au Maroc. Largement concertés avec les ONG de la société civile et les institutions concernées de part et d'autre de la Méditerranée, ces projets mobilisent les partenaires et progressent à bon escient. L'Oriental est impliquée.

Le contexte

La migration internationale, le développement et les droits de l'homme sont intrinsèquement liés. Le respect des droits fondamentaux et des libertés des migrants est primordial pour que le potentiel positif des mouvements migratoires se développe de manière optimale. Le rapport mondial sur le développement humain du PNUD datant de 2009, intitulé « Lever les barrières : mobilité et développements humains » a montré à plusieurs niveaux les effets positifs des migrations.

Il existe plusieurs éléments permettant d'apprécier les impacts positifs des migrations – internes et internationales – sur le développement humain, notamment l'augmentation des revenus des foyers et l'amélioration de l'accès à l'éducation et aux services de santé. Aujourd'hui, tout porte à croire que les migrations peuvent donner des moyens d'action aux groupes traditionnellement désavantagés, en particulier les femmes.

Les politiques nationales et locales jouent un rôle central pour atteindre des résultats en matière de développement humain au profit des personnes qui, soit, choisissent d'émigrer librement, soit, sont forcées de se déplacer (conflits, dégradation de l'environnement, etc.). Les mesures restrictives mises en place par le pays d'accueil peuvent à la fois augmenter les coûts et les risques des migrations.

Parallèlement, des résultats négatifs peuvent apparaître au niveau des pays dans lesquels les droits civiques fondamentaux (tels que le droit de vote, l'accès à l'éducation et aux soins de santé) sont refusés à ceux qui se déplacent à l'intérieur de l'Etat dont ils ont la nationalité, pour travailler et vivre.

Le programme

L'Initiative Conjointe Migration et Développement (ICMD) est le résultat de l'intérêt croissant pour les activités liant la migration et le développement. Il s'agit



La lettre de l'Initiative Conjointe

d'un programme mondial sur trois ans mis en œuvre par le PNUD en association avec l'OIM, l'UNHCR, l'UNFPA et l'OIT.

L'objectif de l'ICMD est donc d'encourager les diasporas à contribuer au développement socio-économique des



Page d'accueil du site www.migration4development.org

leurs pays d'origine et plus particulièrement de :

- mettre en place et consolider les réseaux de personnes et organisations actives dans le secteur de la migration pour le développement, y compris dans la promotion des droits des migrants ;
- identifier les bonnes pratiques en la matière en vue de les partager et d'enrichir l'élaboration des politiques sur la migration pour le développement au niveau local et international.

Préconisant une approche bottom up dans ses modalités de mise en œuvre, l'ICMD se déploie dans 16 pays à travers le monde : Algérie, Cap Vert, Equateur, Egypte, Ethiopie, Georgie, Ghana, Jamaïque, Mali, Maroc, Moldavie, Nigeria, Philippines, Sénégal, Sri Lanka, Tunisie.

Le programme est financé par l'Union Européenne : il est doté d'un budget de 15 millions d'Euros relevant du Programme de coopération avec les pays tiers.

Les principales activités

Durant la première période 2008 – 2010 sont prévues les activités suivantes :

- un appel à projets adressé aux acteurs de la société civile autour de 4 domaines thématiques (les transferts de fonds, les communautés migrantes, les capacités des organisations et les droits des migrants) ;
- trois salons de la connaissance sur la migration et le développement, dont une plateforme virtuelle d'échanges et deux événements à Bruxelles ;
- la mise en œuvre du portail Internet www.migration4development.org qui se veut un réseau de connaissances sur la migration et le développement pour le partage d'idées, d'informations et l'entraide mutuelle.

L'ICMD au Maroc

Au Maroc, suite à l'appel à propositions lancé en 2009, 7 projets présentés par des consortiums euro-marocains ont été sélectionnés et financés, positionnant ainsi le pays comme l'un des principaux bénéficiaires du programme avec 1 300 000 Euros de budget alloué. Ces projets ont une durée de 12 à 18 mois, avec un budget moyen de



Migration circulaire : femmes marocaines recrutées pour des activités saisonnières en Espagne

200 000 Euros chacun. Ces multiples partenariats voient impliqués 8 acteurs/organisations du Maroc et 11 acteurs/organisations de Belgique, d'Espagne, de France et d'Italie.

Au Maroc l'ICMD est coordonnée par le groupe thématique des Nations Unies sur la migration présidé par l'UNHCR. Le suivi courant des projets est assuré par un point focal du programme basé au PNUD, agence d'exécution du programme.

Après le lancement officiel du programme en décembre 2009, un atelier à mi-parcours a eu lieu en juin 2010 avec les partenaires. L'objectif de cet atelier était de renforcer leurs compétences et de bâtir une démarche d'évaluation du programme. La visibilité du programme a par ailleurs été renforcée au niveau national, notamment auprès des institutions publiques et d'autres acteurs sociaux intéressés, en vue de renforcer les synergies potentielles avec d'autres initiatives en la matière.



Atelier ICMD

Projet	Description	Partenaires / UE	Partenaires / Maroc	Budget
Associations Migrantes, Associations Villageoises : mise en réseau pour un développement local et solidaire au Maroc	Améliorer la qualité et la pertinence des actions de développement local menées en partenariat par les associations de migrants en France et leurs partenaires, les associations villageoises au Maroc : veille sur la bonne gouvernance locale en incluant le point de vue de la société civile.	France : Association IDD (Immigration Développement Démocratie)	FMAS (Forum des Alternatives Maroc) /IFAD (Institut de formation des agents de développement), Maroc, Association Touya pour l'initiative féminine, Maroc	Budget : 225 833 € Durée : 18 mois
Droits des Migrants et Altérité Culturelle	Encourager la promotion et le respect des droits des migrants sub-sahariens au Maroc, en vue de favoriser leur intégration dans la société et lutter contre toute forme de discrimination.	Italie : CISS (Coopération internationale Sud-Sud)	Fondation Orient Occident, Maroc Centre Jacques Berque, Rabat	Budget : 161 000 € Durée : 16 mois
La migration circulaire féminine, vecteur de développement	Cadre : l'Accord de coopération entre l'ANAPEC et la Municipalité espagnole de Cartaya. Des milliers de femmes marocaines partent en Espagne pour y travailler de 3 à 6 mois : le projet vise à renforcer leurs capacités, afin de les impliquer de manière responsable dans le développement local.	Espagne : Fondation Centre d'Initiatives et de Recherches Européennes en Méditerranée (CIREM)	Fondation Orient Occident, Maroc	Budget : 189 520 € Durée : 16 mois
Mutualiser les compétences des migrants pour un développement économique et solidaire du Maroc	Initiative pour l'emploi : identifier et former 3 équipes locales de conseillers en ressources humaines dans 3 Régions. Au Maroc les équipes locales bénéficieront d'une formation initiale et continue, grâce aussi au tutorat en ligne et à une plateforme Internet de partage de matériel et d'idées entre partenaires.	France : Association Nouas	AIDES, Agence Internationale Développement Economie Solidaire, Maroc	Budget : 185 600 € Durée : 18 mois
Migration & Développement, femmes en mouvement à Khouribga	Contexte : la ville et la Province de Khouribga, au taux de chômage particulièrement élevé. Améliorer la situation sociale et professionnelle des femmes, l'un des segments les plus vulnérables de la population, grâce à l'implication de la diaspora marocaine en Italie, Région du Piémont.	Italie : Associazione Nazionale Oltre Le Frontiere, Agenzia di Cooperazione degli Enti Locali, Euroqualità	Centre International de Coopération Sud-Nord (CICSN) Casablanca	Budget : 199 685 € Durée : 18 mois
Projet d'aviculture à Ouled Daoud Azekhanine	Création d'un élevage de poulets comme Activité Génératrice de Revenus pour les habitants de la zone rurale d'Ouled Daoud (Province de Nador). Soutien de la diaspora marocaine de Belgique, principalement par une levée de fonds.	Belgique : IMANE, organisation de MRE, Flandre	Coopérative agricole Al Fath, Ouled Daoud Azkhanine, Maroc	Budget : 200 000 € Durée : 18 mois
Création d'entreprise et encouragement du tissu productif dans la Région de l'Oriental	Renforcer la capacité d'action des migrants marocains résidents dans la Communauté autonome de Murcie et originaires de l'Oriental, dans la promotion de liens socio-économiques entre les Régions de l'Oriental et de Murcie.	Espagne : Direction pour l'Immigration et le Volontariat de Murcie, Municipalité de Carthagène, Association Cepaim, Fondation Crea Empresas	Association Solidarité et Développement, Oujda	Budget : 184 524 € Durée : 12 mois

Les projets en cours



Les flux financiers des MRE au cœur d'une contribution plurielle au développement

Pr. M. CHAFIKI

Direction des Etudes et des Prévisions Financières
Ministère de l'Economie et des Finances

L'importance pour le Royaume des flux financiers venus des MRE n'est peut être plus à démontrer mais en donner une lecture scientifique permet d'en parler avec justesse. Leur place est restituée ici par les indicateurs les plus pertinents, avec une approche analytique des conséquences de leurs évolutions passées, voire prospectives. Impacts évalués, mesures prises pour les amplifier au bénéfice de la collectivité, et surtout approche régionale au vu des nouvelles opportunités politiques annoncées : la priorité semble définitivement acquise à la recherche d'une affectation optimisée de ces ressources. Pourquoi pas au développement régional ?

Les transferts de fonds des migrants sont considérés comme une source importante de revenus pour les pays d'émigration. Ils soutiennent la demande des ménages et peuvent compenser le déficit de la balance commerciale et des opérations courantes, et contribuer au développement économique et social du pays.

Au Maroc, les transferts de fonds des Marocains Résidents à l'Etranger (MRE), de par leur progression régulière, ont conduit pendant plusieurs années à alimenter les réserves de change et, par ricochet, à soutenir la balance des paiements en favorisant par conséquent une meilleure stabilisation du cadre macroéconomique. Toutefois, dès la deuxième moitié de l'année 2008, les volumes de fonds transférés ont accusé des baisses importantes. Ces baisses relèvent, pour l'essentiel, des facteurs

liés à la dégradation de la conjoncture économique internationale et des mauvaises performances des économies des principaux pays d'accueil des MRE.

Depuis le quatrième trimestre de l'année 2009, en dépit de la crise financière, ces transferts ont évolué plus favorablement que prévu. Cette évolution a été enre-

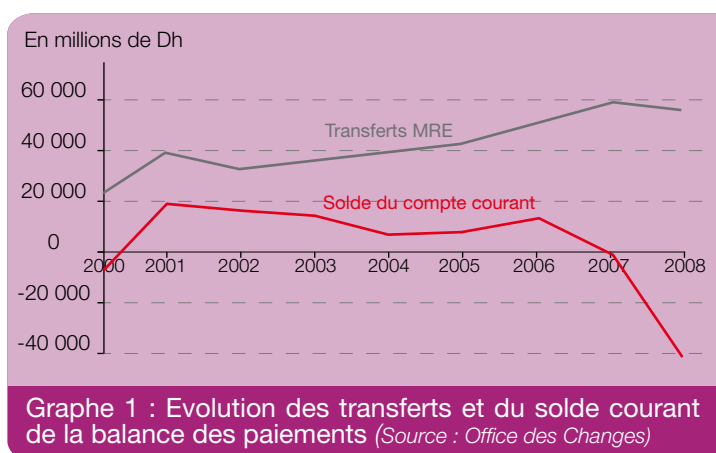
Transferts de fonds des migrants : redémarrage après la crise

gistrée dans un contexte où l'économie marocaine a fait preuve d'une résilience avérée démontrant l'impact positif des réformes engagées au cours de ces dernières années, mais où les impacts limités de la crise ont été surtout ressentis au niveau du compte courant à travers les exportations et les transferts. Le changement de tendance qui a caractérisé l'évolution des flux des transferts des MRE a poussé les pouvoirs publics à mettre en place des actions ayant pour objectif de préserver cette manne financière, réorganiser les circuits de sa mobilisation et stimuler davantage la dynamique des transferts des immigrés au service du développement économique et social du pays en orientant leur affectation vers des emplois productifs. Ces actions ont été dirigées vers la réalisation de deux objectifs majeurs : fluidifier davantage les circuits et faire baisser les coûts des transferts, initier et encourager les programmes d'investissement en leur assurant rentabilité et sécurité. Par ailleurs, des tendances plus prononcées apparaissent chez les communautés des immigrés en faveur d'une plus grande mobilisation autour des préoccupations régionales en apportant, en plus du capital financier, deux atouts essentiels au développement : le capital humain et le capital social. En mettant davantage l'accent sur le développement local et la décentralisation, les immigrés, à travers le milieu associatif ou par le biais des canaux officiels, peuvent en effet jouer un rôle dans la dynamisation des investissements régionaux et, par conséquent, dans le développement local et régional.

Source prépondérante de financement de l'économie, affectée par la crise financière

Les envois de fonds des MRE constituent, avant la crise financière, la deuxième source de financement de la balance des paiements après les exportations, soit 91% des transferts

courants privés en 2007. Ils représentent 18,7% des recettes courantes en moyenne sur les quatre dernières années (même part sur la période 2000-2007) et contribuent à hauteur de 17,5% à l'accroissement de celles-ci pour la même période. Ils représentent, en 2007, 93,7% des recettes touristiques, 18% des importations de biens et de services, 25% des exportations et couvrent plus de 40% du déficit commercial (Graphe 1).



Eu égard à leur caractère stable et continu, les flux de fonds en provenance de l'étranger participent considérablement à l'alimentation du stock de devises. En 2007, les transferts des MRE représentent 26% des avoirs nets en devises étrangères et contribuent à hauteur de 40% à leur accroissement, contre 25% et 27% respectivement en 2006. Alimentant, par ailleurs, les dépôts bancaires, ces transferts participent également à la consolidation de l'épargne et au financement de l'économie (Tableau 1).

Depuis 2008, un changement de tendance a été observé, montrant un retournement des transferts des MRE à partir du troisième trimestre, avec une baisse de 5,5% par rapport au même trimestre de l'année 2007. Cette baisse s'est creusée pendant le quatrième trimestre avec une évolution de -16,2% par rapport à la même période de l'année précédente et de -3,4% par rapport à la moyenne de la période 2005-2007.

La situation s'est encore dégradée sur l'année 2009, qui a enregistré une baisse des volumes transférés de 5,3% par rapport à 2008 et de 8,7% par rapport à 2007. La dégradation était remarquable surtout sur la période janvier-août, avec des baisses mensuelles atteignant jusqu'à 14% en glissement annuel.

Après les contre-performances précédentes, les transferts MRE ont commen-

cé à se réajuster à partir du mois de septembre 2009 pour s'établir à des niveaux supérieurs à ceux enregistrés en 2008. En moyenne sur la période septembre-décembre 2009, l'évolution positive constatée au niveau des fonds transférés était de l'ordre de 8% en glissement annuel. Cependant, les flux enregistrés demeurent largement en dessous des niveaux qui auraient pu être réalisés en l'absence de la crise financière internationale, soit un montant global de près de 64 milliards de Dh en

	2005	2006	2007	2008	2009
Transferts/recettes courantes	18,3%	18,8%	18,6%	15,8%	18,0%
Transferts/exportations de biens et services (FOB)	24,4%	25,1%	24,6%	20,5%	23,7%
Taux de couverture du déficit commercial par les transferts	47,9%	48,5%	40,5%	31,2%	32,8%
Transferts/avoirs nets en devises étrangères	24,5%	25,0%	26,4%	26,9%	26,1%
Transferts/revenu national brut disponible des ménages	10,6%	11,7%	12,8%	11,2%	n.d

Tableau 1 : Quelques indicateurs sur les transferts des MRE (DEPF)

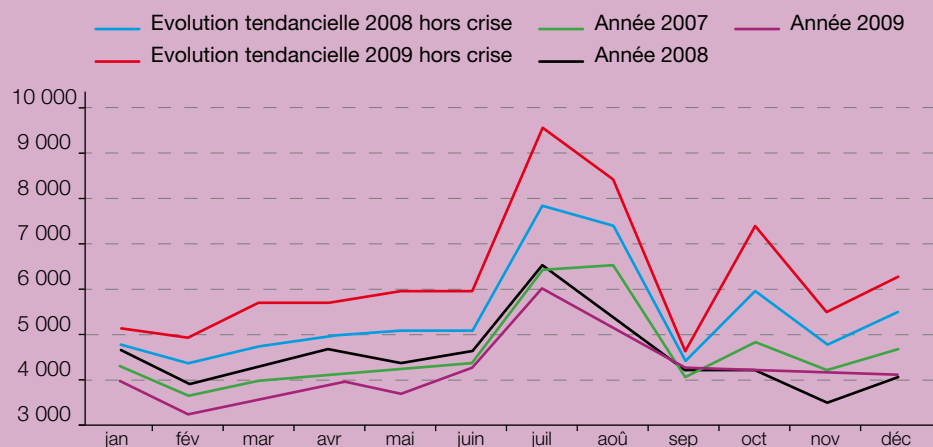
2008 et jusqu'à 75 milliards de Dh pour l'année 2009 (Graphe 2).

Selon les résultats de l'enquête du Haut Commissariat au Plan sur l'insér-

d'un retour, mais aussi car il offre une véritable sécurité pour l'avenir au moment où la crise économique dans les pays d'accueil assombrit les perspectives. Les autres choix d'investissement sont conditionnés par les critères de rentabilité immédiate et de risque faible.

Cependant, les choix d'investissement des immigrés sont appelés à se modifier car, si plus des 4/5 des investissements réalisés au Maroc ont porté sur l'immobilier, ce secteur ne totalise, selon la même enquête, que près du tiers des intentions d'investissement au Maroc ; le reste se répartit entre le commerce (34,0% des projets), l'agriculture (8,7%), le tourisme (5,6%) et l'industrie (5,4%) (Graphe 3).

Malgré leur impact sur les revenus des ménages et la balance des paiements, la question de l'impact des transferts des migrants sur la croissance économique du pays d'origine demeure très controversée, car il est très difficile de mettre en évidence une relation stable et directe entre ces deux variables. Les



Graphe 2 : Evolution des transferts en 2008 et 2009 comparativement à leur évolution tendancielle hors crise (en millions de Dh) (DEPF)

La tendance à l'amélioration constatée à fin 2009 s'est consolidée au cours du premier semestre de 2010, qui a enregistré une variation positive de 11,5% en glissement annuel par rapport au même semestre de 2009.

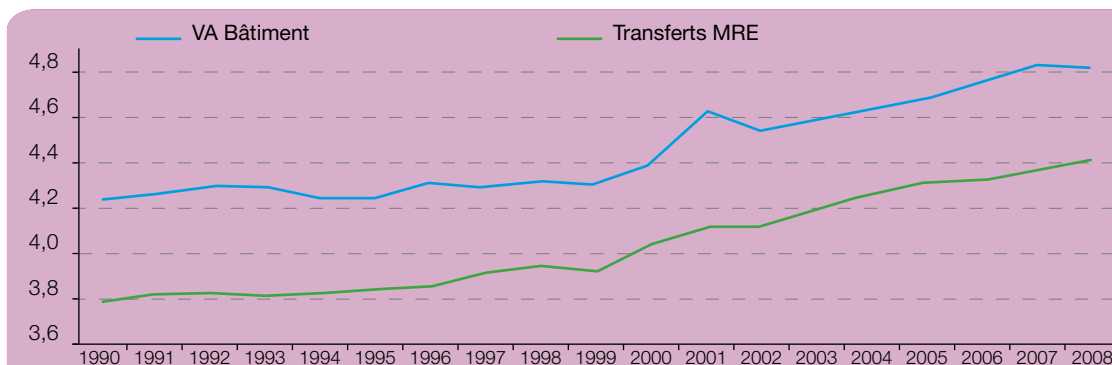
Impact sur l'investissement privé et la croissance : une importance croissante

En dehors des transferts destinés à alimenter le budget familial dans les pays d'origine, une partie de ces derniers est également affectée au financement des investissements en capital humain ou en infrastructure (logement) et, dans une moindre mesure, à l'investissement productif, ce qui a été corroboré par une étude de la Banque Africaine de Développement ⁽¹⁾ (Tableau 2) :

(part en % du total des transferts)	Aide familiale	Immobilier	Investissement productif
Maroc	45%	41%	14%
Sénégal	61%	34%	5%
Mali	41%	41%	18%
Comores	77%	13%	10%

Tableau 2 : Affectation des transferts dans quelques pays d'Afrique (Source : Banque Africaine de Développement et calculs DEPF)

tion économique des immigrés marocains dans les pays d'accueil (2005), les MRE investissent de plus en plus dans leur pays d'origine. En effet, 44,1% des chefs de ménages marocains résidant



Graphe 3 : Evolution des transferts MRE et de la valeur ajoutée du secteur bâtiment (en logarithme des valeurs en millions de Dirhams) (DEPF)

à l'étranger investissent au Maroc, pour l'essentiel dans l'immobilier (86,9%), le commerce (5,2%) et l'agriculture (4,1%) ; l'industrie et le tourisme n'en totalisent que moins de 2%. L'immobilier représente pour le migrant marocain le placement de prédilection, non seulement parce qu'il a une valeur affective et s'inscrit dans l'éventualité

transferts peuvent exercer un effet direct sur l'emploi, la productivité et la croissance en cas d'affectation à des investissements productifs. L'élasticité positive entre la valeur ajoutée du secteur du bâtiment et les transferts des expatriés marocains (Graphe 3) constituerait une sérieuse présomption de l'existence d'un effet d'entraînement positif de ces derniers sur la croissance de l'économie marocaine. En cas d'autres utilisations des transferts - telles l'épargne, les achats fonciers ou la consommation - les effets multiplicateurs sur la croissance sont indirects et difficiles à cerner.

Impact des transferts des MRE sur la pauvreté

L'apport de l'émigration en tant que source de revenus pour l'économie marocaine est essentiel. Mais l'importance des transferts des MRE réside surtout dans leur caractère de protection sociale contre les divers dénuements auxquels les familles pauvres sont confrontées.

Selon une étude⁽²⁾ sur l'impact des transferts des MRE sur la pauvreté au niveau national, les effets positifs sont indéniables et sur plusieurs plans. Les envois de fonds arrivent directement dans la famille, ce qui se traduit par une hausse des dépenses en biens et services, des créations d'emplois et de revenus. Un cercle vertueux se crée ainsi.

Cette étude a montré que les transferts des MRE seraient à l'origine d'une baisse du taux de pauvreté au Maroc : de 23,2% à 19%. Autrement

dit, près de 1,2 million de marocains auraient échappé à la pauvreté grâce au soutien financier des émigrés opéré sous forme d'investissements et de divers transferts. Par ailleurs, l'enquête CBMS⁽³⁾ réalisée par le Ministère de l'Economie et des Finances en 2007, dans la Municipalité d'Essaouira et la Commune rurale de Bouaboud, a montré que 42,6% des émigrants de ces deux localités effectuent des transferts d'argent (57,3% par des hommes et 13,5% par des femmes) et de manière régulière, à leurs familles, avec des retombées positives sur le niveau de vie des ménages dans ces deux localités.

Impacts macroéconomiques d'une amélioration des transferts

Les envois de fonds transférés au Maroc ont donc des impacts, plus ou moins importants, sur le développement économique et social du pays. Les résultats d'une simulation, à l'aide du modèle calculable d'équilibre général de la DEPF, confirment ce constat. Le Tableau 3 présente l'impact d'une hausse de 10% des transferts des MRE sur les principaux

agrégats macroéconomiques. Par rapport à fin 2009, un tel accroissement annuel induirait, toutes choses égales par ailleurs, une hausse du PIB de 0,11% et une amélioration du revenu des ménages de 1,5%. Cette dernière aurait un impact positif sur la consommation des ménages, qui progresserait de 0,61%, et sur le secteur de la construction qui générerait 0,9% de plus de valeur ajoutée.

Variable	Impact estimé
Produit Intérieur Brut	0,11%
Consommation des ménages	0,61%
Revenu des ménages	1,50%
Formation brut de capital fixe (FBCF)	1,24%
Valeur ajoutée du secteur de la construction	0,90%
FBCF du secteur de la construction	0,95%
Compte courant en % du PIB	1,01%

Tableau 3 : Impact d'une hausse de 10% des transferts MRE (Source : Modèle calculable d'équilibre général, DEPF)

Les transferts de fonds influent aussi sur la masse monétaire et la gestion de la liquidité. Sur la base d'une élasticité entre masse monétaire et transferts MRE de 0,07, un accroissement annuel de ces transferts de 10% induirait une hausse de l'encours de la masse monétaire de 0,7% et une amélioration de la liquidité de l'économie de 0,6%.

Quelques actions pour mieux dynamiser les transferts des MRE

Les dernières évolutions des transferts MRE dues au contexte de crise internationale ont suscité une nouvelle façon d'agir de la part des autorités publiques pour pérenniser et valoriser cette source de financement de l'économie nationale. Il importe d'entretenir l'entrée massive de ces flux, tout en les orientant davantage vers l'investissement productif, dans le cadre d'une politique plus globale destinée à répondre également aux besoins des marocains du monde.

Cependant, la mobilisation de l'épargne des MRE et la stimulation de leur contribution au développement sont aussi tributaires des performances du système

financier national, de la qualité et de l'adéquation des services offerts. Ceci étant, des efforts sont préconisés pour la mise en place de politiques publiques spécifiques et intégrées, visant à dynamiser les transferts au service du développement économique et social. Signalons ci-après plusieurs des principales mesures prises dans le cadre du Comité de Veille Stratégique qui s'est régulièrement penché sur l'évolution de cette question.

Promotion de l'investissement des MRE à travers :

- la mise en place d'un accompagnement sous forme de contribution directe de l'Etat aux projets d'investissement à hauteur de 10% pour tout autofinancement du projet par apport en devises d'au moins 25%, les banques finançant le reste ;
- l'extension du dispositif de garantie «Damane Assakane», géré par la Caisse Centrale de Garantie, pour faciliter l'accès aux crédits immobiliers pouvant couvrir 100% du prix d'achat du logement.

Baisse des coûts de transfert par :

- la gratuité des transferts jusqu'à fin 2009 et la baisse des commissions de change par les banques marocaines ;
- la réduction de la commission de change de la part de l'Etat ;
- la renégociation des conventions liant les banques marocaines aux institutions de transferts financiers (notamment Western Union et MoneyGram), basée sur la suppression de la clause d'exclusivité afin de réduire les commissions appliquées aux transferts vers le Maroc.

Certaines actions d'accompagnement

Dans les pays d'accueil, des mesures ont été prises en relation, notamment, avec la levée de la pratique de la préférence nationale et européenne, l'assouplissement des conditions de séjour pour les MRE touchés par la crise, leur accompagnement rapproché pour la gestion des conséquences sociales de la crise et l'ouverture de discussion avec les Gouvernements et les banques

des pays d'accueil pour des moratoires sur le remboursement des crédits.

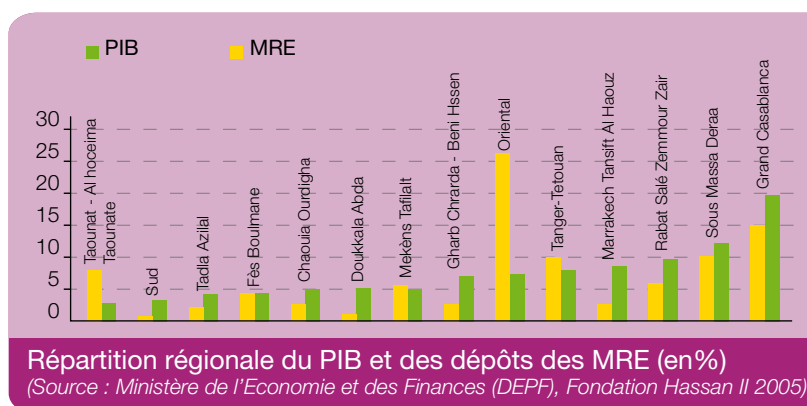
La dynamisation des transferts passe aussi par la stimulation de l'investissement privé des MRE au Maroc, physique et en portefeuille, dont la part dans l'investissement national est jugée encore faible eu égard à l'importance des montants transférés. Il importe, en ce sens, d'accompagner les MRE porteurs de projets d'investissements productifs par des mesures incitatives de modernisation du climat des affaires, de sensibilisation et de communication d'informations sur l'environnement et les opportunités d'investissement au Maroc, et par le renforcement des structures d'accueil, de conseil et d'accompagnement et l'adaptation des procédures aux particularismes de leurs conditions de non-résidents. Il s'agit, entre autres, de dynamiser l'action des Centres Régionaux d'Investissement (CRI) en matière d'assistance à la création d'entreprises, d'allègement des procédures administratives et d'élaboration d'études sur l'économie régionale et sur les niches d'investissements futurs.

L'objectif de ces initiatives est de lever les contraintes qui entravent l'investissement des MRE⁽⁴⁾ et d'intensifier et diversifier cet investissement fortement concentré sur le secteur immobilier⁽⁵⁾, sans pour autant ignorer les mesures d'ordre qualitatif ayant trait, d'une part, aux politiques de coopération avec les pays d'accueil (pour appuyer l'expertise locale, renforcer le réseau des transferts formels et abaisser les coûts de transaction à des niveaux raisonnables) et, d'autre part, aux initiatives du Maroc à l'étranger visant à renforcer l'attachement des marocains à leur pays d'origine.

Régionalisation : nouvelle opportunité pour mieux valoriser l'épargne des immigrés dans le développement local

Une étude⁽⁶⁾ de la Fondation Hassan II en 2005, sur la répartition régionale des

transferts des MRE sous forme de dépôts, révèle une forte concentration de leur volume au niveau territorial. Trois Régions sur les seize accaparent plus de la moitié des montants déposés en banque. La Région de l'Oriental et largement prédominante, avec plus du quart du montant total, suivie par les Régions du Grand Casablanca (14,7%) et Souss-Massa-Daraâ (10%). Hors, les résultats de la répartition régionale du PIB font apparaître que l'Oriental ne représente que 7% du PIB national, contre 19,3% pour le Grand Casablanca et 12% pour le Souss-Massa-Daraâ.



Ces disparités interrégionales en matière de création des richesses et des transferts des MRE montrent l'effort à déployer en matière d'affectation de ces ressources au profit du développement régional. Les ressources financières, le potentiel d'investissement et les compétences de 3,3 millions de ressortissants marocains à l'étranger sont des atouts qui nécessitent la mise en place d'une stratégie nationale avantageuse, à la fois pour les MRE et le développement régional du Maroc. Le projet de régionalisation constitue aujourd'hui une opportunité pour mettre en place cette stratégie. L'analyse des investissements industriels des MRE montre la dominante régionale de leur destination, liée fort probablement à leurs origines géographiques. Pour accompagner ce mouvement, il faudra favoriser une meilleure connaissance des opportunités d'investissement dans les Régions d'origine et mettre en exergue leur potentiel de développement. La motivation à s'impliquer dans le développement et la création des richesses au plan local s'en trouverait renforcée.

La contribution des transferts des MRE au développement du pays n'est plus à démontrer au regard de son impact avéré, non seulement sur les grands équilibres macroéconomiques, mais aussi sur les équilibres sociaux, surtout au niveau local, là où de nouvelles approches du développement bourgeonnent au gré d'initiatives locales riches d'enseignement. Certes, les Régions pourvoyeuses d'émigration continuent à pâtir de déficits sociaux, mais elles peuvent repartir à la conquête de nouveaux horizons d'auto-développement, en utilisant autrement, non seulement, les transferts financiers

comme levier ou comme une sorte «d'accumulation primitive», mais aussi en capitalisant sur le savoir-faire et le réseau relationnel de leurs ressortissants au meilleur profit de leur modernisation et de leur développement.

Au carrefour de ces logiques de développement endogène et des dynamiques d'ouverture sur le monde, de nouvelles

espérances se dessinent à travers une contribution plus féconde des marocains du monde au développement d'un Maroc toujours plus ouvert à sa pluralité et à celle du monde.

(1) «Les transferts de fonds des migrants, un enjeu de développement», Banque Africaine de Développement, 2007.

(2) «Apports des transferts des résidents à l'étranger à la réduction de la pauvreté : cas du Maroc », Jamal Bouchachen, Développement et Droits de l'Homme, Session I-Pa 5c, 2000.

(3) Dispositif de Suivi Communautaire

(4) Selon une étude de l'Observatoire de la Fondation Hassan II sur l'utilisation des transferts des MRE (2008), les problèmes rencontrés par les MRE dans la réalisation de leurs projets d'investissement au Maroc, classés par ordre d'importance, sont : l'administration publique, la corruption, la fiscalité, le financement, la confiance et le besoin de soutien technique et de conseil, associé au problème d'accueil et d'information.

(5) L'immobilier constitue de loin le premier investissement des MRE, que ce soit dans le pays d'origine (86,07% des montants investis au Maroc) ou d'accueil (83,5% des investissements dans le pays de résidence) selon l'étude de l'Observatoire de la Fondation Hassan II sur l'utilisation des transferts des MRE, parue en 2008.

(6) Etude sur les marocains de l'extérieur et développement, Fondation Hassan II, 2005.



LA DIASPORA CHINOISE Acteur économique et culturel majeur

Son Excellence XU JINGHU
Ambassadeur de Chine au Maroc

« Important élément du développement du pays et grande messagère de l'amitié », c'est en ces termes que Son Excellence l'Ambassadeur de Chine au Maroc parle de la diaspora de ses concitoyens expatriés. A le lire, on mesure l'apport de ces chinois essaimés de par le monde à la prospérité de leur pays, mais aussi à sa modernisation sur bien des plans et, plus largement, à son ouverture sur d'autres cultures. Les expatriés renforcent les liens de toutes natures et ouvrent les routes des connaissances réciproques. La Chine le sait et l'applique.

Depuis le lancement de la politique de réforme et d'ouverture sur l'extérieur en 1978, la Chine a obtenu des succès éclatants dans le développement économique et la part de la contribution de la diaspora chinoise n'y est pas négligeable.

Comme l'a dit M. Deng Xiaoping, architecte en chef chinois de la réforme et de l'ouverture : « nous avons des dizaines de millions de chinois patriotes à l'étranger, qui aspirent ardemment à la prospérité de la Chine ». C'est unique dans le monde. Selon les dernières recherches et jusqu'en 2008, le nombre total de ressortissants chinois d'outre-mer a dépassé 48 millions, dont 33 millions en Asie du Sud-Est (soit 70% du chiffre total), 7,5 millions en Europe et en Amérique du Nord et environ 2 millions en Amérique du Sud et en Afrique.

En développant leurs propres carrières à l'étranger, ils suivent de près le déve-

loppement et le progrès de leur pays d'origine et se jettent dans l'oeuvre de la modernisation de la Chine. Ils ont apporté une contribution importante au développement économique et social de la Chine.

友誼

L'amitié, l'un des messages de la diaspora

Ils ont amené en Chine
des investissements massifs

Depuis 1978, les ressortissants chinois à l'étranger demeurent toujours l'une

des principales sources d'investissements.

Prenons l'exemple de la Province du Guangdong, région très connue pour l'importance de ses ressortissants. Selon les statistiques, depuis plus de 30 ans, les ressortissants d'outre-mer, y compris les compatriotes de Hong Kong et de Macao, ont investi dans cette Province plus de 140 milliards de dollars US, soit 60% des capitaux étrangers absorbés par toute la Province.

Par l'intermédiaire des ressortissants chinois, de nombreuses entreprises étrangères, dont beaucoup parmi les plus renommées, sont venues en Chine pour y investir.

Ils ont apporté en Chine
des technologies avancées
et des expériences managériales

En plaçant des capitaux en Chine, les ressortissants ont également introduit de l'étranger des technologies et tech-



La main d'œuvre chinoise travaille dur

n'ont pas oublié de se consacrer aux services d'intérêt public. Ils ont fait des dons immenses, surtout à leurs régions ou villes d'origine, pour construire des routes, des écoles, des hôpitaux, des bibliothèques et des stades, etc. Ceci constitue un soutien fort au développement socio-économique de la Chine. Par exemple, à Meixian, une petite ville du Guangdong, la somme annuelle des dons venant des ressortissants d'outre-mer dépasse 100 millions de dollars US. Lorsque la Chine a été frappée par de graves calamités naturelles, comme les inondations, la sécheresse ou les séismes, les ressortissants

chinois n'ont pas hésité à accorder leur contribution, en nature ou en espèces, pour aider les sinistrés à reconstruire leurs foyers.

Ils sont des messagers de l'amitié entre la Chine et leurs pays de résidence

Les ressortissants chinois à l'étranger travaillent toujours dur, apportant ainsi une contribution importante au développement économique de leurs pays de résidence.

En même temps, ils se sont efforcés de s'intégrer, de rendre service à la société d'accueil, et de vivre en bons termes avec la population locale. Ils ont édifié, de par leurs propres comportements, une image d'eux-mêmes et du peuple chinois : travailleurs, intelligents, bienveillants et amicaux.

A travers eux, la langue, la culture, l'art et la gastronomie de la Chine se sont faits connaître à travers le monde. Les ressortissants chinois, en se consacrant à la cause de l'amitié entre la Chine et les pays étrangers, ont pu promouvoir énergiquement les échanges amicaux et la coopération dans divers domaines entre la Chine et leurs pays d'accueil. Ils sont devenus le trait d'union entre le peuple chinois et les autres peuples du monde.

Et pour demain ...

Actuellement, la Chine continue à s'avancer à grande vitesse sur la voie de modernisation. Le développement de la Chine offrira à ses ressortissants d'outre-mer une scène plus large. En revanche, les ressortissants d'outre-mer apporteront également de nouvelles contributions, encore plus importantes, au développement de leur mère patrie et au renforcement de l'amitié et de la coopération entre la Chine et les pays étrangers.

niques de pointe, ainsi que des connaissances en gestion, notamment dans les secteurs de hautes et nouvelles technologies comme l'électronique, les télécommunications, l'automobile, etc. Ceci a beaucoup contribué à l'industrialisation et aux progrès technologiques de la Chine.

Ils ont servi de guide aux entreprises chinoises visant à sortir du pays

Avec la croissance rapide de l'économie chinoise, de plus en plus d'entreprises chinoises ont commencé à sortir du pays. En profitant de leurs atouts linguistiques et culturels ainsi que de leur réseau commercial, les ressortissants chinois ont joué le rôle d'intermédiaires pour aider les entreprises chinoises à explorer le marché extérieur et à mener la coopération économique et commerciale internationale.

Grâce à eux, la participation à la mondialisation économique et l'intégration au système économique mondial de la Chine se sont bien accélérés.

Ils ont pris une part active à la modernisation de la Chine

Noués par les liens du sang à la patrie, les ressortissants chinois, en développant leurs propres affaires en Chine,



La Chine est entrée activement dans les nouvelles technologies



Pour bien vivre et bien se développer ensemble

Philippe MOUREAUX

Ministre d'Etat, Sénateur,

Bourgmestre de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean / Belgique

Vue d'Europe en l'occurrence, la diaspora d'origine marocaine démontre sa capacité à fertiliser la vie culturelle : une clé du bien vivre ensemble là-bas. La facilitation du retour des compétences au Maroc n'est pas forcément perçue comme une offre concurrente : plutôt le moyen d'inter-relations tissées dans un rapport gagnant-gagnant.

L'auteur, à la fois élu communal ancré sur les réalités locales et acteur politique national, propose une lecture très positivée des évolutions perçues depuis la Belgique.

En Belgique vit une importante communauté d'origine marocaine, évaluée à quelque 400 000 personnes, dont une forte proportion de binationaux.

Selon les spécialistes des flux migratoires, un Marocain sur dix est établi en dehors du territoire marocain, soit 3 millions de personnes, dont 85 % vivent en Europe, ce qui en fait le deuxième groupe de migrants dans l'Union Européenne après les Turcs.

Ces quelques statistiques suffisent à souligner l'opportunité que représente l'émigration marocaine en tant que force contributive au développement régional et national du Maroc.

Pour peu, naturellement, que ce vaste potentiel de la diaspora soit appréhendé à l'aune d'un processus cohérent et durable prenant dûment en compte la plénitude du facteur humain avec tout ce que cela peut impliquer : le respect des libertés individuelles, la nécessaire participation des intéressés, un cadre

général non contraignant, une volonté partagée de servir l'intérêt général.

De ce point de vue, les observateurs s'accordent à reconnaître que les au-



Liège, le 9 octobre 2010 : création d'un réseau de compétences marocaines en Belgique, réunion présidée par Son Excellence l'Ambassadeur du Maroc en Belgique, M. Samir Addahre

torités marocaines ont pu, depuis quelques années maintenant, réunir les conditions propres à intensifier la dynamique de cimentation de la diaspora dans le corps social et économique du pays. J'aime à croire, toutefois, que l'on peut aller encore plus loin, au regard du potentiel formidable que représentent les Marocains résidant à l'étranger.

Pour avoir eu personnellement l'occasion de séjourner à plusieurs reprises dans ce bel et vaste pays qu'est le Maroc, notamment dans la Région de l'Oriental, dans le cadre de visites privées ou de travail, je sors conforté dans ma conviction première que l'apport de la diaspora en termes de mutations économiques, sociales et culturelles dans tous les pays européens où elle est établie - en Belgique, en particulier, pour ce qui nous concerne - peut être d'un impact positif considérable, non seulement pour le pays d'origine mais également pour le pays d'accueil.

S'agissant de la diaspora marocaine implantée en Belgique, j'ai le sentiment que les possibilités de sa mobilisation et de son implication déterminante dans le développement multiforme du Maroc sont réelles. Cette assertion peut se vérifier à l'analyse des conditions objectives prévalant de part et d'autre et qui, significativement, constituent des atouts pouvant propulser la coopération belgo-marocaine à une étape supérieure hautement qualitative et, corrélativement, solidifier le rôle de la diaspora dans le processus d'épanouissement des Régions du Maroc. Voici, à cet égard, ce qui à mon sens en constitue les points forts.

Côté belge

On peut relever que ce petit pays, le Royaume de Belgique (10 millions d'habitants pour une superficie de 30

527 km²), jouit d'une position plutôt favorable, notamment aux plans économique et diplomatique. La capitale, Bruxelles, où vit la majeure partie de la communauté marocaine, est le premier centre économique national, qui concentre 20% du PNB. C'est, bien sûr, la capitale européenne et le siège de plusieurs institutions internationales ; ce qui fait d'elle la deuxième métropole diplomatique mondiale après New-York. Au plan bilatéral, il est important de préciser que les rapports belgo-marocains

flet des réalités de la société belge dans son ensemble ou en rapport avec les traditions et la culture prévalant au Maroc, le tout s'exprimant sans aucune entrave et dans le respect mutuel des multiples composantes de la société belge. A vrai dire, force est de reconnaître que l'apport des citoyens belges d'origine marocaine, qu'ils soient issus de la première ou de la deuxième génération, est tel qu'on ne peut pas aujourd'hui parler de la richesse et de la diversité de la culture en Belgique sans penser à la dimension culturelle venue du Maroc.

dimension culturelle venue du Maroc.

Cette inclusion aisée de l'apport culturel et civilisationnel de la diaspora est, au demeurant, un élément indispensable dans le processus de cohésion sociale dans nos cités. J'ai pu, personnellement, vé-

rifier la pertinence de cette démarche en ayant mis en place dans ma Commune, où vivent des populations issues de pays et de cultures divers, dont bon nombre de Marocains, des mécanismes et des infrastructures (comme la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale) favorisant le vivre ensemble et le métissage culturel et social, gage de l'avenir de nos sociétés.

Côté marocain

Au Maroc, il y a indéniablement des instruments facilitateurs d'importance, par rapport à d'autres pays du Sud ayant une diaspora comparable.

Outre les avancées constatées ces dernières années à plusieurs niveaux, je retiendrai, entre autres, la mise en place de la Commission consultative de la régionalisation par Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Ce processus de régionalisation avancée, sous-tendu par les prémices méthodologiques posées par Sa Majesté le Roi, est de nature à asseoir un mécanisme durable dans un rapport de réelle proximité avec les



Un Cd-Rom pédagogique célèbre 40 ans d'immigration marocaine en Belgique : il met l'accent sur la dimension artistique

au niveau étatique sont, depuis toujours, excellents. Et le Maroc reste un partenaire de premier plan de la coopération belge au développement qui, au fil des années, embrasse plusieurs domaines. Pour rappel, la première Convention générale de coopération technique entre les deux pays date du 25 avril 1965.

Il faut noter, par ailleurs, que la philosophie qui préside à la politique d'intégration en Belgique, et qui se différencie, entre autres, du modèle assimilationniste français comme du modèle communautariste anglais, est plutôt bien vécue par la diaspora marocaine. Les Marocains de Belgique, et a fortiori ceux de Bruxelles, sont dans une très large mesure intimement liés au sort de leur pays d'adoption. Ils sont présents dans tous les secteurs d'activités et à divers niveaux de pouvoir et de décision.

Pour ne citer que le domaine de la culture et de l'édition par exemple, on ne compte plus aujourd'hui le nombre de productions qui sont l'œuvre de Belges d'origine marocaine. Des créations et des productions qui sont le re-

citoyens et, partant, de garantir les mêmes chances d'épanouissement sur l'entièreté du territoire.

C'est, au demeurant, un modèle en phase avec celui des pays partenaires comme la Belgique et d'autres pays d'Europe où le fait régional, encouragé par l'Union Européenne, a administré la preuve de son efficience en termes de rationalisation économique et sociale, quelle que soit d'ailleurs la nature des systèmes politiques en place (unitaire, fédéral, confédéral...).

Je note aussi avec intérêt l'instauration en 1989 de la Fondation Hassan II pour les MRE et en 2005 du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger, qui constituent sans doute des structures aptes à agréger les ressources de la diaspora.

Les Marocains de l'étranger se singularisent par un attachement fort à leur culture et pays d'origine. L'autre atout réside dans le changement de statut personnel qui fait que, même naturalisés, ils ne perdent pas leur nationalité d'origine. Le gouvernement marocain consacre ainsi le principe de la double nationalité comme facteur enrichissant pour les deux pays.

Force est de constater que, mutatis mutandis, le Maroc affiche désormais un regard bienveillant à l'égard de sa diaspora se démarquant ainsi de plusieurs pays du Sud qui continuent, en dépit du bon sens, de se méfier de leurs émigrés au motif qu'ils pourraient être une source potentielle d'importation de modèles.

Réputée être une pourvoyeuse importante de transferts fi-



Ensemble Rafik El Maai en répétition, créé à Bruxelles et dédié à la musique arabo-andalouse

nanciers, cette diaspora est en mesure aujourd'hui d'accéder à une phase d'intégration plus en adéquation avec le substrat marocain, ce que justifie un niveau de connaissances et de formation nettement plus élevé que par le passé.

Dans cet ordre d'idées, les 16 CRI (Centres Régionaux d'Investissement) créés en 2002 et l'élaboration de certains programmes comme, par exemple, le FINCOME (Forum International des Compétences Marocaines à l'Etranger) me paraissent des plateformes à même d'offrir l'assistance nécessaire et de canaliser le savoir-faire entrepreneurial d'une diaspora qui n'est plus celle des années 70.

On le voit, je ne crois pas trouver un autre exemple parmi les pays du Sud

qui ait posé autant de jalons, initié autant de mécanismes permettant à ses citoyens vivant à l'étranger de pouvoir mieux contribuer à l'effort de développement national.

Certes, il reste beaucoup à faire pour mettre à profit le maximum de potentialités que recèle la diaspora. Je crois, pour ma part, qu'il serait dommageable que le large éventail d'instruments initiés par les autorités marocaines à la faveur du processus en cours de démocratisation et de développement du pays, ne soit pas accompagné de moyens propres à garantir

sa pleine efficacité. Il gagnerait, à mon sens, à être entouré de toutes les garanties en termes d'audit et d'expertise idéalement confiés à des instances neutres en amont et en aval.

Dans ce cadre, je pense qu'il serait approprié de mettre en œuvre de véritables états généraux de la diaspora dont la préparation, l'organisation aussi bien que le suivi permanent doivent être menés selon une approche systémique et des techniques d'analyse de type recherche opérationnelle, ce qui permettrait de sérier aussi bien les éléments positifs que négatifs et de donner une meilleure cohérence à la politique d'inclusion de la diaspora en tant que ressource essentielle.

A une époque où prédomine la globalisation, où l'interdépendance est une réalité et où l'avenir des sociétés des vieux pays développés est tributaire des apports culturels et humains des autres peuples de la planète, il est évident que ces problématiques sont devenues un enjeu mondial.

Grâce doit être rendue aux décideurs marocains d'avoir, assez tôt, compris cet enjeu.



Fête de la musique à Bruxelles avec un groupe traditionnel gnawa



MIGRATION ET DEVELOPPEMENT DANS L'ORIENTAL Etat des lieux

Abdesselam EL FTOUH
Directeur du Pôle Promotion Economique
Fondation Hassan II pour les MRE

Dans l'Oriental, les vagues migratoires sont une composante de l'histoire : celle du siècle dernier vers l'Europe en fait partie. Les capitaux migrent aujourd'hui bien plus vite que les Hommes et, là encore, l'Oriental est aux avant-postes. Par contre, à peine déposés, les transferts des MRE émigrent à nouveau et s'en vont s'investir au bénéfice d'autres Régions du Maroc. Il en ira des capitaux comme des Hommes : pour les garder et les faire fructifier, il faut leur offrir de bonnes conditions d'investissement. Des initiatives sont prises. Le contexte est désormais porteur. Les résultats sont attendus.

Un des plus anciens bassins de la migration nationale et internationale : l'Oriental se situe au carrefour des voies de communication les plus anciennes entre l'Algérie et le Maroc d'une part, entre le Grand Sahara et la Méditerranée d'autre part. Reliant Sijilmasa, grande ville caravanière du commerce transsaharien, avec les agglomérations situées

au Nord-Est du massif de l'Atlas, l'Oriental constituait depuis le moyen âge un espace de mobilité et d'échange. Cette vocation n'a pas fléchi avec le temps, en dépit de la fermeture des frontières avec l'Algérie. En effet, son utilisation, ces dernières années, par les flux migratoires clandestins venus d'Algérie et des pays subsahariens confirme de nos jours encore cette vocation de voie

d'accès vers le Maroc central et la Méditerranée.

Sur 83 000 km², soit l'équivalent, à quelques milliers de km² près, d'un pays tel que la Jordanie (89 200 km²), l'Oriental ma-

rocaïn offre une mosaïque de paysages, de climats, d'ethnies, de cultures et d'activités économiques. En effet, le Rif, constituant la frontière Nord de cette Région, est un territoire berbère qui se déploie sur un paysage joignant le bleu de la Méditerranée à la verdure des montagnes des Beni Snassen. Il représente le panorama type des îles de cette « Mare Nostrum », paisibles et ensoleillées, où il fait bon vivre.

Il contraste fortement avec le pittoresque exotique des oasis du Sud et ses palmeraies ancestrales autour de Figuig. Entre les deux, s'étendent les plaines fertiles de Berkane avec ses agrumes, ses vignobles, ses maraîchages, puis les plateaux arides, terre du nomadisme pastoral. Cette variété de reliefs, de climats et d'ethnies a été déterminante dans la nature et la destination des flux migratoires internationaux et des périodes de leur engagement.



Désert et balnéaire, deux pôles d'attractivité extrêmes

L'Oriental et la migration internationale

Historiquement chaque sous-région de l'Oriental a vécu sa migration internationale propre. En effet, les Figuiguis (originaires de l'extrême Sud de la Région, Figuig) auraient été les premiers à partir en Europe. Ayant opposé une forte résistance au protectorat français, comme les habitants de la région de Souss-Massa-Deraa, de Goulmim et de Tata, ils vont être enrôlés par le maréchal Lyautey dans l'armée française dès 1914 pour prêter main forte aux alliés pendant la première guerre mondiale. D'une pierre trois coups, il a réduit le vivier de la résistance au Sud du Maroc, prévenu la contagion avec la population de «l'Algérie française» et renforcé le camp des alliés en Europe. Depuis, la voie a été ouverte pour le recrutement d'une main-d'œuvre bon marché pour l'extraction minière et l'industrie française. Avec le temps, ces migrants se sont installés dans la région parisienne, dans le département de la Seine-Saint-Denis (notamment Stains, Sevran, Bobigny, La Courneuve...) et en Flandre. Mais, au delà de la France, les Figuiguis ont migré récemment au Canada, aux USA, en Espagne, en Italie et dans les pays du Bénélux. Leurs transferts constitueraient la première source économique et financière de cette sous-région des oasis.

Les Rifains, après les épopées et les revers de la guerre dite du Rif contre le colonisateur espagnol dans les années 20, ont initié les premiers mouvements migratoires vers l'Ouest et le Centre du Maroc et vers « l'Algérie française », dans le cadre d'une mobilité saisonnière en tant qu'ouvriers agricoles.

Pendant la guerre d'Espagne (1936-1939), le général Franco va enrôler à son tour les jeunes Rifains dans l'armée nationaliste, ce qui va sceller sa victoire face aux républicains. L'histoire rapporte que, sur environ 100 000 enrôlés marocains, pas moins de 38 000 hommes auraient laissé leur vie sur les champs de bataille de cette guerre fratricide espagnole. Après la guerre, l'installation des survivants en Espagne restait fort limitée en raison du faible niveau de développement de ce pays.

La migration des Rifains dans les années 60 se dirigea vers l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas. Et ce n'est que dans les années 90, suite à l'entrée de l'Espagne dans l'Union Européenne, qu'ils migrèrent vers ce pays. Ils s'installèrent surtout dans la région Catalane. Plus tard, ils feront la découverte de l'Italie. On les retrouve dans le Piémont et dans la région romaine.

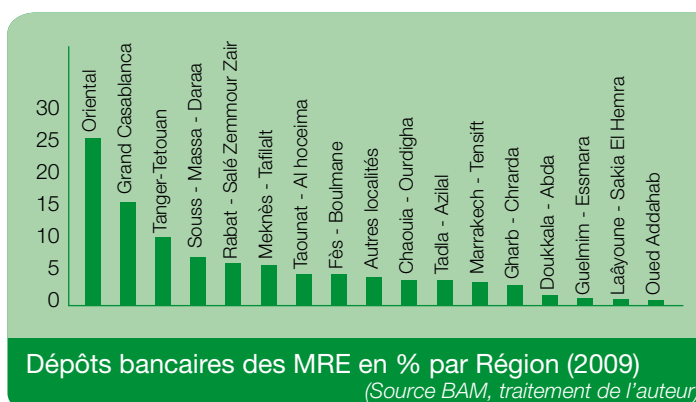
Les autres populations, habitant les terres fertiles de la plaine de la Moulouya ou les hauts plateaux, ont aussi migré vers la France et le Sud de la Belgique. Les citadins Oujdis, plus lettrés et politiquement engagés, ont mieux réussi dans l'ensemble leur intégration au niveau national. Leur migration à l'étranger, en dehors de la poursuite des études universitaires, restait éparse et limitée.

Au total, c'est une population estimée à plus de 800 000 personnes issues de l'Oriental qui vit actuellement à l'étranger. Son retour pendant les mois d'été atteste d'un attachement inaltérable à leur Région d'origine. Cette population fière et vaillante a su préserver ses traditions, ses fêtes et ses coutumes. Elle a scellé, entre ses membres, un pacte tacite de fidélité et de solidarité à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

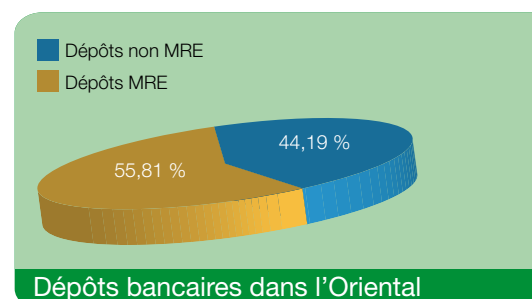
Migration et Développement dans l'Oriental

Mais cet attachement n'est pas seulement affectif. Le sens de la famille, de la solidarité et de l'altruisme, comme le sens des affaires, chez les émigrés issus de cette Région, ont permis de faire de l'Oriental et de Nador la première place financière du pays, grâce à leurs remises d'épargne. La Région reçoit globalement plus de 23 % des transferts effectués vers tout le Maroc, soit plus de 11,5 milliards de Dh par an sur

un total de 50 milliards reçus par le pays en 2009. La partie non consommée de ce montant alimente les liquidités bancaires et participe à hauteur de 26 % aux dépôts à vue et à terme de cette catégorie de clientèle à l'échelle nationale : soit plus de 30 milliards de Dh en 2009. L'Oriental se positionne ainsi à la tête de toutes les Régions du Maroc pour les transferts financiers des migrants et pour leurs dépôts bancaires, comme le fait ressortir le graphique suivant :



En raison de la faiblesse relative de l'activité économique de cette Région, ces transferts s'avèrent être sa première ressource financière. En effet, l'analyse de la structure des dépôts bancaires de la Région révèle que sur un total des dépôts d'environ 55 milliards de Dh en 2009, l'apport des migrants constitue plus de la moitié (près de 56%), comme l'illustre le graphique ci-dessous :

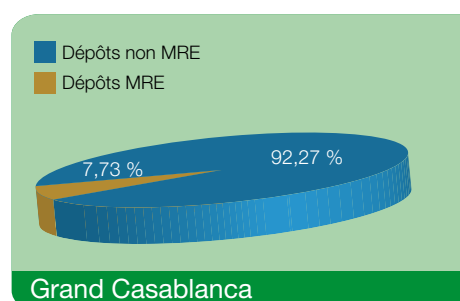


Il est à noter que ce taux est bien loin de la moyenne nationale (qui est de 20%) et de la moyenne des autres Régions, Oriental non compris (qui s'établit à 16%). On en déduit que l'épargne, en tant que surplus de financement, dégageée à partir de l'économie « domestique » de la Région de l'Oriental est très faible, ce qui permet de mesurer l'effort

restant à fournir pour son développement.

Nous pouvons voir, à titre de comparaison, le cas, certes extrême, de la Région du Grand Casablanca, qui permet néanmoins d'illustrer l'importance du décalage économique entre une « Mega City » en croissance rapide et toute la Région économique de l'Oriental, ce qu'illustre le graphique ci-après.

L'importance de l'épargne dégagée par l'économie Casablancaise rend la recette financière des émigrés de cette ville peu significative.

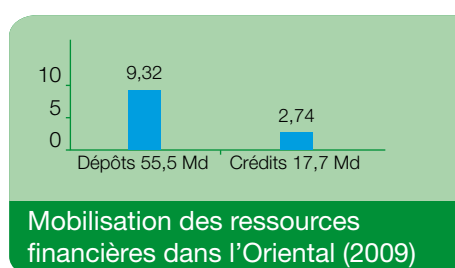


C'est aussi le cas de Rabat-Salé-Zaïr-Zemmour, Marrakech-Tensift-El Haouz et dans une certaine mesure de la Région de Tanger-Tétouan.

En dépit du retard de développement que cela illustre, la situation de l'Oriental incite à l'optimisme, puisque la Région dispose de ressources importantes pour assurer le financement d'une construction économique forte. Une telle puissance financière constitue, pour l'Oriental, un levier de développement sans pareil, car sa bonne répartition entre les différentes localités et sa bonne diffusion dans la population sur tout le territoire, sont de nature à garantir une croissance économique diffuse et équilibrée.

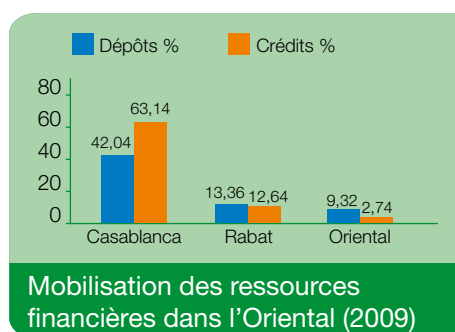
Mais cette dynamique de croissance n'est pas encore au rendez-vous si l'on

en juge d'après la capacité intérieure de mobilisation de ces ressources. En effet, les crédits accordés par le système bancaire pour la création de nouveaux projets économiques dans l'Oriental restent très limités et dépassent à peine 17,7 milliards de Dh. L'Oriental, qui participe à hauteur de près de 10% à l'épargne nationale confiée aux banques, ne bénéficie que de 2,74% des crédits distribués par ces banques comme le souligne le graphique ci-après.



Cette variable (le crédit mobilisé par rapport à l'épargne dégagée) constitue un indicateur important de l'efficacité économique régionale et de son dynamisme.

L'Oriental utilise 28% de l'épargne qu'elle dégage. Ce taux est le plus bas de toutes les Régions du Maroc. Les cas du Grand Casablanca et de Rabat-Salé-Zaïr-Zemmour ci-dessous permettent de mieux saisir cette notion.



Le Grand Casablanca consomme presque une fois et demi (150%) l'épargne qu'elle réalise. La Région de Rabat-SZZ utilise presque l'intégralité de ce qu'elle dégage comme épargne. L'Oriental mobilise seulement 28% de sa propre épargne.

En d'autres termes, 72% des dépôts bancaires de la Région de l'Oriental financent le développement d'autres Régions plus prospères, en l'occurrence surtout celle du Grand Casablanca. On en déduit que les fonds drainés par les émigrés vers l'Oriental, qui constituent 56% de l'épargne régionale, sont canalisés vers d'autres Régions du Maroc.

Le migrant issu de l'Oriental transfère et épargne dans sa Région d'origine. C'est son apport le plus précieux. La bonne allocation de ses fonds au développement régional est une affaire de stratégie bien conçue et surtout bien menée au niveau opérationnel.

«Migration & Développement» en perspective

Il est clair que l'action de développement dans une économie de marché ne se décrète pas. L'action stratégique de pouvoirs publics consiste à réaliser des infrastructures, décréter des mesures d'encouragement et de facilitation permettant de favoriser l'éclosion d'opportunités d'investissement dans des filières préalablement identifiées. La création des projets est assurée directement et spontanément par les opérateurs économiques.

C'est d'ailleurs ce que font les marocains de l'extérieur. Ces derniers sont des acteurs économiques rationnels. Ils s'insèrent parfaitement dans les choix stratégiques de l'Etat, même s'il restent commandés par certains réflexes, tels que la préférence de la Région d'origine, le choix des projets les plus sûrs ou les moins risqués, et l'option pour des projets individuels : micro-entreprise, entreprise artisanale ou PME-PMI, avec le minimum de financement bancaire.

Les études réalisées dans ce domaine ont permis de constater que l'intervention des migrants constitue le premier support de l'économie régionale de l'Oriental, dans la mesure où elle assurerait le financement de :



البنك المغربي للتجارة الخارجية



Groupe BNP PARIBAS



الشركة العامة



FAITE POUR VOUS



بنك اتيجارفوا



بنك اتيجارفوا

Toutes les grandes banques sont présentes dans l'Oriental

- la consommation des ménages (à hauteur de 9 MMDh/an) ;
- de l'investissement par l'acquisition de logement et la réalisation de projets productifs (à concurrence de 2.5 MMDh/an).

Cette intervention a permis d'accélérer certaines évolutions au niveau régional. On peut citer à titre d'exemples :

- l'élargissement du tissu urbain ;
- l'urbanisation des villages et la modernisation de l'habitat ;
- la création d'entreprises de services (intermédiation, restauration, hammams, assistance auto, cafés, téléphonie...);
- le remembrement des terres et l'amélioration des techniques agricoles.

Par ailleurs l'apport qualitatif de la migration dans la Région est de plus en plus clair. Une étude réalisée dans la Région⁽¹⁾ a pu démontrer une nette amélioration de la scolarité des enfants dans les familles de migrants, notamment en ce qui concerne la jeune fille, ainsi que le développement de l'initiative féminine pour la création et la gestion d'entreprise. En effet, plus de 6% des entreprises enquêtées sont dirigées par des femmes. Le constat d'une telle évolution dans une Région (qui serait réputée pour son «conservatisme aigü») comme celle de Nador, illustre bien l'apport qualitatif socio-économique de la migration. Sur un autre plan il y a lieu de souligner le foisonnement de sites communautaires créés d'une manière spontanée pour organiser la participation de leurs adhérents au développement économique et social de leur Région d'origine : on peut citer le cas des originaires de Figuig en France et de Nador en Allemagne.

Enfin, l'action spécifique menée par les compétences marocaines expatriées dans les domaines scientifiques et techniques prend de l'ampleur. Il s'agit du développement de réseautage international au niveau universitaire, la création de grands projets en faveur de la Région (tel le centre



Internet relaie la citoyenneté des migrants

d'étude des énergies renouvelables) et la promotion de la Région au niveau international.

L'Agence de l'Oriental et la Fondation Hassan II pour les MRE, travaillant en partenariat sur ce registre, ont pu initier des actions de communications ciblées en faveur des ressortissants de l'Oriental à l'étranger.

Par ailleurs, et en collaboration avec d'autres instances il a été procédé à la création de structures opérationnelles, comme MIDEO (Migration Internationale et Développement Economique de l'Oriental). Il s'agit d'un projet financé par l'UE et la coopération allemande, permettant, en plus de la création d'un bureau d'accueil des investisseurs régionaux issus de la migration, de mettre en place un organe de conseil et de soutien pour les initiatives régionales en faveur du développement. Cela par une action de communication, de mobilisation de

MRE et par la proposition d'ajustement permettant l'amélioration du climat des affaires au niveau régional. D'autres initiatives ont été prises par le PNUD dans le cadre du Programme ArtGold pour aider à l'introduction de méthodologies d'approche pour le choix et le montage de projets et pour le développement local, et à travers l'application des règles de bonne gouvernance. D'autres programmes de coopération portant sur des mesures structurantes ont été aussi menées dans la Région. On peut citer à titre d'exemple le projet « e-invest » financé par l'USAID.

Conclusion

Si la migration dans l'Oriental constitue le support réel pour plus de la moitié de l'économie régionale à l'heure actuelle, le potentiel de développement qu'elle recèle est encore loin d'être totalement mobilisé. Le programme mené d'une manière diligente par l'autorité suprême du pays pour le décloisonnement de la Région et sa dotation en infrastructures larges et diversifiées, constitue le point de départ de toute action de développement. L'élaboration de choix stratégiques dans ce domaine par l'Agence de l'Oriental et les actions menées par d'autres intervenants de manière concertée avec ladite Agence pour la promotion de la gouvernance locale, l'amélioration du climat des affaires, et la mobilisation des investisseurs potentiels parmi nos ressortissants à l'étranger ; tout cela apportera certainement le développement économique et social escompté.

Si l'Oriental vit encore, en apparence, au rythme des années passées, elle sera à moyen terme un pôle d'attraction qui aiguïsera les convoitises d'affaires au niveau national et international. Ses ressortissants à l'étranger se doivent, en conséquence, de se positionner les premiers.



Développement durable : la Fondation Hassan II pour les MRE mobilise les jeunes marocains

(1) Etude réalisée par l'AMERM, avec les Professeurs BENSÂÏD et IHADYAN, 2009



Dissymétries régionales et migrations

Pr. Mohamed LEGSSYER

Responsable du Centre d'Études des Mouvements Migratoires Maghrébins
Université Mohammed I^{er} d'Oujda

Il en va de l'émigration des Hommes comme du mouvement des électrons : la différenciation régionale agit comme la différence de potentiel et l'une met les Hommes en mouvement comme l'autre génère le courant électrique. Ce « potentiel » régional est pensé ici en termes de caractéristiques du travail offert, de contenu technologique lié aux modes de consommation, ou encore à travers le prisme des relations inter-spatiales, moteur ou frein du désir d'émigration. Car il y a aussi des obstacles à la mobilité, sans rapport avec les procédures ou les contraintes physiques. Eclairages.

Toute analyse de l'espace économique renvoie automatiquement à la réalité phénoménale que représente la Région, imposant ainsi une perpétuelle «dialec-

tique» entre l'abstraction d'un côté et la recherche empirique de l'autre. Si le recours aux «espaces abstraits» est pertinent, il n'empêche qu'il demeure indispensable de se confronter à l'espace

concret : l'espace socio-économique. L'objet de toute réflexion rationnelle n'est, en effet, pas le développement autonome d'un système logique, mais l'appréhension de l'essence des phénomènes réels. À l'inverse, une démarche qui tient compte de la seule dimension phénoménale conduit automatiquement à une vision empiriste de l'espace qui serait alors conçu comme simple contenant à inventorier, ou encore comme facteur à modéliser (sans contenu théorique), et non comme forme d'existence de la structure sociale.

Par ailleurs, si toutes les études établissent une relation étroite entre la structuration de l'espace économique et la mobilité des facteurs de production, il faut bien reconnaître que cette mobilité peut agir à son tour sur la structuration des espaces économiques.

Dans ce cas, et concernant le facteur travail, on peut s'interroger sur la dynamique des flux migratoires :



Automobile : emblématique de l'industrialisation du XX^{ème} siècle

- quels sont les facteurs explicatifs du comportement de migration ?
- quel est l'impact de ces mouvements sur la hiérarchisation des Régions ?
- quel est le rôle des inégalités régionales des rémunérations des facteurs de production dans l'explication des mouvements migratoires, etc.

Avant d'aborder ces éléments du comportement migratoire, cherchons d'abord à poser les termes de la réflexion, en l'occurrence, les fondements de la différenciation régionale.

Fondements de la différenciation régionale

Dans la littérature économique, plusieurs notions sont utilisées par les auteurs dans le domaine de la technique de production. Cependant, la terminologie utilisée reste entachée de certaines ambiguïtés. C'est pourquoi il est nécessaire de préciser la signification que nous donnons à chaque notion.

Tout d'abord, en ce qui concerne l'évolution des techniques et de la productivité, plusieurs auteurs utilisent le terme de progrès technique. Celui-ci caractérise un facteur résiduel de la fonction de production. Ce facteur engendre une évolution de la productivité.

Pour nous, il s'agit de distinguer deux termes essentiels : la technique et la technologie. La technique caractérise une succession de gestes productifs que le travailleur accomplit sur les biens de production. La technique est donc immatérielle, mais elle suscite une traduction matérielle constituée par les matières premières et les machines qu'elle demande. Elle est donc indissolublement liée à la fois à la notion de technologie et à la nature des biens de production.

Plusieurs techniques possibles peuvent caractériser une production donnée. Elles se diffusent en technologie en fonction du niveau des connaissances techniques qu'elles emploient et de la quantité de progrès technique incorporée en elle. Ainsi donc, la technologie peut être définie par le niveau d'invention que suscite la conception des gestes et des machines, et sa progres-

sion doit être étudiée en liaison étroite avec l'évolution sociale. Nous considérons donc le progrès technique comme étant un phénomène complexe incluant à la fois les différents aspects des processus productifs et les schémas de consommation correspondants.

Lois de la progression technologique

L'unanimité des économistes met l'accent sur le rôle du capital dans la pro-

qualification des travailleurs qui sont appelés à l'utiliser. Cela explique pourquoi l'entreprise, lorsqu'elle promeut une innovation, choisit une relation technologie-caractéristiques du travail, et non pas un couple technologie-productivité. La croissance technologique nécessite un accroissement de la qualification du travail de même ampleur que la croissance des possibilités de production des techniques.

Autrement dit, il faut que la croissance



De la technique à la technologie : du savoir-faire au concept

duction. Que ce soit en admettant la constance du coefficient du capital à l'équilibre (chez les libéraux) ou en développant des conceptions issues de la valeur travail (chez les marxistes). L'accumulation du capital productif apparaît comme étant le seul moteur essentiel de la croissance de la productivité.

Une nouvelle technologie ne se définit pas seulement par les machines qui la matérialisent ou les produits nouveaux sur lesquels elle débouche, mais elle se définit surtout par les tâches et les gestes qu'elle exige. À chaque état technologique correspond un état de la qualification du travail. Le corollaire de cette hypothèse est que l'évolution de la qualification de la main-d'œuvre est liée positivement à la progression technologique.

Toutefois, le processus de qualification du travail ne s'adapte pas mécaniquement aux procédés productifs : il existe un délai d'adaptation qui dépend de la

des techniques s'effectue au même rythme dans les deux secteurs : celui des biens de production et celui des biens de consommation.

Une innovation technique est définie par les caractéristiques du facteur travail qui est appelé à l'utiliser. À ce niveau, le choix de la technologie est directement lié au choix régional.

Pour les grandes entreprises qui dominent l'espace, on peut relever une substitution entre espace et technologie par l'intermédiaire du travail. Ainsi, de la même manière qu'une région est définie par les techniques autorisées par le travail localisé, chaque technique est également définie par l'espace où se trouve le travail adapté.

Rôle des pôles régionaux

Tous les modèles de localisation mettent l'accent sur le rôle des pôles régionaux. Ces derniers produisent des externali-

tés par le biais des activités qui y sont localisées et qui produisent des biens et des facteurs. Autrement dit, ces pôles sont offreur d'externalités dans la mesure où ils produisent des facteurs qui correspondent aux fonctions de production d'autres activités.

En conséquence, l'aptitude d'un pôle régional (centre) à engendrer des économies externes est fonction de l'adéquation entre sa fonction de production des biens et des services, et les fonctions de production des autres activités économiques. Par ailleurs, les économies externes sont géographiquement immobiles et ne sont disponibles pour l'entreprise qu'à proximité immédiate de leur source.

Partant de là, à une époque donnée, chaque activité donnée définit les caractéristiques des facteurs requis pour sa fonction de production et essaiera de s'approcher du centre qui lui offre les facteurs correspondants. Ainsi, ce processus d'ajustement continu jusqu'à ce que chaque activité ait atteint une localisation optimale. Ce n'est donc qu'à la fin du processus (au stade de l'immobilité) que se stabilise la structure des pôles régionaux. Cette structuration de l'espace économique se perpétuera aussi longtemps que la modification des fonctions de production n'a pas engendré une nouvelle dynamique de localisation. On peut donc tenter de dégager les règles de structuration de l'espace économique en partant des hypothèses développées plus haut. Ainsi, il y aura concentration de plus en plus dense des activités autour des espaces centres, et les « couronnes concentriques » seront fonction du rythme de décroissance des effets externes.

Dans chaque point-espace, l'innovation contribue à élever la densité des activités (qui engendre à son tour une croissance de la dimension des constructions, etc.) et, à long terme, l'apparition des déséconomies externes d'échelle au sein des espaces-centres. En dehors des changements qui peuvent survenir au niveau des fonctions de production, ces déséconomies externes d'échelle, croissantes, tendent à stopper le processus d'intensification des activités du

centre. Voire, elles entraînent un mouvement de reflux des activités qui peut être accentué, notamment, par l'inertie des structures foncières dans les espaces centres.

Facteurs objectifs de la migration

À la lumière des développements précédents qui expliquent la hiérarchisation spatiale, nous allons mettre l'accent sur l'explication des comportements migratoires. À cet égard, le phénomène migratoire doit être analysé dans le



Outils et sauts technologiques

cadre d'un ensemble qui constitue celui de la structuration – restructuration de l'espace économique. En effet, des approches partielles d'un tel processus de migration ne peuvent déboucher sur une théorie globale dans laquelle les ajustements statistiques doivent trouver une signification cohérente.

En définissant la technologie par le niveau des connaissances et de qualification contenu dans les fonctions de production et par la structure des consommations correspondantes. Les espaces régionaux se différencient par le niveau technologique qu'ils incorporent. Le phénomène des migrations peut être appréhendé aisément par la variable Technologie. Dans ce cas, la problématique est construite non pas sur une dynamique de l'équilibre, mais sur la théorie du développement inégal, pour apparaître ainsi comme une com-

posante significative de la formation des systèmes régionaux.

Les économistes considèrent généralement que la croissance des espaces est expliquée à la fois par un facteur démographique et par un facteur résiduel appelé « progrès technique » qui affecte positivement l'accroissement de la productivité. Si on suppose que la première variable est exogène, alors le facteur résiduel reste la seule variable déterminante dans toute analyse spatiale dynamique. En outre, la dualité dans l'approche de la technologie permet de traiter de la même manière aussi bien le comportement de mobilité des entreprises que celui de la main-d'œuvre.

En revanche, si l'on hiérarchise l'espace économique en considérant la structure des fonctions de consommation, alors il devient significatif de hiérarchiser les schémas de consommation imposés par les techniques de production. Ainsi, dans une telle vision, la migration peut être liée au choix des techniques, et on peut ainsi analyser le degré d'intégration technologique comme un élément favorable aux mouvements migratoires, et la distance technologique comme une barrière à ces mouvements.

Degré d'intégration technologique

Au sein d'une région donnée, le degré d'intégration technologique peut avoir une influence appréciable sur le comportement des migrations. Ce degré d'intégration peut être appréhendé par deux éléments essentiels : l'information et la solidarité.

L'information est l'ensemble des informations que peuvent avoir les travailleurs habitant dans une région déterminée. Ces informations ont trait essentiellement aux conditions économiques qui existent dans les autres sous-espaces composant l'espace global. L'information consiste donc pour le migrant d'une zone donnée à prendre connaissance des conditions d'exercice du travail dans d'autres sous-espaces. Il n'y a pas de migration si l'information est nulle. L'information nécessaire pour le migrant concerne les marchés locaux du travail et les niveaux technologiques (définis successivement par le niveau

des techniques et les fonctions de consommation correspondantes). Elle différencie en outre le comportement migratoire des agents économiques selon que ces derniers ont accès ou non à l'information. L'accès à l'information dépend donc automatiquement du niveau intellectuel et de la localisation.

Quant à la solidarité, elle englobe l'ensemble des relations que les différents sous-espaces entretiennent entre eux. Elle n'est donc pas entendue dans le sens moral du terme, mais comme l'expression des relations inter-spatiales susceptibles d'engendrer des tendances à l'homogénéisation des espaces intégrés dans un ensemble supra-spatial. Là encore, il ne peut y avoir solidarité sans information.

Les relations inter-spatiales qui constituent donc la base de la solidarité, peuvent dépendre des diverses structures : l'appartenance à un même espace politique, social, syndical, fiscal, le développement des moyens de communication (notamment avec la mondialisation de l'information), etc. Tous ces éléments peuvent contribuer en effet à l'homogénéisation des structures spatiales. Inversement, une indépendance absolue des sous-espaces peut engendrer des écarts entre ces derniers.

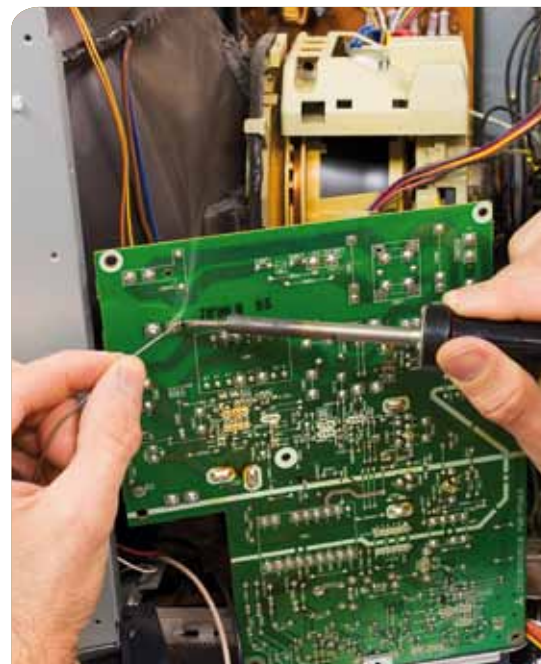
On peut donc dire en définitive qu'il y a deux forces contradictoires quant à l'explication des mouvements migratoires : une force centrifuge et une force centripète. Autrement dit, une force imposée par l'existence des relations inter-spatiales (présence de solidarité), qui tendent à homogénéiser les espaces, et une force symétrique, imposée par l'absence de solidarité (indépendance totale) qui agit dans le sens de l'aggravation des écarts régionaux. Selon que l'une ou l'autre des deux forces en présence domine, on peut assister à des phénomènes d'aggravation ou de réduction des disparités régionales et des mouvements des migrations.

On peut enfin préciser que la notion de solidarité permet de tenir compte des facteurs économiques, mais aussi des facteurs non économiques (comme les facteurs politiques) dans l'étude de l'évolution dynamique des disparités spatiales.

Barrières à la mobilité

De la même manière que nous avons développé les facteurs favorables à la migration, nous pouvons préciser les facteurs qui freinent le mouvement migratoire : ils sont constitués essentiellement par la distance technologique. Là encore, la notion de technologie se retrouve à la base de l'explication des migrations. L'écart technologique qui existe entre les différents espaces (ou régions) potentiels d'implantation joue un rôle d'incitation à la mobilité des travailleurs. Cet écart doit être positif sans qu'il soit pour autant trop important. En effet, le migrant cherche une promotion possible. Ce qui signifie que si l'écart technologique est trop important, le travailleur pourra hésiter devant un « dépaysement » lourd à supporter. Ce dépaysement s'explique par des problèmes d'adaptation à des tâches nouvelles et à l'environnement socio-culturel engendré par l'organisation spatiale. De même, puisque tout déplacement de travailleur nécessite un délai d'apprentissage plus ou moins long, le migrant cherche les espaces d'implantation où le cadre technologique ne lui pose pas trop de difficultés d'adaptation. Cette distance technologique peut être à la base de l'explication à la fois du comportement des migrants (notamment le comportement de consommation) et des discours d'intégration.

Pour mieux éclairer le schéma, on peut approfondir la notion de distance technologique en considérant deux espaces A et B différenciés par les techniques utilisées. La région A utilise des techniques plus avancées que la région B. Dans ce cas, la distance technologique entre ces deux espaces est définie par des écarts au niveau de l'environnement matériel nécessaire. Autrement dit, cette distance s'incarne non pas dans les différences des caractéristiques liées au travail, mais dans les différences au niveau de la dotation en capital technique (un balayeur peut utiliser un balai dans la zone B ou une machine de nettoyage dans la zone A). Lorsque le travailleur peut utiliser sans délais trop longs une



Main-d'œuvre et nouvelles technologies

technique de production ou d'organisation spatiale, cela constitue pour lui une incitation à la migration. Dans le cas où ce temps d'apprentissage est trop long, cela constitue pour lui une barrière à la mobilité.

A côté de la distance technologique qui sépare les espaces, on peut considérer également la distance économique, sociale et géographique. En effet, tout déplacement de travailleur induit des coûts d'installation, des coûts liés à la distance géographique et des coûts sociologiques.

Si les coûts de déplacement géographique ont tendance à diminuer avec les progrès réalisés dans le domaine des transports, il n'en demeure pas moins que les coûts de reconversion psychologiques apparaissent d'autant plus contraignants que l'écart culturel est important. C'est pourquoi on peut noter que l'âge réduit les facultés d'adaptation, et par conséquent, accroît la distance entre les espaces (les jeunes sont par exemple meilleurs migrants que les moins jeunes). Enfin, l'information et les progrès réalisés en matière de communication ont pour rôle de contrecarrer les facteurs limitant la mobilité de la main-d'œuvre et élargissent par conséquent le champ des migrations.



Avec Noor, le rugby conduit au monde associatif

*Abdelatif BENAZZI
Rugbyman international de notoriété mondiale,
Président de l'Association Noor*

Propos recueillis par la rédaction de Oriental.ma

L'Association Noor conduit différentes actions économiques et sociales dans la Région de l'Oriental. En tant que Président de cette Association, pourriez-vous les résumer ici ?

Noor a été fondée selon un seul principe d'intervention et pour une unique cible de bénéficiaires, qui sont les enfants en difficultés. Ce principe a deux facettes : le sport et l'éducation qui, pour nous, vont de pair. Noor intervient donc tout particulièrement sur la construction et la rénovation d'établissements scolaires. Même si l'association a une envergure internationale, elle a une action privilégiée sur la Région de l'Oriental, chère à mon cœur comme à celui de tous les marocains.

Chacun pourra connaître le détail de notre action et plus d'information sur l'Association Noor sur notre site www.association-noor.org, mais je veux citer ici quelques interventions très significatives et fortes auxquelles Noor est associée.

Le cas du Stade Municipal de Rugby d'Oujda par exemple, sport emblématique pour la Région et épiscentre de son rayonnement sur l'Oriental, inauguré voici quelques mois dans sa version nouvelle, désormais aux standards internationaux, par Sa Majesté le Roi, que Dieu Le protège : comme toutes les grandes arènes sportives modernes à travers le monde, ce stade est placé au cœur d'un ensemble d'équipements conçus en accompagnement pour donner au site une vie permanente et drainer

le public (la jeunesse en particulier) vers la pluriactivité autour du Rugby. C'est ainsi qu'un Centre Social et un Musée dédiés au Rugby font partie du nouveau complexe et nous y sommes présents, partenaires des forces motrices de la Région attentives au développement du Rugby dans l'Oriental.

Proche du terrain et des préoccupations de tous les citoyens de l'Oriental, nous intervenons aussi dans des cadres moins médiatiques, mais à nos yeux tout aussi importants.

Je veux citer par exemple la mise en œuvre d'un transport scolaire dans la Commune de Laiouinat (Province de Jerada) qui va rendre un service considérable aux familles et faciliter, sinon simplement rendre possible, la scolarisation

de nombreux enfants. Un autre exemple est la construction d'un internat pour 80 jeunes garçons et filles, en partenariat avec l'INDH et la Direction Régionale de l'Education Nationale.

Vous êtes vous-même un membre de cette diaspora marocaine originaire de l'Oriental. Quelle est votre vision de la contribution que cette diaspora peut apporter au pays, notamment aux Régions d'origine ?

Je pense que l'attachement des marocains au pays et à la Région d'origine est quasi-viscéral. Personne n'oublie d'où il vient. Ce que nous n'avons parfois pas connu nous a été transmis par nos parents et continue d'être entretenu et enrichi.

Notre attachement est donc bien vivant, souvent nourri de visites au bled et de redécouverte, alimenté par le lien avec nos familles restées au pays. Le cadre physique où s'entretient la relation et le cadre familial expliquent le lien particulier avec la Région, prolongé par nos pratiques quotidiennes, comme la cuisine, les accentuations données à la langue parlée, les tournures, les expressions, les mœurs aussi.

Notre culture vivante, tout autant que l'Islam, nous conduisent à la solidarité et nous amènent à en témoigner naturellement en participant au développement humain à bien des titres.

C'est une dimension du destin de chaque membre de la diaspora. Ne pas manifester notre solidarité serait se renier et je crois que c'est définitivement exclu.



Aux côtés de l'UNESCO

La Région connaît grâce à la mise en œuvre de l'Initiative Royale pour le Développement de l'Oriental une renaissance économique sans précédent. Quelle est votre perception de cette nouvelle dynamique ? Comment pensez-vous y prendre part ?

Je pense que tous les responsables associatifs ont bien compris que tout allait changer après le Discours Royal d'Oujda, comme tous les acteurs économiques, politiques et sociaux. A Noor, nous savons que l'Initiative Royale est

une chance historique qui distingue notre Région et lui confère une mission nationale puisqu'elle est appelée à devenir la tête de pont du rayonnement méditerranéen de notre pays.

On le voit déjà en matière touristique balnéaire avec la station de Saïdia et le processus est entamé pour l'agroalimentaire à Berkane ou les énergies nouvelles à Oujda et Aïn Beni Mathar notamment. L'Initiative Royale a remis la Région en mouvement et restauré sa compétitivité économique, valorisé aussi de nombreux facteurs de son

Noor et Benazzi passent en première ligne !

Il a l'humilité des gens qui ont tout réussi par eux-mêmes et la gentillesse de ceux qui ont toujours été très forts. A. BENAZZI est admiré partout où l'on s'intéresse au Rugby. Cette gloire au rayonnement international, originaire de l'Oriental, couvert d'honneur et de titres, s'est frotté aux meilleurs mondiaux. Sa force physique, son intelligence des hommes et du jeu, sa fraternité avec ses camarades et son courage ont fait merveille, de l'Ecosse à l'Afrique du Sud, de la Nouvelle Zélande à l'Argentine.

Aujourd'hui jeune retraité, c'est auprès des enfants qu'il exerce ses qualités. A. BENAZZI préside Noor, et le géant n'a de cesse de redevenir un enfant parmi les enfants, que seule sa taille imposante distingue.

« Tous Ensemble à Oujda » a lancé Noor au Maroc dès 2006. Puis sont venus le Mali, le Sénégal, et la liste n'est pas close. D'autres « enfants » du sport de haute compétition l'ont rejoint, comme le judoka Pascal GENTIL ou Oliver MERLE, autre géant du Rugby tricolore.

Leur prestige et le respect, sinon l'admiration, qu'ils inspirent sont de puissants leviers de mobilisation : les sponsors et soutiens de Noor sont internationaux (comme l'UNESCO et ou le Groupe ACCOR, partenaires historiques), nationaux (à l'instar de la Compagnie Royal Air Maroc) ou encore régionaux (les Communes d'Oujda et Figuig par exemple, ou encore l'Université Mohammed 1^{er} d'Oujda). Disponible pour ces enfants qu'il chérit et soutient, A. BENAZZI ne parle jamais de lui : Noor est son drapeau.

Pour Noor, il est le pilier ! ... en première ligne !



Association Humanitaire



Avec les enfants de tous les âges

attractivité globale. Le développement économique et social, c'est la véritable chance offerte aux jeunes en difficultés pour s'intégrer au plan social, pour être éduqués et accéder aux principes d'une vie saine et morale à travers le sport. Avec l'Initiative Royale et le développement qui s'ensuit, l'objectif prioritaire n'est plus pionnier : il devient de veiller à éviter tout laissé-pour-compte, à ne laisser personne au bord du chemin, en particulier dans notre jeunesse. Ces jeunes d'aujourd'hui seront nos ressources humaines de demain, dans très peu de temps, et leur éducation est primordiale pour l'avenir de tous : ils sont la finalité ultime de nos efforts.

Les enfants de l'Oriental restent donc plus que jamais une cible déterminante. Au delà, je visite des pays bien différents et je leur porte toujours le même message ; celui du développement exceptionnel de notre Région et des nouvelles opportunités qu'elle offre. Je tiens le même discours auprès des organisations internationales et des instances étrangères lorsque je les rencontre. Notre permanence culturelle reste empreinte de charme, de beauté, d'accueil et d'humanité, à deux pas de l'Europe.

Cette dynamique a fait de nous les ambassadeurs obligés de notre Région, pour la faire connaître et la faire aimer.



Césam cultive l'amitié franco-marocaine

Philippe KLEINHENTZ
Journaliste à l'Est Républicain (quotidien régional français)

Depuis 2006, l'association basée à Vandœuvre, au Nord-Est de la France et présidée par Mohammed Marrakchi, originaire d'Oujda, multiplie les échanges culturels, éducatifs et sportifs avec la capitale de l'Orient.

Elle a su mobiliser des alliés décisifs dans le monde sportif, des deux côtés de la Méditerranée. L'effet d'entraînement était donc garanti. Bilan provisoire et témoignages.

Depuis 1990 et son arrivée en France à Vandœuvre, la seconde ville de Meurthe-et-Moselle qui compte 32.000 habitants et se situe dans l'agglomération de Nancy, Mohamed Marrakchi n'a jamais oublié Oujda, la ville de son enfance. Plus particulièrement le quartier du village Touba qui l'a vu grandir au côté de Mohamed, son papa facteur, impliqué dans le tissu associatif sportif local, sous les couleurs du club du MC Oujda Basket. Mais voilà, à 22 ans, Mohammed Marrakchi a eu l'opportunité de rejoindre son frère Rachid, enseignant de sciences physiques dans un grand lycée de Nancy, afin de poursuivre ses études.

La construction d'un réseau

« Je voulais faire quelque chose en rapport avec le sport », rappelle le franco-marocain. « Pour moi, le modèle français dans le domaine sportif et plus particulièrement dans le secteur de l'encadrement et du management

était une référence. C'est ainsi que j'ai intégré la Faculté du Sport de Nancy ». En parallèle à de brillantes études, Mohammed Marrakchi s'investit dans de nombreuses associations nancéiennes et vandopériennes : notamment à l'US Vandœuvre Basket où il devient l'un des membres dirigeants. Avec ce club, il accèdera d'ailleurs à la Nationale 3 avant d'en être, pendant quelques années, l'entraîneur. Pendant seize années, Mohammed Marrakchi va se construire un réseau d'amis, mais aussi de partenaires, alors qu'il est devenu éducateur sportif pour la ville de Vandœuvre. Ses compétences et son savoir-faire sont ainsi reconnus par la Faculté du Sport,

qui lui demande d'intervenir régulièrement auprès des étudiants de la filière « Management du sport ».

Il devient aussi le coordinateur sportif du challenge Batigère (bailleur social), qui n'est ni plus ni moins que le plus grand tournoi de basket « 3 contre 3 » de France.



La passion du sport et celle des enfants

2006, le début de l'aventure

« En 2006, j'ai créé l'association Césam (culture, échange, sport, animation, manifestation) dont le principal objectif est de mettre en place des projets d'échange avec ma ville natale et sa Région », indique-t-il. Quelques semaines plus tard, dix jeunes Vandopériens participèrent à un grand projet citoyen.

Ainsi, après avoir œuvré dans un chantier de jeunes sur Vandœuvre, ils se rendirent à Oujda pour découvrir une autre culture et participer à un tournoi de football avec la collaboration du Club des Electriciens d'Oujda. « Le sport demeure un formidable terrain d'apprentissage de la vie en collectivité, un vecteur de mixité sociale, culturelle et religieuse inégalé », affirme haut et fort Mohammed Marrakchi qui va s'appuyer sur le succès de cette première expérience pour développer son projet.

« La première de mes volontés était de permettre à des jeunes Français de rencontrer et d'échanger avec leurs homologues de l'Oriental. Du reste, ces gamins étaient faits pour se rencontrer. Car le hasard fait que, géographiquement, Vandœuvre et Oujda sont deux villes situées dans le Nord-Est de leurs pays respectifs ». Tour à tour, les jeunes Oujdis et Vandopériens s'immergent dans les familles d'accueil qui les reçoivent. Et c'est à chaque fois un véritable crève-cœur quand retentit l'heure du re-



Nancy contre l'Oriental : la photo après le sport

tour au pays. « J'ai aussi voulu mettre en place un échange de compétences et de savoir-faire », poursuit Mohammed Marrakchi.

Des professionnels de l'encadrement

Pour ce faire, il obtient le concours de quelques-uns des plus réputés éducateurs de l'agglomération nancéienne. Ainsi, Laurent Dispot, professeur de tennis, Jean-François Strzykala, enseignant à la Faculté du Sport et double vainqueur des Jeux Mondiaux Universitaires à la tête de l'équipe de football de Nancy Université, Segundo Simon, ancien joueur professionnel de l'AS Nancy Lorraine et désormais éducateur sportif à Vandœuvre, ainsi que Sofian Sahrij, entraîneur à l'ASNL et éducateur sportif, vont venir faire partager leur expérience avec les éducateurs oujdis. « J'ai expliqué aux cadres locaux comment je préparais mes séances d'entraînement, de l'échauffement au jeu », expliquait alors Laurent Dispot.

« Je leur ai aussi donné quelques pistes pour gérer un groupe et pour faire vivre un club. Maintenant, il est certain qu'ils rencontrent beaucoup de contraintes matérielles ». Mais la transmission de savoir-faire s'exécute aussi dans les deux sens : « Ces déplacements à

Oujda m'apportent beaucoup », assure Jean-François Strzykala, désormais directeur régional de la Fédération Française du Sport Universitaire. « A chaque fois ce sont des belles rencontres ».

Dans ses bagages, Mohammed Marrakchi a aussi amené Séan, l'ancien champion du Monde de foot freestyle, des représentants de la Fédération Française de Sauvetage, Gil Denis, responsable du Master "Conduite de projets et aménagement du territoire" à la Faculté du Sport de Nancy et Aline Brunwasser du bailleur social Batigère. « Lors du Mondialito des jeunes que l'on a organisé en mai dernier à Oujda, ces intervenants ont animé un immense colloque, « Sport et développement du territoire » où les échanges ont été fructueux pour tous », glisse Mohammed Marrakchi.

Sous les feux des projecteurs

Au niveau de l'éducation, le président de Césam a reçu, en mars 2009, à Vandœuvre, Allal Malki et Mohammed Makhoukh, deux enseignants de français de la petite école élémentaire du groupe scolaire Ibn Tourmert de la Commune frontalière de Sidi Boubker. « On a pu découvrir le quotidien des classes de quelques écoles du bassin nancéen », expliquaient à l'époque les deux enseignants. « On est venu chercher ce que l'on n'a pas chez nous. Grâce à cet échange, on a pu enrichir nos connaissances mais aussi partager notre vécu avec nos interlocuteurs. Un échange prend tout son sens quand les deux parties en tirent profit ».

Aujourd'hui, les actions de Césam sont unanimement reconnues. D'ailleurs, France 3 Télévision et le quotidien régional de presse écrite L'Est Républicain, les deux grands médias locaux, relatent de manière régulière les actions de l'association vandopérienne, qui a étendu, à leur demande, son intervention à de nombreuses villes de Lorraine (Neuves-Maisons, Heillecourt, Saint-Max et Florange). La Communauté Urbaine du Grand Nancy (CUGN), présidée par



Stage de tennis de jeunes oujdis avec Youness Elaynaoui et Mickael Basser

l'ancien Ministre et Maire de Nancy André Rossinot, qui regroupe 20 Communes, est devenue un fidèle partenaire de Césam, tout comme le Comité 54 de basket-ball, la Fédération Française de Basket-Ball, la Fédération Française du Sport Universitaire, Batigère et l'ASNL.

« *Césam me permet de rendre la monnaie de la pièce au sport qui m'a permis de m'en sortir dans la vie* », confie Mohammed Marrakchi. « *Tout ce que j'ai pu découvrir en France, je le mets désormais au service de ma ville natale. Aujourd'hui, j'ai 42 ans. J'ai passé les 20 premières années de ma vie au Maroc. Ensuite, pendant 18 ans, j'ai étudié et travaillé en France. Depuis 4 ans et grâce à Césam, je peux mettre en place des projets, des actions et des partenariats avec les deux pays chers à mon cœur. C'est bien tout ce que je souhaitais dans ma vie ; et c'était mon rêve en arrivant pour faire mes études en France* ».

Des parrains en or

Pour ceux qui douteraient encore de la crédibilité des actions menées par l'association Césam la liste des personnalités sportives qui soutiennent et s'impliquent dans cette structure devraient leur permettre de lever leurs derniers doutes. Effectivement, le travail accompli sur le terrain par Mohammed Marrakchi et toute son équipe a immédiatement convaincu Adil Belgaïd, le champion de judo, et l'ancien professionnel de tennis de Rabat Younès El Aynaoui, ex-numéro 14 à l'ATP.

« *Le soutien de ces deux conseillers du Ministre des Sports marocain témoigne de la volonté de Sa Majesté le Roi et du Ministère de développer le sport notamment dans la mise en place de l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH)* », se félicite Mohammed Marrakchi. « *Avec Césam, on touche de plein fouet ce domaine car on utilise le sport comme vecteur d'intégration sociale et d'épanouissement personnel* ». Le tennisman et le judoka ne sont pas les seuls à être en adéquation avec la démarche de Mohammed Marrakchi. Celui-ci a effectivement reçu le soutien inconditionnel de Michaël Chrétien Basser, l'international marocain de l'AS Nancy

Lorraine qui a grandi dans un des quartiers de Vandœuvre. Parrain historique de Césam, Michaël Chrétien Basser a volontiers accepté d'associer son image à Césam et au récent Mondialito des 13/14 ans qui s'est déroulé en mai dernier au Maroc avec la participation d'une centaine de jeunes, dont cinquante Français et une quarantaine de Marocains. « *Michaël a le cœur sur la main* », glisse Jean-Louis Chapput, le secrétaire de l'association Césam. « *Il est l'image même de ce que représentent, pour nous, les jeunes d'origine étrangère. Il est le parfait exemple d'une intégration réussie* ». Michael Chrétien Basser, qui a porté les couleurs de Vandœuvre, fait effectivement figure d'exemple pour tous les gamins de la ville.

De par son histoire, il a démontré que même si l'on est Marocain et que l'on vit à Vand'Est, un quartier populaire de Vandœuvre, on peut espérer atteindre les sommets à force de travail et d'humilité. « *C'est vraiment un honneur pour moi d'être le parrain de cette association* », assure Michaël Chrétien. « *Il y a deux ans, j'avais déjà participé à une vidéo pour l'association Césam dans le cadre des échanges sportifs avec le Maroc. Vous comprenez que par rapport à mon image je ne peux pas me permettre de faire n'importe quoi. Mais je sais qu'avec Mohammed (Marrakchi) il n'y aura aucun souci car je le connais depuis que je suis petit. A Nancy, j'ai une certaine image, mais au Maroc, c'est encore plus fort* ». Les dirigeants de Césam ont bien conscience qu'avec une telle locomotive leurs initiatives ont pris une tout autre dimension. « *Son engagement nous oblige à être à la hauteur de son image* », conclut Jean-Luis Chapput.



Educateurs : formation aux premiers secours pour 30 éducateurs

Césam n'a vu le jour qu'en 2006, mais son livre d'histoire est déjà bien rempli.

- Janvier 2006 : création de Césam autour de Mohammed Marrakchi.
- Février 2006 : dix jeunes Vandopériens découvrent Oujda.
- Novembre 2007 : nouvelle délégation de dix jeunes Vandopériens à la rencontre de leurs homologues Oujdis ; première formation de cadres du football avec Sofian Sahrij et Segundo Simon.
- Juin 2008 : intervention de Jean-François Strykala, enseignant à la Faculté du Sport de Nancy et double vainqueur des Jeux Mondiaux Universitaires de football avec Nancy Université, auprès des éducateurs sportifs d'Oujda.
- Juillet 2008 : séjour culturel et sportif d'une délégation du club des Electiciens d'Oujda à Nancy.
- Novembre 2008 : des étudiants de la Faculté du Sport de Nancy se rendent à Oujda avec Séan, le champion du Monde de foot freestyle.
- Mars 2009 : deux enseignants de l'école élémentaire Ibn Tourmert de Sidi Bouker rencontrent les enseignants de Tomblaine et Vandœuvre.
- Juin 2009 : séjour culturel et sportif d'une équipe de jeunes de l'ASNL ; Laurent Dispot, professeur de tennis, intervient au club local oujdi (STCO).
- Janvier 2010 : deux membres de la Fédération Française de Secourisme partagent leur expérience à Oujda : *Formation aux premiers secours de 30 spécialistes du milieu de l'éducation*.
- Mars 2010 : stage de tennis pour cinq jeunes Oujdis en Lorraine en collaboration avec le club de Ludres et sous la responsabilité de Laurent Dispot.
- Mai 2010 : Mondialito des 13/14 ans à Oujda avec les équipes françaises de Vandœuvre, de l'ASNL, d'Heillecourt, de Florange et de Neuves-Maisons. Césam s'ouvre sur l'ensemble des acteurs sportifs de l'Oriental. Des conventions sont en place avec l'USMO, le MC Oujda, avec les délégations régionales Jeunesse et Sports, avec l'Association de Soutien au Sport de l'Oriental, ainsi qu'avec le milieu universitaire. Mais tout ceci est une autre histoire...



Fonds d'Investissement de l'Oriental & Success Stories de la Diaspora

Abdelkrim MEHDI
Directeur Général de FIROGEST

Un Fonds d'Investissement de la Région de l'Oriental est une bonne chose pour le développement, mais pas une panacée : tout dépend de ses interventions effectives. Dans l'Oriental, le FIRO multiplie les initiatives. Doper les entreprises créées par des citoyens marocains issus de la diaspora, voire les aider, sinon les stimuler, à les constituer dans l'Oriental, voilà un axe d'action plus original. Mieux que des intentions, le FIRO a des réussites : exemples à l'appui et cas d'école.

Créé dans le cadre de l'Initiative Royale pour le Développement de l'Oriental, le Fonds d'Investissement de la Région de l'Oriental s'est fixé comme objectif d'accompagner la dynamique d'investissement enclenchée grâce à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, compte tenu du repositionnement stratégique de la Région dans l'espace euro-méditerranéen, et de l'effort considérable visant à doter l'Oriental de toutes les infrastructures de base nécessaires au décollage économique.

Compte tenu de l'importance de la diaspora marocaine issue de la Région de l'Oriental, un intérêt particulier a été porté, à travers plusieurs démarches prospectives, envers les Marocains Résidents en Allemagne, en France, en Espagne et aux Pays-Bas : soit par le biais de contacts directs, ou encore moyennant l'intermédiation de réseaux (DMK-Allemagne, Forum Entreprendre-France, Forum Maroc-Allemagne Offenbach).

Cette démarche est devenue toujours plus concrète et efficace, dans la me-

sure où le Fonds a pu apporter des témoignages réels de ces partenariats



Siège social du FIRO à Oujda

actuels avec des promoteurs issus de la diaspora marocaine, notamment les fondateurs des sociétés MICROCHOIX et MONLAIT présentés ici à titre d'exemples et qui peuvent être considérées comme des success stories.

A ce titre, le Fonds d'Investissement de la Région de l'Oriental a procédé à la signature d'un pacte d'actionnaires le 6 mars 2009 avec MICROCHOIX Maroc, société basée à Oujda et fondée par Messieurs Khalid Saadi et Houssam Alami, originaires de cette ville et forts de leur expérience à l'international, notamment en France à travers MICROCHOIX France. Leader dans le e-commerce et spécialisée dans la commercialisation des produits informatiques et multimédia, la société MICROCHOIX, au capital de 6 millions de Dirhams, se positionne depuis 2005 sur un secteur offrant d'énormes potentialités de croissance⁽¹⁾.

En vertu de ce partenariat, le Fonds a contribué, aussi bien en termes financiers qu'en matière d'appuis stratégiques et organisationnels, à la dynamique de croissance de la société MICROCHOIX, axée sur l'extension de la plateforme de distribution et le développement de métiers à forte valeur ajoutée (Offshoring, Web marketing,...).

En d'autres termes, l'entrée du FIRO dans le capital de MICROCHOIX a permis de multiplier les fonds propres par 4 en vue d'accélérer la croissance de cette société, moyennant :

- une campagne de marketing agressive ;
- l'extension du réseau par l'ouverture de 3 nouveaux magasins (Fès, Tanger, Casablanca) et une plateforme logistique à Témara (soit 4 ouvertures en une année comparée à cinq magasins depuis la création en 2005) ;
- le renforcement du levier financier bancaire pour financer le développement ;
- le recrutement du personnel et le renforcement de la force commerciale ;
- l'institutionnalisation de la relation commerciale au niveau régional, à travers la signature de conventions avec certains organismes (Université Mohammed Premier d'Oujda, ORMVAM de Berkane, CCIS de Nador) ;
- le renforcement du positionnement stratégique au niveau de la Région à travers des showrooms en projet dans la Technopole d'Oujda et le Parc Industriel de Selouane près de Nador.



- Activité : Commercialisation produits informatiques, multimédia & E-commerce
- Date de création : Juin 2004
- Promoteurs : Khalid Saadi & Houssam Alami (promoteurs issus de la diaspora marocaine de France)
- Démarrage activité : 2005
- Pacté signé le : 6 mars 2009
- Participation FIRO : 30%
- Evolution partenariat

	Avant l'entrée du FIRO	Après l'entrée du FIRO
Forme juridique	SARL	SA
Fonds propres	7,2 MDh (2008)	28 MDh (2009)
Chiffre d'affaires	57 MDh (2008)	100 MDh (prévu en 2010)
Effectifs	59 personnes	80 personnes
Points de vente	5	8 + plateforme logistique

- Partenariats réalisés : Conventions d'octroi d'avantages grands comptes avec l'Université
- Projets en cours : Installation de show room à la Technopole d'Oujda & au Parc de Selouane

Par ailleurs, le Fonds d'Investissement de la Région de l'Oriental a finalisé le 18 mars 2010 un pacte d'actionnaires avec MONLAIT, société basée à Ber-



- Date de création : 31 mai 2007
- Capitaux gérés : 150 millions de MAD (à porter à 300 millions de MAD)
- Souscripteurs : Région de l'Oriental, Agence de l'Oriental, Fonds Hassan II, Banque Populaire, Attijariwafa Bank, BMCE Bank, CDG, Holmarcom, Crédit Agricole
- Durée : 10 ans
- Tickets d'intervention : 1 à 30 MMAD
- Secteurs d'activité : tous les secteurs, mis à part le négoce, la promotion immobilière (hors-projets touristiques et paratouristiques) et les services financiers.

kane et fondée par les frères Messaoudi, originaires de cette ville et dotés d'une solide expérience acquise en Belgique. Opérant dans l'industrie laitière, MONLAIT, société au capital de 4 millions de Dirhams, s'oriente vers une extension de sa capacité de production moyennant une sécurisation de son approvisionnement et une forte valorisation de ses produits⁽²⁾.

Le partenariat avec MONLAIT sera axé sur le développement

de l'activité à travers la délocalisation de l'unité au niveau de l'Agropole de Berkane et la réalisation d'un ambitieux programme d'extension et de diversification.

En plus de l'appui financier, le Fonds apportera un appui stratégique que nous pilotons directement en concertation avec les fondateurs pour leur permettre de s'inscrire dans une logique de compétitivité et de transparence.

une mobilisation importante d'experts métiers.

Ainsi, à travers ces deux partenariats exemplaires, le Fonds d'Investissement de la Région de l'Oriental a per-

- marque des deux entreprises ;
- mettre à niveau les aspects comptables et organisationnels ;
- mettre en place les pratiques de bonne gouvernance (changement de la forme juridique de SARL à SA) ;
- renforcer et valoriser les ressources humaines.



- Activité : Production du lait et ses dérivés
- Date de création : 1999
- Promoteurs : Messaoudi Abdelkader, Messaoudi Amar & Messaoudi Mamoun (promoteurs issus de la diaspora marocaine de Belgique)
- Démarrage de l'activité : 2005
- Pacte signé le : 18 mars 2010
- Participation FIRO : 28%
- Evolution partenariat

	Avant l'entrée du FIRO	Après l'entrée du FIRO
Forme juridique	SARL	SA
Fonds propres	4 MDh (2008)	22 MDh (2010)
Effectifs	65 personnes	110 personnes

- Projet partenariat : Extension et diversification de l'activité

Dans ce cadre, un travail d'audit des procédures comptables et organisationnelles a d'ores et déjà été entamé et se poursuivra par la mise à niveau du système d'information, la mise en place des manuels de procédures ainsi que de tous les processus de certification (procédures de production, produits, normes de qualité.....), avec

mis aux fondateurs de ces deux sociétés issus de la diaspora marocaine d'atteindre trois objectifs :

- consolider considérablement l'assise financière de leurs sociétés ;
- institutionnaliser le tour de table de chaque société ;
- augmenter la notoriété et l'image de

Actuellement, le Fonds est en phase d'étude avec d'autres MRE qui envisagent et travaillent à finaliser des projets dans l'agro-alimentaire (Pays-Bas), l'éco-tourisme (France), la construction et la maintenance des petits bateaux (Espagne). Notre objectif est d'accompagner les porteurs de projets dans l'étude de faisabilité et le montage financier, mais aussi de faciliter les contacts avec les administrations compétentes et les organismes financiers pour aboutir à leur réalisation.

Ainsi, le FIRO confirme sa vocation de stimulateur de croissance pour accompagner le développement des entreprises créées par la diaspora marocaine et entend bien continuer de déployer ses efforts pour être un levier de financement au service des MRE porteurs de nouveaux projets.

- (1) Voir film institutionnel sur le site FIRO : <http://www.firo.ma/actualites/micro.html>
 (2) Voir film institutionnel sur le site FIRO : <http://www.firo.ma/actualites/mon-lait.html>



- Activité : Production de peintures pour le bâtiment et dérivés
- Date de création : 1984
- Promoteurs : Groupe El Harti
- Capital social : 21,12 MDh
- Distribution : 500 points de vente, 3 distributeurs exclusifs.
- Projet : Extension de la plateforme de distribution et amélioration de la qualité des produits
- Evolution : Pacte d'actionnaires signé le 17 décembre 2010





Diaspora de l'Oriental une contribution déterminante au développement régional

Taoufiq BOUDCHICHE

Économiste, Directeur du Pôle Coopération Internationale
et Promotion Économique - Agence de l'Oriental

Insaisissables et libres : les transferts sont pareils à ceux qui les font. Capricieux, ils ne s'investissent pas là où on les attend ; mais, fidèles, leur résilience défie la crise. Les mobiliser au bénéfice de l'Oriental, qui en reçoit une part majeure, serait un levier de développement décisif si seulement ils s'investissaient en Région. Séduire et convaincre les détenteurs de ces capitaux volatiles, voilà l'ambition du moment.

Liaison migration et développement économique, une problématique nécessairement internationale

Le phénomène de la migration économique, parce qu'il implique des échanges humains, culturels, économiques et financiers entre plusieurs continents, pays et régions du Monde est par essence une question d'ordre international. Cela a motivé la communauté internationale à créer l'Office International de la Migration (OIM), basé à Genève, chargé d'étudier et de proposer des règles d'encadrement de la migration internationale.

Selon le dernier rapport de la commission globale de la migration, les migrants internationaux représentaient 200 millions de personnes en 2005. Près de la moitié (48,6 %) sont des femmes et 51 % vivent dans les régions développées (la communication de Abdelghani Bouayad in Les Cahiers du centre d'études des mouvements migratoires maghrébins – Université Mohammed Premier d'Oujda, numéro 9, mars 2011).



Plus de 200 millions de migrants internationaux dès 2005

Le nombre des migrants a doublé entre 1980 et 2005. Et, selon la plupart des observateurs de la migration, la mondialisation, les disparités démogra-

phiques, les écarts de revenus et de niveau de vie observés entre pays, ainsi que les tensions sur le marché du travail, vont contribuer à accélérer la mi-

gration de masse dans le futur. Dans ce contexte, parmi les problématiques d'actualité qui intéressent la liaison entre « migration et développement » figurent, notamment, la question des droits sociaux des migrants dans les pays d'accueil et celle des transferts financiers vers les pays d'origine.

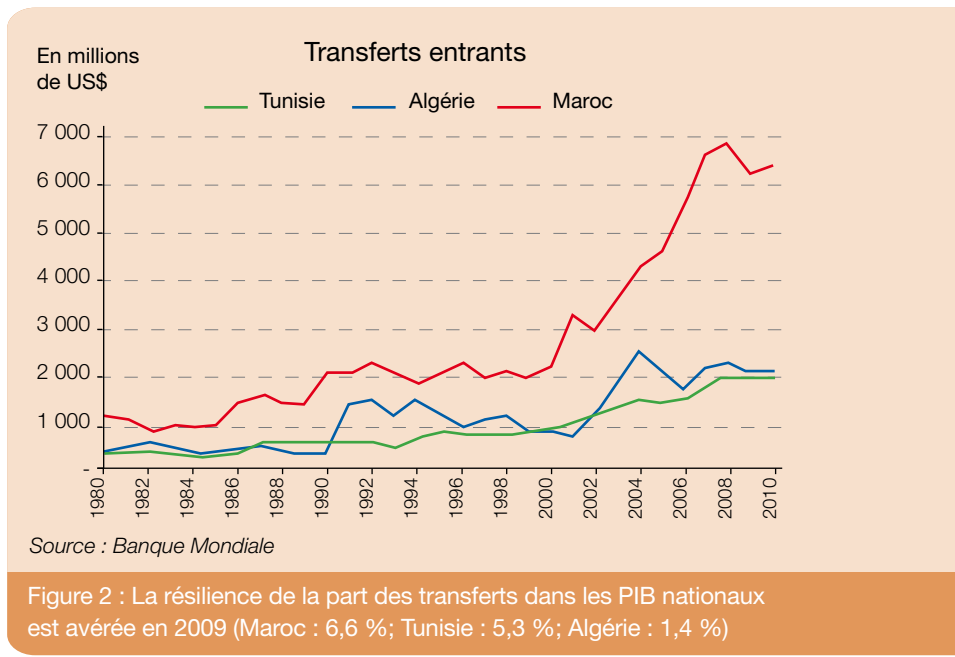
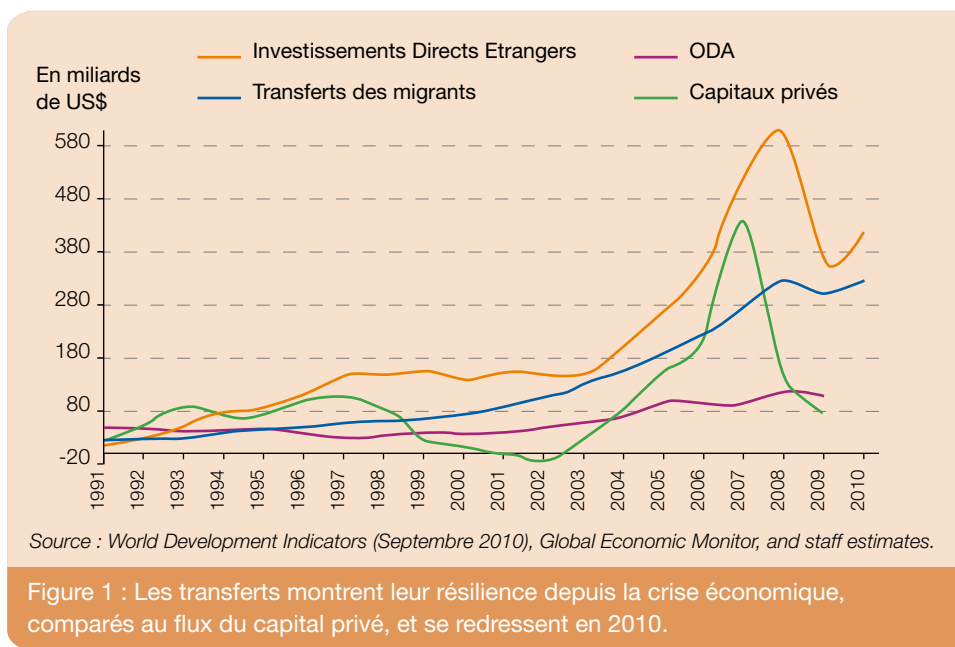
Ces deux points représentent des déterminants importants de la liaison entre migration et développement économique. La question des droits sociaux dans les pays d'accueil est essentielle car en découlent les aspects liés à la bonne intégration des migrants dans les pays d'accueil et leur insertion sur le marché du travail et, par conséquent, leur sécurité économique. La question des transferts financiers met en perspective la relation du migrant avec son pays d'origine. L'importance acquise par ces transferts dans l'économie des pays d'origine pousse le migrant à revendiquer un « rôle d'acteur économique » à part entière dans le pays d'origine.



En 2010, selon l'OIM, les transferts financiers des migrants ont représenté 440 milliards de dollars US dans le

monde, dont 325 ont été reçus par les pays en développement. Cela représente dans certains pays jusqu'à 30 % du revenu national et 2 à 3 fois l'aide au développement bilatérale et multilatérale. Selon l'OIM, il faudrait encore rajouter à ces montants les transferts informels qui, selon les pays, peuvent parfois représenter jusqu'à 50 % de plus que les montants affichés officiellement (voir à ce propos la réunion CNUCED, « Single-Year expert meeting on maximizing the development impact of remittances », Genève 14-15 février 2011)⁽¹⁾.

En termes de projection, le taux de croissance estimé serait de 6,2% en 2011 et 8,1% en 2012 (source Banque Mondiale). Comme le souligne M William Lacy Swing, Directeur Général de l'OIM, lors de la réunion d'experts tenu à la CNUCED évoquée ci-haut : « les transferts financiers sont devenus un enjeu clé dans l'économie globalisée » (voir document CNUCED op. cité). De tous les agrégats économiques, les transferts des migrants ont connu la plus forte résilience à la crise économique.



Néanmoins, experts, économistes et planificateurs continuent de soulever la question de la bonne intégration des transferts financiers dans les programmes de développement des pays d'origine. Il est clair que ces transferts contribuent à la réduction de la pauvreté, jouant un rôle social important auprès des familles, parents, femmes et enfants restés au pays (couverture des dépenses de nourriture, santé, éducation, logement), mais ils sont après tout des flux financiers privés et individuels. Comment alors les intégrer dans le cadre d'une stratégie de développement nationale et régionale ?

comme le Mexique où, pour chaque dollar transféré par un membre de la diaspora en faveur d'un projet de développement local, est affecté un dollar par la municipalité, un dollar par la Région et un dollar par le gouvernement fédéral. Le programme s'intitule « 3 pour 1 ».

En outre, parmi les recommandations de l'OIM à ce sujet, retenons le concept de transfert social et humain. Il est suggéré ici de promouvoir des programmes dans les pays d'accueil et d'origine afin de mettre en place des systèmes de coopération à travers lesquels le mi-



Au Maroc, les transferts financiers des migrants sont pour l'essentiel réalisés en devises

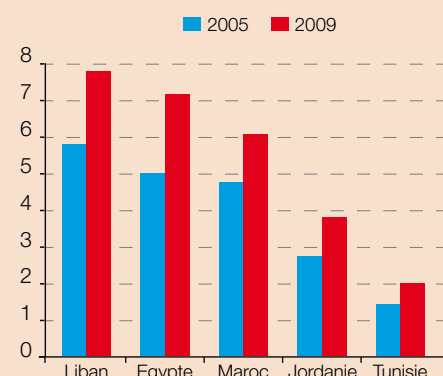
Au Maroc, les transferts financiers qui proviennent essentiellement en devises permettent au plan macro-économique de compenser les déséquilibres éventuels de la balance des paiements, mais il n'y a pas encore de véritable stratégie de réutilisation de ces fonds comme levier du développement régional et local.

Peut-être y a-t-il lieu de s'inspirer de bonnes pratiques à l'échelle internationale. Par exemple, certains pays ont expérimenté des solutions pragmatiques

grant pourrait à son retour bénéficier de plus de compétences et d'un capital à investir.

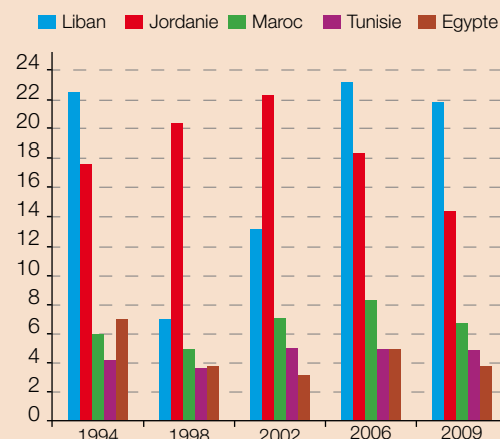
Qu'en est-il de l'Oriental ?

Les données relatives à la diaspora liée à l'Oriental font ressortir une place prépondérante de cette Région dans l'ensemble national. Ainsi, si l'on se base sur les flux des transferts financiers et les dépôts bancaires, l'Oriental est classée en tête des Régions d'émigration.



Source : Ministère de l'Economie et des Finances

Transferts entre 2005 et 2009



Source : Ministère de l'Economie et des Finances

Évaluation des transferts en % du PIB :

- les transferts de fonds demeurent une source importante dans le financement de l'économie pour un grand nombre de pays de la région MENA.
- le Maroc occupe le troisième rang dans la région MENA derrière l'Égypte et le Liban.

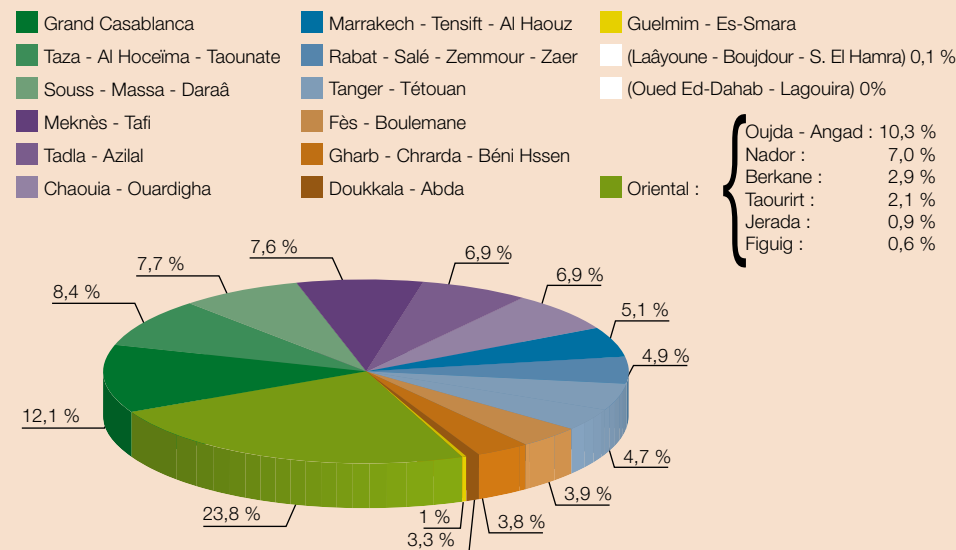


Des exportations tournées vers l'Europe

Rôle important des transferts d'une manière générale dans les équilibres inter-régionaux notamment pour les régions dont les MRE sont originaires :

Les causes sont historiques et géographiques. En effet, l'Oriental, territoire de plus de 82 820 km², situé dans le prolongement Nord-Est du Royaume, avec

une population de près de 2 millions d'habitants, a, de tous temps, de par son histoire et sa géographie, été une zone de flux économiques et sociaux ouverte sur son environnement international, avec ses deux fenêtres, l'une donnant à l'Est vers l'Algérie, le reste du Maghreb et par extension vers l'Afrique subsaharienne, la seconde donnant sur le pourtour méditerranéen.



Répartition régionale des transferts financiers :

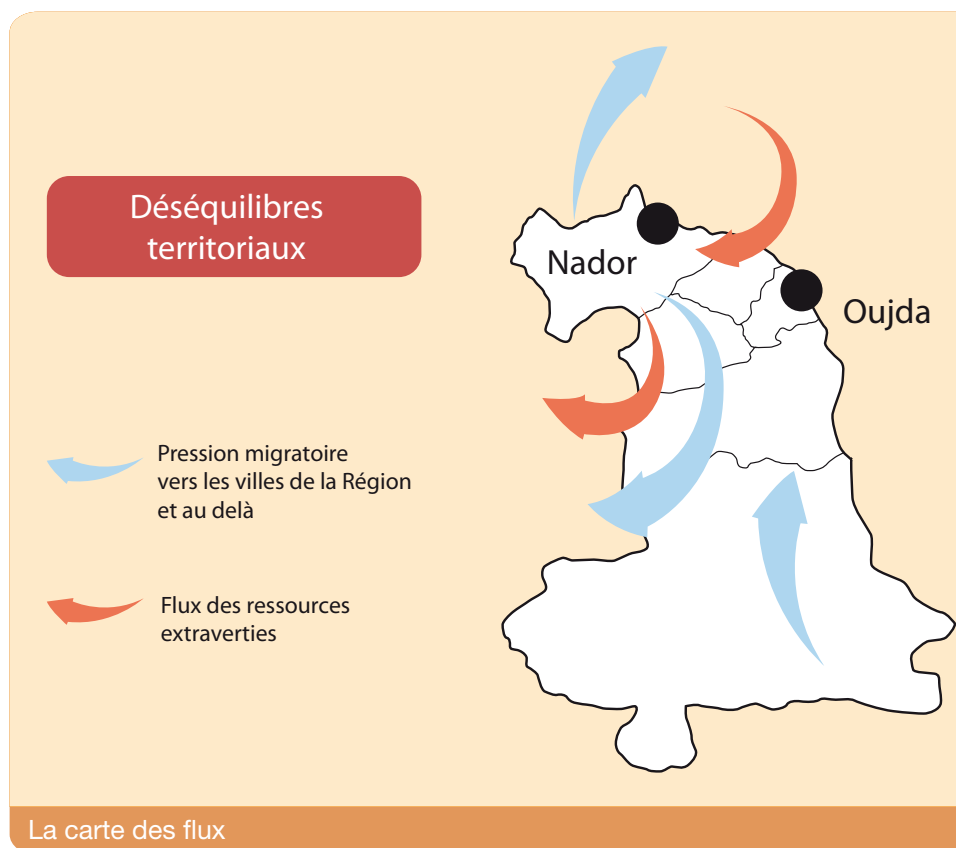
- en 2005, l'Oriental était l'origine de naissance de 23,8% des MRE enquêtés, avec seulement 6,4% de la population nationale ;
- selon le découpage proposé par le CCR, la Région de l'Oriental-Rif concentrerait 25,2% des MRE pour 7,5% de la population nationale.

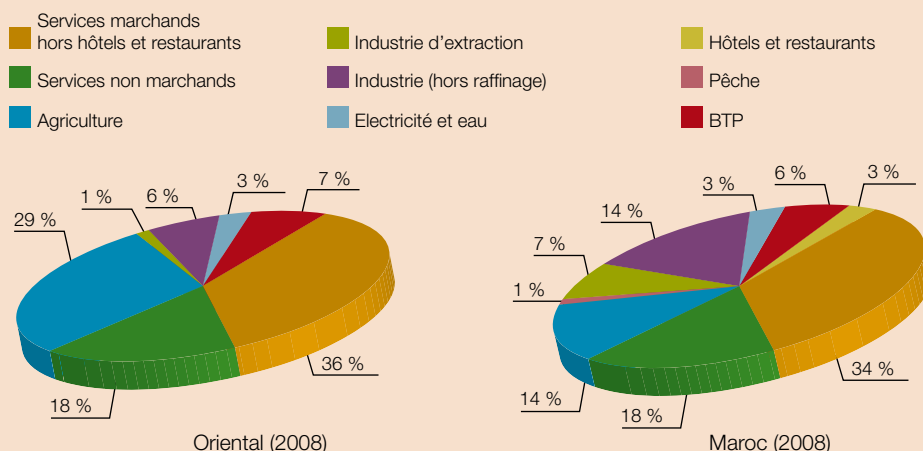
La géographie a façonné le destin de cette Région frontalière devenue très sensible au degré d'intensité des échanges avec son environnement international immédiat. Plusieurs pans de l'économie régionale se sont construits sur la base des liens frontaliers, notamment avec l'Algérie à l'Est et l'Espagne au Nord (commerce et services, transport routier, maritime et ferroviaire, banques et services financiers, etc.). L'analyse des flux économiques montre d'ailleurs que la Région a été historiquement plus un espace de transit qu'une Région valorisant ses ressources localement (voir ci-contre la carte des flux).

Ce contexte économique, provoqué par l'éloignement de la Région par rapport au centre du pays et la fermeture des frontières à l'Est, a entraîné la Région à orienter ses flux vers le Nord de la Méditerranée ; en l'occurrence vers l'Europe. Aujourd'hui, l'Oriental est devenue par sa diaspora et ses échanges économiques, l'une des Régions du Royaume parmi les plus connectées avec l'Europe. C'est l'une de ses réalités, encore méconnue aux plans national et international.

On estime qu'entre 800 000 à 1 million d'hommes et de femmes issus de l'Oriental sont à l'étranger, essentiellement en Europe. Si l'on rapproche ce chiffre à la population totale de l'Oriental qui ne dépasse pas 2 millions (selon le recensement de 2004) nous pouvons mesurer, l'importance des liens humains de l'Oriental avec l'autre rive de la Méditerranée.

Les estimations statistiques relatives à la diaspora indiquent que 70% des marocains résidant en Allemagne sont issus de l'Oriental, le même chiffre est





Source : Ministère de l'Economie et des Finances

Les vocations régionales sont un moyen pour drainer les transferts des MRE vers des investissements à forte valeur ajoutée et contribuer ainsi à la construction d'un modèle de croissance propre à chaque Région (cas de l'agriculture et des services pour l'Oriental).

l'étranger vers la Région (voir tableau des ratios crédits bancaires / dépôts), ont été initiés un certain nombre de projets de coopération destinés à permettre aux membres de la diaspora d'accéder aux opportunités d'investissement dans la Région. Nous les passons ci-après en revue.

Le Projet « e-regulation »

Il s'agit d'un système d'information et de facilitation de l'investissement numérique en cours d'installation au Centre Régional d'Investissement de l'Oriental, qui permettra d'accéder à toute les procédures d'investissement et de création d'entreprises en ligne. Une version préliminaire est accessible sur le site <http://oujda.e-regulations.org/>

Ce projet est réalisé dans le cadre d'un accord de coopération avec la CNUCED au sein du projet « promotion des investissements étrangers directs dans l'Oriental ».

Une fois réalisé, il permettra un accès

Région	%
Oriental	26,31
Grand Casablanca	15,88
Tanger-Tétouan	10,32
Souss - Massa - Daraâ	7,81
Chaoui-Ouadigha et Tadla-Azilal	6,82
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	6,13
Meknès-Tafilalt	5,5
Taounat-El Hoceima	5,14
Total	83,91

Source : Ministère de l'Economie et des Finances

Dépôts des MRE par Région en 2008

Région	% des dépôts	% des crédits
Grand Casablanca	41,66	63,18
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	13,08	12,44
Marrakech-Tensift-Al Haouz	4,36	4,02
Souss-Massa-Daraâ	4,77	3,77
Tanger-Tétouan	7,22	3,61
Meknès -Tafilalt	4,66	3,41
Oriental	10,17	2,79
Chaouia Tadla	4,33	1,62
Total	90	95

Source : Ministère de l'Economie et des Finances

Dépôts (MRE et résidents) et crédits par Région en 2008

avancé pour les Pays-Bas, 60% en Espagne, 50% en Belgique et 30% en France. De même, selon les chiffres disponibles, 25 % des flux financiers de la diaspora transférés au Maroc (plus de 4 milliards d'Euros en 2007 ; voir à ce sujet l'étude Marocains de l'Extérieur éditée par la Fondation Hassan II pour les MRE) le sont vers l'Oriental. En matière d'import-export, 80 % des revenus des produits d'exportation de la Région (produits agricoles et agro-industriels, le sont à la faveur des exportations vers les marchés européens.

Par ailleurs, la proximité d'une Province aussi importante que celle de Nador avec l'enclave occupée espa-

gnole de Melillia, génère des courants d'échanges économiques non négligeables dans la Région. Dans l'attente de la construction du Maghreb Arabe, la Région a établi des liens forts avec l'Europe, qui méritent d'être capitalisés dans une stratégie de développement régional en phase avec le partenariat stratégique recherché par notre pays avec l'Europe et inversement.

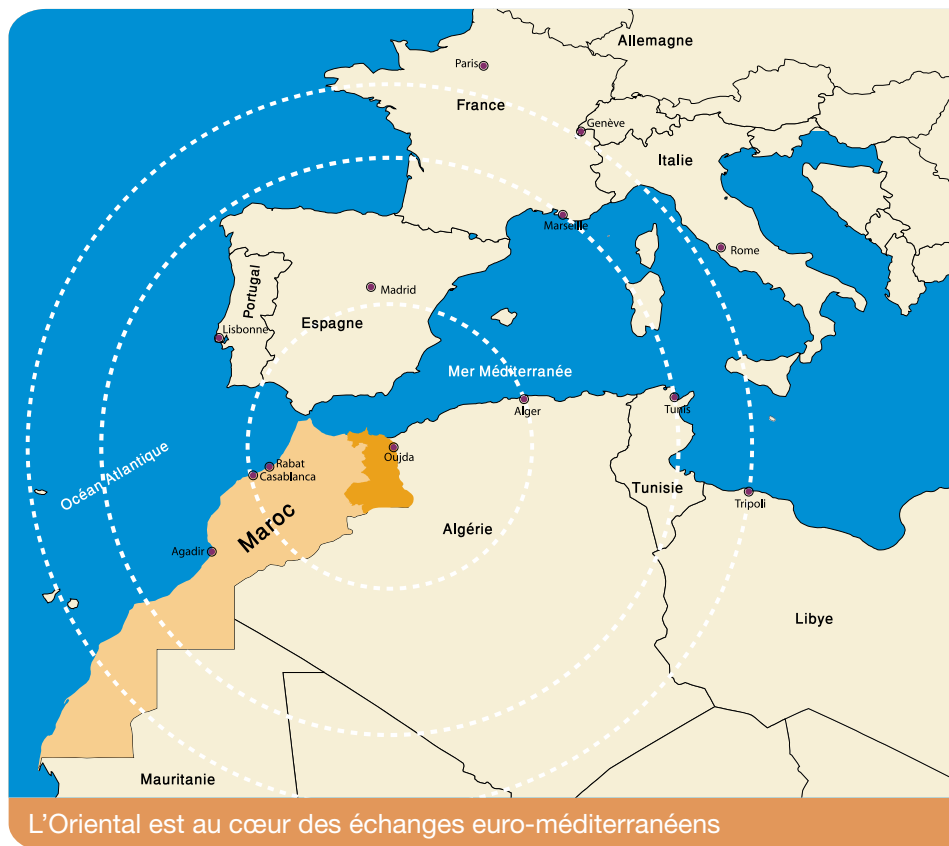
De ce point de vue, l'Agence de l'Oriental a engagé dès sa création des initiatives pour favoriser l'investissement productif des MRE de l'Oriental installés en Europe. Partant du constat que la Région ne bénéficie pas suffisamment des flux financiers qui proviennent de

par internet opérationnel et efficace aux procédures et à la réglementation en vigueur en plusieurs langues (arabe, français, allemand, espagnol, anglais, chinois).

L'utilisateur pourra à travers « e-regulation » télécharger des documents et formulaires à remplir, accéder aux textes régissant la procédure en question. Il représente un précieux outil d'accès à distance à l'information pertinente et constitue également un formidable moyen de transparence des transactions.

Projet MIDEO (Migration et développement de l'Oriental)

Projet cofinancé par la GIZ (coopération technique allemande) et l'Union Européenne destiné à étudier et proposer



L'Oriental est au cœur des échanges euro-méditerranéens

des instruments et mécanismes de promotion de l'investissement au profit des membres de la diaspora. Il est installé à Nador au sein de la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services. Il a permis, à travers plusieurs actions (site web, ateliers de formations à l'entrepreneuriat, études sectorielles, identification des opportunités d'investissement, etc.) d'établir un lien direct avec les membres de la diaspora, notamment ceux installés en Allemagne et désireux d'investir dans la Région de l'Oriental.

Centre de ressources et de services euro-méditerranéens (CERES)

Il est basé à Oujda et réalisé dans le cadre d'un projet de jumelage institutionnel financé par l'Union Européenne entre l'Agence Andalouse de Coopération Internationale et l'Agence de l'Oriental. L'ambition du CERES est d'offrir des services selon les grands axes suivants : information et documentation, bourse de projets et partenariat d'entreprises, veille économique et financière, promotion du dia-

logue des cultures et des civilisations, promotion de la rencontre des intellectuels du Sud et du Nord, incitation à la recherche et la publication conjointes Nord-Sud, fournir un espace associatif et de rencontre pour la société civile des deux bords de la Méditerranée.

Projets de promotion économique

L'action continue de l'Agence en matière de marketing territorial et de promotion économique auprès des investisseurs cible systématiquement les membres de la diaspora installés à l'étranger. Il en est ainsi des actions de promotion des projets structurants

en cours dans la Région à vocation industrielle : Technopole d'Oujda, Agropole de Berkane et Technoparc de Selouane. Les membres de la diaspora collaborent étroitement à l'action internationale de l'Agence de l'Oriental à travers les associations, ONG et contributions individuelles, sous l'égide de nos représentations diplomatiques, contribuant à renforcer les liens humains et culturels avec les pays d'accueil.

A travers ses projets, l'Agence de l'Oriental participe, dans la mesure de ses moyens et de ses missions, à mobiliser le formidable potentiel des migrants dont le rôle d'acteur économique à part entière a été réaffirmé dans le discours royal prononcé par sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, le 18 mars 2003, à Oujda, à l'occasion du lancement de l'Initiative Royale pour le Développement de l'Oriental.

En effet, comme le note à juste titre, la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger, « *les Marocains de l'Extérieur sont une communauté plurielle et évolutive, la première concentration de compétences, la première source de devises (bien avant la recette touristique), les premiers investisseurs privés* » (voir article Abdessalm Ftouh dans ce même numéro).

(1) « Le Maroc figure parmi les six pays ayant le plus bénéficié des transferts de fonds des émigrés », révèle, un rapport conjoint de la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique et de l'Union Africaine (UA). Selon ce rapport, qui sera présenté au siège de l'ONU, « six pays africains (Algérie, Egypte, Maroc, Nigeria, Soudan et Tunisie) ont absorbé plus de 50 % du total des transferts vers le continent ». Il ressort de ce rapport, qu'il y a eu « une baisse des entrées totales d'envois de fonds en Afrique » en raison des répercussions de la crise économique mondiale. Les envois de fonds ont, en valeur, considérablement augmenté au niveau mondial durant la dernière décennie. Toutefois, « les pertes d'emplois dues à la crise économique mondiale et les conditions de travail plus difficiles des migrants dans les pays d'accueil ont modifié cette tendance », précise ce rapport. Ces transferts sont passés de 41,1 milliards USD en 2008, à 38,5 milliards USD en 2009 et à 21,5 milliards USD en 2010 ». Source : communiqué CCME.



Page d'accueil du site e-regulations



Diaspora et retour, entre mythes et réalités

Jamal BELAHRACH

Directeur Général de MANPOWER
Président de la Commission Sociale de la CGEM

L'auteur est emblématique de cette émigration qui revient au pays, compétences constituées ou renforcées.

Ces qualifications si nécessaires au développement sont portées par des Hommes, non des machines. Le retour comporte donc d'autres challenges, simplement humains. Homme du social et intermédiaireur de nature, sinon de profession, l'auteur nous rappelle aussi que la migration est douloureuse par essence, quel que soit son sens.

On peut faire plus pour qu'elle le soit moins... et donner plus l'envie d'entreprendre ici que d'être simplement un marocain d'ailleurs.

Confidences éclairées.

L'intérêt croissant du Maroc et de ses responsables politiques et économiques pour sa diaspora est heureux, car cela présuppose que l'avenir du Maroc est à construire avec cette communauté. Celle-ci a fait le choix de s'expatrier ou bien, du fait des générations, elle est définitivement ancrée dans son pays d'accueil, comme on dit dans la sémantique sur ce sujet. Et disons-le, sans les différents messages du Souverain marocain, à travers Ses discours successifs, la diaspora marocaine ne serait pas ce nouveau corpus qui est en cours d'édification pour s'intégrer définitivement dans le projet sociétal que nous propose Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

En revanche, il nous reste un travail préalable pour nommer définitivement cette communauté tantôt baptisée diaspora, tantôt MRE, voire TME par les anciens.

Pour ma part, j'ai toujours considéré que le mot « diaspora » était juste. Nonostante les réticences de certains qui lui donnent une connotation religieuse, je préfère garder son étymologie initiale. La notion de MRE est réductrice, car elle désigne une typologie de personnes qui sont simplement résidentes dans un pays tiers. Elles y sont nées, y travaillent, et souvent sont citoyennes au sens politique du terme. Intégrées ou assimilées, c'est selon. Pour autant, elles sont très attachées à leur pays d'origine ou à celui de leurs parents ou arrière-grands-parents.

Nous ne sommes plus en présence d'une immigration avec objectif de retour, mais bien d'une population qui a choisi de s'ancrer de plus en plus dans le pays d'accueil.

Les mots sont importants et peuvent préfigurer de futurs comportements,

des définitions identitaires, et, bien entendu, des stratégies associées.

Politiquement, il serait également souhaitable d'avoir une position claire vis-à-vis de la diaspora. Ce serait un acte fort que de dire aux membres de la diaspora qu'ils sont d'abord des citoyens de leurs pays d'accueil respectifs, dans lesquels ils doivent se conformer aux règles ainsi qu'aux us et coutumes, et qu'il ne doivent pas pour autant en oublier leur pays d'origine. Leur redonner une fierté et les aider à avoir une vision objective et moderne de leur pays d'origine, ainsi qu'un espace d'expression. La construction identitaire est souvent difficile au sein des communautés binationales. C'est pourquoi le message à communiquer à travers cette démarche doit être le plus clair possible.

Depuis l'avènement de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la diaspora marocaine

s'intéresse fortement à toutes les formes d'évolution et, partant, se pose la question soit d'un retour, soit d'un projet d'investissement. Dans tous les cas de figure, la diaspora marocaine a une réelle volonté de contribuer à ce nouveau projet de société.

Au-delà des devises annuelles envoyées par la diaspora, il est important de sa-

voir que 75 % de cette manne financière sert à soutenir économiquement les familles restées au Maroc. Si cet apport important est heureux, il n'en est pas moins inquiétant car cette source pourrait se tarir un jour.

Ces derniers temps, on parle beaucoup de retour de membres de la communauté diasporique au Maroc. Il s'agit plus d'un fantasme collectif que d'une réalité. En effet, des expériences de retour existent, mais elles restent marginales. D'abord, parce qu'en fonction de la typologie des personnes qui reviennent au Maroc, l'intégration est plus ou moins difficile. Enfant de l'immigration ou expatrié pour une durée plus ou moins courte, le problème n'est pas le même.

Ma propre expérience a été douloureuse à certains égards et je peux comprendre pourquoi certains ne restent pas. C'est d'ailleurs ce qui nous a amenés, avec certains amis binationaux qui sont rentrés, à créer une association (www.ridm-maroc.com) pour accompagner les candidats au retour et leur permettre de mieux s'intégrer économiquement et socialement. Nous allons créer la Maison de la diaspora à Casablanca et nous espérons, dans le cadre de la régionalisation, en créer une dans chaque nouvelle Région.

Le retour ne s'improvise pas. D'ailleurs, le discours ambiant pour la promotion du retour est une erreur à mon sens,



Chaque année, opération «Marhaba» dans les ports marocains

parce qu'une fois que les personnes arrivent au Maroc, elles sont livrées à elles-mêmes et deviennent des citoyens « lambda ». Non pas qu'il faille créer une citoyenneté d'un nouveau genre, mais il faut absolument comprendre que le référentiel de la diaspora est différent et qu'il faut une véritable politique d'accompagnement pour éviter les échecs d'intégration pour certains et de réintégration pour d'autres.

Le « retour au pays » est un vrai parcours du combattant. Tous les maux ont été identifiés, mais à ce jour rien n'est encore réglé. Viennent ensuite les fondamentaux, s'agissant de la maîtrise de la langue, des codes de la société marocaine, la lourdeur administrative souvent irrationnelle, et enfin les relations professionnelles. Vous comprendrez que cela fait beaucoup à intégrer. Imaginez alors - et c'est d'autant plus méritoire - ce qu'ont pu vivre nos parents lors des premières heures d'immigration dans les années 60.

Les communautés qui forment la diaspora vivent dans des univers différents, en Europe, en Asie, en Afrique et dans les pays anglo-saxons. Elles ont été formées pour vivre dans leur environnement et par conséquent leurs difficultés d'intégration ne peuvent qu'être évidentes. C'est pourquoi, j'insiste sur le regard porté sur la diaspora et le procès qui lui est souvent fait sur ses comportements, son fonctionnement, sa psychologie. C'est

ainsi. Il faut apprendre à accepter l'autre et surtout l'aider plutôt que le condamner.

Cela ne nous empêche pas d'être de véritables patriotes, mais il y a une différence qu'il faut accepter et avec laquelle il faudra composer durablement si nous voulons construire une société plurielle dans laquelle, véritablement, les richesses naissent des différences. C'est à ce prix que la construction de l'édifice du nouveau Maroc se fera.

Au sein de notre association, nous l'avons compris et nous allons tout faire pour faciliter la vie de nos compatriotes et faire en sorte que les opportunités qui émergent actuellement au Maroc soient connues de tous, sans créer d'illusions. Tous les acteurs qui travaillent sur la diaspora, les chancelleries marocaines dans les pays d'accueil, les chancelleries étrangères au Maroc, ainsi que les Régions, devront se mobiliser pour créer de véritables conditions d'accueil et d'intégration. Il ne suffit plus de créer des guichets de banques ou des salons de l'immobilier.

Nous avons créé tous les mécanismes possibles et imaginables et toutes les institutions ont joué leurs partitions pour séduire et faire leur marketing. La véritable dimension qui manque à tout cela, c'est l'humanisme et la relation de proximité qu'il nous faut instaurer avec cette communauté. Nous avons besoin de mettre de la sincérité dans nos messages. C'est fort de cela que nous donnerons envie à la diaspora de contribuer davantage.

La diaspora a un autre visage, des compétences nouvelles, une personnalité forte et des attentes. Il faut que la diaspora fasse preuve d'humilité, mais il nous faut, ici, prouver que nous avons tous envie de bien vivre ensemble. Je conclurais en disant qu'être patriote, c'est ce que nous faisons et la manière dont nous contribuons à la vie de notre pays pour le bien de l'intérêt général ; qu'importe le lieu d'où nous le faisons.



APPORT DES MAROCAINS DE FRANCE AU DÉVELOPPEMENT DU MAROC Cas de l'Oriental

*Zouhir BAHAMMOU - Chercheur associé à la Chaire de Recherche en
Immigration, Ethnicité et Citoyenneté (CRIEC)
Université du Québec à Montréal (UQAM)*

Il en va des communautés comme des peuples : elles veulent prendre leur avenir en main, être actives et co-décisionnelles pour la mise en œuvre des projets de développement local qui les impliquent.

Un double mouvement de structuration s'affirme : les organisations de MRE d'un côté, les communautés restées au pays de l'autre.

Consolider ces deux pôles facilite le dialogue et rend les partenariats crédibles avec les organismes et les institutions des pays d'accueil.

C'est affaire de représentativité reconnue, de crédibilité partagée.

Exemples à l'appui.

Au Maroc oriental, l'émigration est un phénomène de société. On peut affirmer, sans risque de se tromper, qu'il n'y a pas

de famille qui n'a pas au moins un migrant à l'étranger. La position frontalière de cette Région et, jadis, la sous-exploitation de ses ressources locales, ont engendr

é une économie marginale, périphérique, basée sur l'extérieur et ont fait d'elle le premier foyer d'émigration au Maroc. Des 'marr

de l'Est'', on en trouve partout dans le monde : en Europe, au Maghreb, en Afrique subsaharienne, dans les pays du Golfe arabe et en Amérique du Nord.

Le départ des membres actifs des familles et de la communauté est compensé au niveau des ménages et des institutions communautaires par une série d'adaptations, que l'étude de l'INSEA (Hamdouch, 2000) a bien mis en évidence et sur lesquelles nous ne reviendrons pas ici.

Cependant, la tendance de l'établissement des migrants dans les pays d'accueil (et l'apparition d'une seconde génération issue de l'immigration) accroît le risque que les migrants se détachent progressivement de leurs engagements envers le pays d'origine et pose donc un défi majeur à la survie des ménages et de la communauté de départ. Ce défi est affronté par les familles et par les pouvoirs publics marocains à tra-



Signature du contrat du travail : la migration s'institutionnalise



Migrant : du choix individuel à la vie associative

vers deux processus intimement liés, auxquels contribuent les associations de migrants : l'institutionnalisation de la migration et la trans-nationalisation des réseaux migratoires.

D'ailleurs, c'est l'une des raisons pour lesquelles, nous assistons aujourd'hui à une forte implication dans un processus continu d'amélioration du degré d'aménagement du territoire et du développement régional pris en charge par l'Etat et ses différentes institutions (à leur tête l'Agence de l'Oriental et le Centre Régional d'Investissement) et par les différentes composantes de la société civile marocaine, en particulier les associations des émigrants de la Région.

C'est aux initiatives de ces associations et à leur impact sur le développement local que nous nous intéressons ici. Nous verrons l'expérience de trois associations⁽¹⁾ l'Association des Ami(e)s de Taourirt (AAT), l'Association Wartasse Solidarité & Développement et la Fédération des Associations de Figuig Maroc-France (FAF-MF). Des associations que nous ne prétendons pas représentatives du mouvement associatif des immigrants marocains de l'Oriental en France, mais qui ont été sélectionnées en fonction de leurs capacités d'agir et de mobiliser les ressources en France et au Maroc⁽²⁾.

Initiatives des associations d'émigrés de l'Oriental pour le développement local

La mise en œuvre d'initiatives en faveur du développement de leur Région

d'origine est une pratique très récente pour les associations d'immigrants de l'Oriental, à l'exception des associations de Figuig⁽³⁾. Jusqu'en 1999, la réalisation de projets de développement par les associations de l'Oriental était exceptionnelle. Pour ces asso-

ciations, la mobilisation des ressources convient aux objectifs relativement modestes qu'elles se sont fixées jusqu'à présent. Les trois associations consacrent la majeure partie de leur temps et de leurs fonds à l'organisation d'activités récréatives (soirées festives, visites culturelles, tournois sportifs), à vocation sociale (information sur la régularisation, conseils aux familles dont les enfants sont exposés aux problèmes de délinquance) ou culturelles (organisation des festivals ou moussems), mais elles passent aussi beaucoup de temps à élaborer et à monter des projets de développement pour les villages d'origine et donc beaucoup d'efforts à chercher des fonds pour la réalisation de ces projets. Les trois associations font partie du réseau Immigration Développement Démocratie (IDD) et participent à l'organisation du Forum de Développement Solidaire-Maroc en collaboration avec les autres associations du réseau⁽⁴⁾. Le Forum est une rencontre annuelle où chaque association présente ses réalisations et ses projets en cours. Le but déclaré de cette manifestation est, d'abord, de valoriser les actions de ces associations dans le pays d'accueil en leur donnant plus de visibilité, ensuite de pouvoir échanger et réfléchir collectivement sur la problématique migration/développement, et enfin de maintenir la cohésion de la communauté d'immigrants marocains et de coopter de nouvelles associations et de nouveaux militants. Grâce à ses projets, la FAF-MF est déjà perçue dans la communauté des

figuiguis comme un acteur de la transformation sociale. Cela s'explique par l'ancienneté de la structure et la nature de ses projets à caractère social, économique et culturel⁽⁵⁾. Dans la communauté des migrants, le rôle joué par les principaux leaders - qui ont su surmonter les conflits internes aux Ksar - a été déterminant dans la création et la pérennité de la Fédération⁽⁶⁾, et donc la mobilisation des originaires de Figuig en France. La cohésion repose aussi sur le caractère rassembleur des projets de la Fédération, tels le transport en commun et l'assainissement de la ville. L'habileté avec laquelle la Fédération a mené plusieurs réalisations a effacé les réserves et critiques des populations locales et fait naître en elles un sentiment de fierté. Par ailleurs, la volonté, dès le départ, d'incorporer les représentants des différentes institutions de la communauté d'origine dans les différentes phases des projets (choix du projet, financement, suivi) a permis la légitimation locale de l'organisation. Un document officiel⁽⁷⁾ reconnaît la Fédération en tant qu'acteur déterminant dans la coopération décentralisée entre la Commune de Figuig et le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis. De même, plusieurs réunions⁽⁸⁾ ont été organisées à Figuig pour définir les axes de collaboration futurs entre les diverses institutions locales (Municipalité, Province, représentants locaux et régionaux du Ministère de la Santé, de l'Education Nationale, et de la Culture, des associations locales) et la Fédération.

Cette approche a permis de remettre en vigueur et de remotiver les institutions socio-économiques existantes dans la communauté. Plusieurs projets sont ainsi étudiés avec les différents acteurs de la vie sociale et économique de la communauté, tels que le soutien financier à l'école⁽⁹⁾, l'assainissement des ksar, la construction des canaux pour l'irrigation ou la création d'un couloir touristique pour promouvoir les activités artisanales locales (tapis traditionnel) ou encore l'équipement de la ville en transport en commun en partenariat avec le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis. Une sorte d'accord tacite semble avoir été passé entre les immigrants et les

institutions locales. La Fédération fournit un soutien financier, technique et logistique et, en échange, la communauté se charge de fournir la main-d'œuvre et d'entretenir la réalisation. Cependant, on peut se poser des questions sur la capacité de la Fédération et de la communauté à mener certains de ces projets et à gérer leurs effets induits, tel le transport en commun⁽¹⁰⁾. Pourtant, ce dernier projet est celui qui semble avoir retenu le plus d'attention chez les responsables de la Fédération et de la communauté.

En revanche, dans leurs zones d'intervention, les associations Wartasse Solidarité & Développement et AAT ne sont pas encore perçues comme des acteurs de transformation sociale. Pour le moment, il s'agit plus d'une affirmation pour les migrants de leur appartenance à ce milieu qu'ils ont dû quitter. Cependant, les relations entre les associations de migrants et la communauté d'origine ne se réduisent pas seulement à des envois d'argent symboliques, mais elles vont aussi à subventionner des projets de développement local, tels que la construction d'une clôture pour des écoles, un centre d'hémodialyse⁽¹¹⁾, un centre socioculturel⁽¹²⁾, des formations pour les respon-

sables associatifs locaux, ou tout simplement des œuvres charitables comme la prise en charge des familles et des enfants pauvres⁽¹³⁾. Néanmoins, les populations locales sont conscientes qu'elles pourront compter dans les situations de crise sur la solidarité et la capacité de la communauté des migrants à collecter rapidement des fonds. Ces associations ont ainsi récemment prouvé qu'elles pouvaient mobiliser la communauté des marocains de l'étranger en rassemblant plusieurs milliers d'Euros pour venir en aide aux villages de la région d'Al-Hoceima sinistrés suite au terrible séisme du 24 février 2004.

Les relations entre la communauté d'origine et les associations sont déterminantes dans la réussite des projets des

associations de migrants. Les quelques études (Millet, 2005) conduites dans ce domaine ont montré que les échecs des initiatives des associations de migrants sont soit liés à la prise en compte insuffisante des populations locales dans le choix et la formulation des projets, soit à l'apparition de conflits entre les responsables des associations et les représentants des institutions traditionnelles de la communauté.

Impact de ces associations sur le développement local de l'Oriental

Le « développement » est un concept qui ne fait pas l'unanimité : il est chargé de valeurs fortes, tant positives que négatives. Les économistes le définis-

sant sur une tentative de greffe de ressources, des techniques ou des savoirs » (Sardan, 1995, p. 7). C'est la définition que nous avons adoptée.

Les migrants de l'Oriental marocain connaissent mieux que quiconque la société d'origine, ses valeurs traditionnelles, ses normes sociales, son fonctionnement interne, etc. De plus, ils ont acquis dans les pays d'accueil des compétences nouvelles - qui peuvent être associatives, comme la conception et le montage de projets, l'animation des activités - ou plus professionnelles, comme la maîtrise des nouvelles technologies ; ces savoir-faire s'accompagnent d'une compétence dite « interculturelle », celle d'articuler au moins deux espaces de références, deux systèmes de pensée,

deux modes de vie différents. Dès lors, ils sont mieux placés pour stimuler la société civile dans le pays d'origine, grâce à leur mode d'action qui est basé sur des partenariats locaux.

Cependant, sans démocratie participative, nous pouvons difficilement parler d'initiatives de développement « par le bas » portées par les migrants ou par les populations locales elles-mêmes. La démocratie locale reste un concept très sensible car elle est en rapport direct

avec les enjeux réels du pouvoir local et central. Dans un pays en transition comme le Maroc, son existence est indispensable à la libération des initiatives individuelles et des énergies collectives. L'échelon local est le niveau où les rapports entre le public et le privé sont plus intenses et plus saisissables, dans tous les domaines. Sans démocratie, il s'avère difficile d'imaginer l'implication de la population locale autour d'un projet d'intérêt commun. La démocratie participative est considérée comme un principe fondamental, mais aussi comme une condition sine qua non sans laquelle le développement local, en particulier, et le développement de manière générale, ne réaliseront pas les objectifs recherchés.



Le patrimoine, objet d'investissement des associations

sent comme un « *changement qualitatif qui entraîne des modifications dans la structure de l'économie comprenant les changements institutionnels, les évolutions des comportements et les changements technologiques* » (Assidon, 1992, p.37). Ils le différencient de la croissance en tant que « *changement quantitatif à l'échelle de l'économie qui se mesure en termes d'investissement, de production, de consommation et de revenu* » (Assidon, ibid). Ces deux notions ne renvoient donc pas à la même réalité. Alors que la socio-anthropologie le définit comme « *l'ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation d'un milieu social, entreprises par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu, mais cherchant à mobiliser ce milieu, et repo-*

Les associations des migrants de l'Oriental occupent un rôle déterminant dans l'introduction de cette pratique de démocratie locale et de son apprentissage au niveau de la Région ; et cela, grâce aux dynamiques de partenariat et d'échanges qu'elles créent entre les populations locales, les associations villageoises et les autorités locales, mais aussi grâce au plaidoyer, avec d'autres acteurs de la société civile marocaine, auprès des autorités et des institutions régionales et nationales marocaines.

Le dynamisme des associations des migrants est renforcé, ces dernières années, par la politique dite de co-développement qui exige la participation des ONG et des associations locales dans la gestion des projets bénéficiant d'aide financière de la part des gouvernements européens. Du coup, les fonds, qui auparavant étaient alloués directement aux gouvernants ou aux responsables officiels de projets, sont maintenant conjointement gérés par la collectivité décentralisée, les associations locales ou régionales et les ONG intermédiaires. Les associations des migrants de l'Oriental, comme toutes les organisations de solidarité internationale issues de l'immigration (OSIIM), ont su profiter de ces orientations et ont réussi à entretenir de nombreux partenariats avec les grandes ONG françaises (comme Solidarité Laïque, la Fondation Abbé Pierre, Coordination-Sud, et bien d'autres). L'association Wartasse Solidarité & Développement et l'AAT ont pu réaliser leurs centres socioculturels, respectivement à Berkane et à Taourirt, grâce à l'appui financier de la CIMADE.

Conclusion

En somme, les associations que nous avons vues plus haut, avec sans doute une grande quantité de variantes, ont démontré qu'elles sont des acteurs et des interlocuteurs incontournables dans le processus de développement local de la Région de l'Oriental. Cependant, celles-ci restent très largement enfermées dans une dimension locale, ce qui constitue un obstacle pour l'obtention d'un soutien extérieur plus large

et la formation d'une fédération capable de réaliser des projets d'envergure au niveau régional.

Avec l'État, les responsables des associations des migrants de l'Oriental tendent à revendiquer un rapport de force plutôt qu'à chercher à négocier. Il existe un intérêt réel de l'État vis-à-vis de ces associations qui se traduit surtout par une réelle volonté de les faire participer au développement local. Mais l'État marocain, de son côté, doit s'engager à les soutenir dans leurs initiatives. Ce soutien doit correspondre à une proposition de solutions adéquates quant aux problèmes qu'elles rencontrent. L'Agence de l'Oriental peut jouer un rôle déterminant à ce niveau.

Il résulte ainsi de toutes ces données que l'apport des Marocains de l'extérieur au pays d'origine et leur contribution à son développement est important, mais qu'il pourrait l'être plus si les conditions étaient satisfaisantes, aussi bien par les autorités des pays d'accueil que par celles du pays d'origine. De plus grandes facilités, de natures diverses (juridiques, administratives, financières...) pourraient permettre aux im-(é)migrants de développer leurs comportements transnationaux au bénéfice d'un co-développement juste et équitable.

(1) Ces associations ont fait l'objet d'une étude menée en France entre 2004 et 2008. Voir : Zouhir Bahammou, (2008). *Les associations socio-économiques des migrants marocains en France entre pays d'accueil et pays d'origine*, thèse de doctorat en sociologie, Université Paris VIII.

(2) Les trois associations sont basées en région parisienne et interviennent respectivement à Wartasse/Berkane, Taourirt et Figuig.

(3) La pratique associative chez les figuiguis est ancienne en France. Avant la création de la FAF-MF en 2001, les figuiguis avaient déjà des associations informelles et des « Caisses des écoles » pour financer les écoles primaires à Figuig.

(4) Le réseau IDD compte dix-huit associations : AREDF, Wartasse Solidarité & Développement, AAT, FAF-MF, Khamsa, Oued Mait, Cad-Souss, ATMF Vauréal, MCDA Migration et Co-Développement Alsace, Taddart, Palmier & Savoir, Esaf 54, Réponse, IDD-Alsace, ATMF BHL, Attacharouk, Crépuscule, Znaga d'Europe

(5) La FAF-MF a déjà à son actif des dizaines de projets et d'actions :

- acheminement des bus ;
- formation en informatique du personnel de la Municipalité de Figuig ;
- formation en agriculture des membres des associations de Figuig ;

- formation du personnel de la Bibliothèque municipale de Figuig ;

- formation des jeunes figuiguis à la création d'entreprise ;

- échanges de jeunes entre deux collèges (Maroc et France) ;

- assainissement de quelques Ksar de Figuig ;

- organisation de chantiers internationaux pour les jeunes français ;

- participation à l'assainissement dans le cadre de la coopération décentralisée Ville de Figuig / Conseil Général de la Seine-Saint-Denis.

(6) La Fédération des Associations de Figuig est une organisation à but non lucratif fondée en 2001 par des citoyens originaires de Figuig et installés en France.

(7) Protocole de coopération décentralisée signé entre la Commune de Figuig et le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, le 8 juin 2008.

(8) Voir : Compte-rendu de la mission à Figuig avril 2003, « Mise en place d'un dispositif d'appui à la création d'activités à Figuig ». Conseil Général Seine-Saint-Denis et Municipalité de Figuig

(9) Les migrants figuiguis avaient mis en place depuis les années 1970-1980 des « Caisses des écoles » afin de soutenir les écoles primaires et les élèves nécessiteux.

(10) La gestion du transport en commun a été confiée à la Municipalité de Figuig, mais elle a rapidement connu des difficultés financières et donc de pérennité.

(11) Une des réalisations de AAT, en 2006, en partenariat avec l'association française Matériel Médical Sans Frontières (MMSF)

(12) Une des réalisations de l'association Wartasse Solidarité & Développement à Berkane en partenariat avec le Conseil Régional d'Ile-de-France et la CIMADE en 2007

(13) L'AAT parraine 9 élèves issus des familles les plus défavorisées de Taourirt.

Assidon, E. (1992). *Les théories économiques du développement*, Paris, La Découverte.

Bahammou, Z. (2008). *Les associations socio-économiques des migrants marocains en France entre pays d'accueil et pays d'origine*, thèse de doctorat en sociologie, université Paris VIII.

Conseil Général Seine-Saint-Denis et Municipalité de Figuig « Mise en place d'un dispositif d'appui à la création d'activités à Figuig ». Compte-rendu de la mission à Figuig avril 2003,

Hamdouch, B. (dir.) (2000). *Les Marocains résidents à l'étranger : une enquête socio-économique*. Rabat, Enquête INSEA, Imprimerie El Maârif Aljadida.

Millet, E. (2005). *La place des associations de migrants dans la solidarité internationale*. Mémoire de DESS Développement, Coopération Internationale et Action Humanitaire. Université Paris I-Panthéon-Sorbonne

Protocole de coopération décentralisée signé entre la Commune de Figuig et le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis le 8 juin 2008.

Sardan, J.P.O (1995). *Anthropologie et développement*. Essai en socio-anthropologie du changement social, Paris, Karthala.

Avec les éditions **oriental.ma**

l'Agence de l'Oriental contribue
à la constitution et à la circulation du savoir

Revue oriental.ma



oriental.ma est téléchargeable sur www.oriental.ma

Hors série



Beaux livres



Collection études
et thèses



L'ORIENTAL, MODERNE PAR TRADITION
www.oriental.ma

CRÉATION D'UN HUB NUMÉRIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



mpcom

POUR TOUS ET CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE POUR S'OUVRIRE AU MONDE ET CONTRE L'ENCLAVEMENT

L'Oriental met le web au service du développement régional, à la portée de tous (grâce au générateur de sites), de la diaspora, des TPE et PME régionales, des associations, des coopératives et des investisseurs du monde entier. L'Agence de l'Oriental applique sur le web les orientations de l'Initiative Royale pour le Développement de l'Oriental.

Lancements immédiats

oriental.ma (2^{de} version, avec générateur de sites) • **orientalmarocain.com** (portail régional)
orientalmarocain.tv (web tv) • **orientaltourisme.com** (et un site touristique pour chaque Province)

Lancements prochains

orientaldeveloppement.com • **orientalcarrieres.com** • **orientalcultures.com**
orientaltechnologies.com • **2millionsdorientaux.com** • **generationoriental.com**